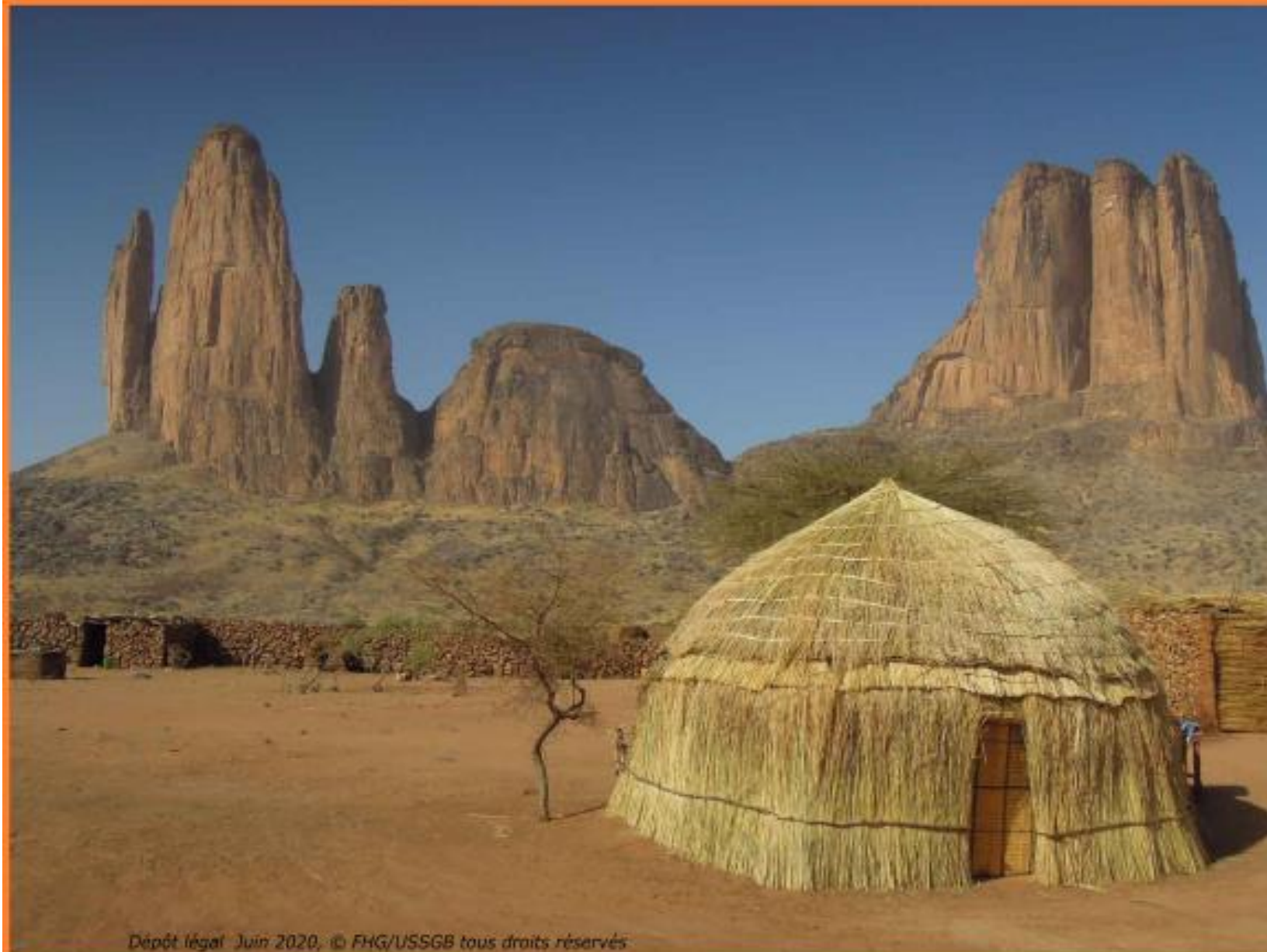


Jun 2020, Vol. 1, No.1  
ISSN 1987-1090

# Revue

Hommes - Peuplements - Environnements



*Dépôt légal Juin 2020, © FHG/USSGB tous droits réservés*

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako  
Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG)

## Revue HOPE

---

Hommes – Peuplements – Environnements

Revue Scientifique de la Faculté d’Histoire et de Géographie, Université  
des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, FHG/USSGB  
Campus Universitaire de Badalabougou, Bamako, Mali

Volume 1, Numéro 1, Juin 2020

Dépôt légal Juin 2020

© FHG/USSGB

Tous droits réservés

Maquette et mise en page: Dr. Souleymane S. TRAORE

ISSN : 1987-1090

## COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

---

- Pr. Samba DIALLO

*Professeur titulaire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Pr. Balla DIARRA

*Professeur titulaire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Pr. Boubacar Séga DIALLO

*Professeur titulaire des Universités*

- Pr. Famagan Oulé KONATE

*Professeur titulaire des Universités*

- Pr. Abdoul Salam BAH

*Professeur titulaire des Universités*

- Pr. Moussa F. COULIBALY

*Professeur titulaire des Universités*

- Pr. Soumaïla SANOGO

*Professeur titulaire des Universités*

- Pr. Diama CISSOUMA, TOGOLA

*Professeur titulaire des Universités*

- Dr. Cheick Hamalla DIAKITE

*Directeur de Recherche, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali*

- Dr. Mamy SOUMARE

*Maître de Conférences, Institut d'Economie Rurale, Bamako, Mali*

- Dr. Baba COULIBALY

*Maître de Recherche, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali*

- Dr. Abdou BALLO

*Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Daouda KEITA

*Maître de Conférences, Musée National du Mali, Bamako, Mali*

- Dr. Siaka FANE

*Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Adrien LAMMOGLIA

*Maître de Conférences Université Paul Valéry de Montpellier III, France*

- Dr. Matthieu PERROCHE

*Maître de Conférences Université Paul Valéry de Montpellier III, France*

- Dr. Amidou TOUNGARA

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. El Haj Ousmane BORE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Fatoumata COULIBALY

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Sidi DEMBELE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Hamadoun TRAORE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Hamidou DIAWARA

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Moussa dit Martin TESSOUGUE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. N'dji dit Jacques DEMBELE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

- Dr. Boundia Alexandre THIOMBIANO

*Maitre-Assistant, Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*

- Dr. Souleymane S. TRAORE

*Maître-Assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

## **SECRETARIAT DE REDACTION**

---

Dr. Souleymane S. TRAORE, DER Géographie, USSGB, [sstraore@yahoo.fr](mailto:sstraore@yahoo.fr)

Dr. N'dji dit Jacques DEMBELE, DER Géographie, USSGB, [ndjidem@gmail.com](mailto:ndjidem@gmail.com)

## **EDITORIAL**

---

*La création de la revue Hommes-Peuplements-Environnement « HOPE » résulte de l'engagement scientifique de la Faculté d'Histoire et de Géographie de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. La revue HOPE est une revue d'Histoire et de Géographie à parution biannuelle mais peut publier des numéros spéciaux. Elle publie les articles dans les domaines liés à l'Histoire (archéologie, histoire ancienne, préhistoire, histoire contemporaine...) et à la Géographie (géographie physique, géographie environnementale, géographie humaine et économique, géomatique etc.). Les textes doivent respecter les disciplines couvertes par la revue et se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue HOPE sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. La revue HOPE ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des Comités Consultatifs interafricains (CCI).*

*Le recteur*

*Pr. Balla DIARRA*



## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

---

Ce guide a pour objectif de faciliter la présentation d'un manuscrit par l'auteur et de s'assurer qu'il se conforme aux règles.

### 1. DIRECTIVES GÉNÉRALES

---

#### 1.1 L'orthographe et la syntaxe

Les articles doivent être rédigés conformément aux règles courantes d'orthographe et de syntaxe. Une relecture attentive est donc exigée de la part des auteurs avant soumission. Il faut souligner que pour ce motif relativement élémentaire, un article qui ne respecterait pas les règles élémentaires d'écriture pourra être refusé.

#### 1.2 Dactylographie

Écrit à interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm de format lettre ou A4, l'article doit être soumis en fichier Word et en caractères Times New Roman. L'article ne doit pas excéder 15 pages, illustrations incluses et doit suivre le modèle ci-après:

Titre:

Auteurs:

Institutions:

Emails:

La page-titre doit renfermer toutes les informations nécessaires pour identifier le ou les auteurs de l'article.

#### 1.3 Page des résumés

Elle est réservée aux résumés en français 300 mots maximum) ainsi qu'aux mots-clés (cinq).

**Le résumé doit se présenter ainsi qu'il suit:** une phrase pour introduire le sujet, le contexte et éventuellement la problématique, une phrase pour préciser la méthodologie utilisée, une phrase pour s'arrêter sur les résultats majeurs de la recherche, une phrase de plus pour apporter des informations supplémentaires si besoin et enfin une phrase pour discuter les résultats obtenus et ouvrir vers d'autres perspectives.

#### 1.4 Remerciements

*S'il y a lieu, les remerciements seront sur une page distincte placée à la fin de l'article.*

#### 1.5 Divisions du texte

La division entre les parties du texte suit une hiérarchisation fondée sur l'utilisation des capitales. Les divisions sont justifiées à gauche et adoptent le modèle suivant:

**Premier degré** (capitales et gras) : Introduction, les principaux titres dans le texte et la conclusion

**Deuxième degré** (capitales et léger) : les sous-titres dans le texte

**Troisième degré** (capitale et léger) : les sous-titres dans le texte

**NB : les auteurs doivent se limiter si possible aux titres et aux sous-titres. Ils doivent éviter les sous-titres de troisième degré à moins qu'ils le justifient.**

#### 1.6 Le format de l'article

L'article doit être présenté au format **IMRAD**: Introduction, matériels et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion. **L'introduction** doit comprendre 5 éléments: la définition des concepts, le contexte, la revue de la littérature, la problématique et l'annonce de l'approche. **Les matériels et méthodes** doivent présenter, la zone d'études, les données utilisées, les méthodes de collecte et de traitement des données. **Les résultats** présentent ce que contiennent les données présentées sous forme de tableau de graphique, et de cartes et commentées. **La discussion** présente le travail qui a été effectué dans le vaste champ des connaissances du domaine. Elle comparera les résultats avec les travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment. **La conclusion** va reprendre ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique, et constatera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas et faire des perspectives.

## 2. CITATIONS ET RÉFÉRENCES

---

Les citations doivent toujours être placées entre des guillemets français (« citation », avec espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant) ou anglais ("quotation" sans espace intérieur) selon la langue du manuscrit et ce, indépendamment de la langue de la citation. Les citations de plus de cinq lignes sont composées en retrait par rapport au corps du texte, sans guillemets. La référence suit immédiatement le guillemet indiquant la fin de la citation mais avant le point de terminaison de la phrase. Elle comporte le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, le tout entre parenthèses. Voir l'exemple ci-dessous : q« La valeur d'un homme

se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination » (Soumahoro, 2014). Dans le cas des références sans citation, l'usage varie: La valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination (Soumahoro, 2014). Selon Soumahoro (2014), la valeur d'un homme se résume à sa capacité à analyser les situations les plus difficiles avec humilité et détermination.

### **2.1 Notes et appels de notes**

Les auteurs sont invités à éviter l'emploi des notes. Si ce procédé est indispensable, l'appel de chaque note se fera dans le texte à l'aide d'un chiffre arabe en position supérieure (exposant) placé idéalement à la fin de la phrase, avant le point (par exemple<sup>6</sup>).

Dans la version du texte destinée à la rédaction, l'auteur place les notes en bas de page. Les notes sont numérotées de façon continue à l'intérieur d'un même chapitre ou d'un même article. L'appel de note *précède* toujours le signe de ponctuation et le guillemet dans une citation placée dans le texte, et *précède* le signe de ponctuation dans une citation en retrait.

**Exemple :** «Les hommes sont des mortels<sup>1</sup>.» Les hommes «sont des mortels<sup>1</sup>». Ou encore : Les hommes sont des mortels<sup>1</sup>. Les notes sont regroupées à la fin du manuscrit avant la bibliographie. En aucun cas les notes ne doivent servir à donner une référence bibliographique qu'il est possible d'indiquer directement dans le texte.

### **2.2 Références**

Les références sont regroupées après le texte. Elles seront présentées selon les normes suivantes :

**Livre :** Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. *Titre de l'ouvrage*, ville, éditeur.

**Chapitre d'un ouvrage collectif :** NOM, Prénom., Année. Titre du chapitre, dans Nom du directeur de l'ouvrage (sans majuscules), Initiale du prénom et point, *Titre de l'ouvrage*, Lieu, Éditeur, nombre de pages (p. xx-yy.).

**Article :** Nom [en majuscule], Prénom [initiale suivie d'un point], Année. « Titre de l'article », *Nom de la revue*, vol., n°, numéro des pages (p. xx-yy.).

**Sources sur Internet :** Indiquer au minimum le nom du site, [En ligne] adresse URL, date de mise en ligne et date de consultation.

#### **Livre (un auteur)**

George, P., (1990). *Le métier de géographe : un demi-siècle de géographie*, Paris, Armand Colin.

#### **Livre (deux auteurs)**

George, P., et Tricard, J., (1954). *L'Europe centrale*, Paris, Presses universitaires de France.

#### **Livre (plus de deux auteurs)**

DE Rosnay, J., Auteur2, Auteur3 (1996.) *La plus belle histoire du monde – Les secrets de nos origines*, Paris, Éditions du Seuil.

#### **Ouvrage collectif**

Collectif, (1989). *La ville et le fleuve*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Actes du 112<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes.

#### **Publication gouvernementale**

Canada, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada (Commission Macdonald), *Rapport*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, 1985, 3 volumes.

#### **Thèse**

Soumahoro, M., (2003). *Activité humaine et développement durable dans la région montagneuse de l'ouest de la Côte d'Ivoire : le cas du pays Toura*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, Département de géographie.

#### **Article provenant d'un périodique**

Soumahoro, M., (2009). « Des discours aux pratiques du développement en Afrique : une réflexion sur la problématique du développement local dans le milieu rural Toura (Côte d'Ivoire) » *Africa Development*, Vol. XXXIV, No.1, pp. 125-145.

#### **Article dans un ouvrage collectif**

Singo, Douo Geneviève., 2007. « L'ingérence des hommes dans les affaires de femmes : rapport conflictuel ou rapport de complémentarité ? » dans Bearth Thomas (dir.), *Dynamique du Genre : le cas toura (Côte d'Ivoire)*, Éditions livres Sud EDILIS, pp. 219-236.

#### **Article (Référence électronique)**

Raoul Étongué Mayer et Moustapha Soumahoro, « Espaces urbains africains sub-sahariens, changements et conflits spatiaux », *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne],

document 1, URL: <http://www3.laurentian.ca/rcgt-cjtg/>, mis en ligne le 15 mai 2014, consulté le 25 mai 2014.

### **Référence à un site Internet**

Statistique Canada, (2014). *Année mondiale de la statistique 2013* [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/>, consulté le 23 avril 2014.

### **2.3 Tableaux et figures**

Les tableaux, graphiques et figures doivent être faits dans des formats simples et standards et être regroupés dans un fichier qui sera transmis à la rédaction en même temps que le texte. L'auteur doit identifier clairement les lieux d'insertion des tableaux et graphiques à l'intérieur du texte (insérer tableau 1 ici ; insérer tableau 2 ici) si cela s'avère nécessaire. Les tableaux, graphiques et figures doivent être identifiés et numérotés en chiffres arabes et présentés clairement avec un titre précis et concis. Les renvois dans le texte se font entre parenthèses à la fin de la phrase (tableau 1). Les références aux figures dans le texte sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (figure 1). Afin de faciliter leur reproduction, les photographies soumises doivent être de bonne qualité. Les références à ces documents sont placées entre parenthèses à la fin de la phrase (photo 1). Il est vivement souhaité de transmettre les fichiers informatiques ayant servi à construire les figures et graphiques dans le format original au logiciel qui a servi à construire le fichier (ex.: Excel, MapInfo, Arcview, Illustrator, etc.).

### **2.4 Le format des images**

Les auteurs doivent bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Dans le cas contraire, il faut s'attendre à une lisibilité pauvre, ce qui réduirait énormément la qualité de votre travail et pourrait être une cause de rejet de l'illustration. Lorsqu'il s'agit d'une image que l'auteur insère dans un document Word prévue dans le corps de l'article, elle devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Par contre, pour ce qui concerne un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2 500 et 3 500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale. En effet, il faudra s'assurer

notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées. Le format JPEG ou PNG est vivement conseillé.

## **3. QUELQUES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES**

### **3.1 Signes de ponctuation et espacements**

Il faut absolument éviter de placer un espace fine avant les signes de ponctuation (point, virgule, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation, trait d'union, barre oblique), sauf pour le deux-points, le tiret long, la parenthèse ouvrante, le crochet ouvrant et le guillemet ouvrant. On laisse un espacement après les signes de ponctuation, à l'exception du trait-d'union, de la barre oblique, de la parenthèse, du crochet ouvrants et de l'apostrophe.

### **3.2 Les nombres**

Les nombres de un à neuf inclus s'écrivent en lettres tandis que les nombres à partir de 10 s'écrivent en chiffres. Toutefois, les nombres des deux catégories s'écrivent tous en chiffres lorsqu'ils se trouvent dans une même phrase.

### **3.3 Quelques règles à observer**

#### **Espacement et virgule**

À l'exception des nombres inférieurs à 10 000 (9999), il faut mettre un espace fine entre les groupes de trois chiffres (15 2014). Lorsqu'il y a des décimales, il faut mettre une virgule (1,5).

#### **Mesures et échelles**

Les mesures utilisent le système métrique international. Il faut donc éviter si nécessaire de fournir les mesures en pied ou pouce. On place l'abréviation sans mettre de point après un chiffre sans espace entre les deux (2014km; 1,5m; 3cm; 10mm). Quant aux échelles numériques, elles s'écrivent de la manière suivante : 1/25 000 ou 1:25 000.

#### **Pourcentages et chiffres romains**

Les nombres exprimant des pourcentages s'écrivent toujours en chiffres et utilisent le symbole % sans espace fine (15%; 1,5%). Cette règle s'applique également pour mille (‰). Les chiffres romains servent à qualifier les chapitres, les manifestations périodiques et les siècles. Pour les dates, il faudra les écrire de la manière suivante : XX<sup>e</sup> et non XXI<sup>ème</sup>, 17<sup>e</sup> et non 17<sup>ème</sup>, 1<sup>er</sup> et 1<sup>re</sup> et non 1<sup>ère</sup>.

#### **Mots étrangers et les noms des personnes**

Tout mot étranger utilisé dans un article doit être en italique. Il importe que les prénoms soient écrits au complet (Moustapha Soumahoro et non M. Soumahoro) aussi dans la bibliographie que dans les notes de bas de page.

### **3.3 Les abréviations**

Pour la clarté et une facilité de lecture et de compréhension du texte, il faut éviter de les utiliser, sauf entre parenthèses dans le texte, ou s'il s'agit des abréviations conventionnelles courantes dans la bibliographie et les notes.

### **3.4 Numéros et sigles**

Le mot numéro s'abrège en n° au singulier et nos au pluriel, sans points abrégatifs, lorsqu'il est immédiatement précédé du nom qu'il qualifie et suivi d'un nombre écrit en chiffres. Pour les sigles, la tendance actuelle qui s'impose veut qu'ils s'écrivent en capitales sans points abrégatifs (ONU; FMI; FAO) et non séparées par un espace. Lorsqu'on a un sigle qui est à sa première mention dans un texte, il doit être placé entre parenthèses après sa signification longue. Par exemple, le Contact Interculturel Francophone de Sudbury (CIFS). Par la suite, on pourra utiliser le sigle dans tout le texte. Lorsque le sigle peut se prononcer, devenant donc un acronyme, on peut l'écrire en bas de casse avec une capitale initiale et même sans capitale initiale. Exemple : Unesco, Onuci

### **3.5 Capitale ou bas de casse?**

- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un nom propre, capitale s'il est suivi d'un nom commun (le musée de l'Ontario, l'Académie des sciences de la mer).
- Bas de casse au générique s'il est suivi d'un spécifique (le ministère du Plan, la rivière Bleue).
- Capitale à l'adjectif s'il est placé avant le spécifique, bas de casse s'il est après (le Bon Moment, les Temps jadis).
- La raison sociale élimine toutes les règles (l'Université Laurentienne, la Banque Royale du Canada, la Confédération des syndicats nationaux).

### **Points cardinaux**

Les points cardinaux prennent toujours la capitale lorsqu'ils désignent une région, une étendue de territoire (les relations entre le Nord et le Sud, le Nord de l'Ontario) ou l'orientation (les relations du Nord au Sud, une ville située au Sud-Est de l'Ontario).

### **Peuples et habitants**

On met la capitale aux noms de races, de peuples et d'habitants (les Noirs, les Ontariens, les Sudburois). Les adjectifs de peuples, d'habitants, de races et de langues prennent le bas de casse et le trait d'union au besoin (la littérature française, la politique allemande, il parle français).

## **4. CONDITIONS ET FRAIS DE PUBLICATION**

La revue HOPE reçoit en continue les contributions et paraît deux fois dans l'année: Juin et Décembre, mais peut faire des numéros spéciaux. Les textes reçus sont soumis à une double instruction. L'ordre de publication dépend du dépôt du texte, du retour de l'instruction, de la prise en charge des corrections et des lignes directrices de la revue. Des frais d'instruction et de publication de 30 000 F.CFA doivent être payés dès notification de l'accusée de réception du texte proposé.

**NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.**

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Siaka FANE et Arouna DEMBELE</b> Orpillage, un mal rongeur de l'agriculture dans la commune rurale de Nouga, Mali	1-11
<b>Kamba KONE et Balla DIARRA</b> Evaluation des Offres de Soins de Santé dans les Districts Sanitaires des Cercles de Koutiala et de Kita, Mali	12-23
<b>Mory SIBY, Sina COULIBALY, Hamadou TRAORE</b> La Commercialisation du Poisson Frais dans le Cercle de Kati : Pour quelle Analyse spatiale ?	24-33
<b>Lansine Kalifa KEITA et Sina COULIBALY</b> Impacts Socio-économiques et Environnementaux de la Culture du Coton sur le Développement Rural dans le Cercle de Koutiala: Cas de la Commune Rurale de Konséguéla	34-44
<b>Hamidou DIAWARA, Tinzanga SANOGO, Fanta TRAORE, Moussa P. GOITA, Safola DEMBELE, Arouna OUATTARA, Idrissa A. MAIGA, Siaka BAGAYOGO</b> Perceptions Paysannes et Stratégies d'Adaptation des Populations de la Commune Rurale de Tiakadougou-Faraba à la Variabilité Pluviométrique	45-56
<b>Kadidiatou COULIBALY</b> Emigration et Renforcement des Inégalités Socio-économiques dans la Commune Rurale de Tringa, Cercle de Yélimané	57-66
<b>Amidou TOUNGARA</b> L'intervention des Associations Islamiques à Bamako dans le Paysage Politique et Socio-économique du Mali de 1946 à 2019	67-75
<b>Sory Ibrahima FOFANA et Charles SAMAKE</b> Commercialisation des médicaments de la rue sur les conditions de vie des ménages vendeurs en Commune V du District de Bamako	76-85
<b>Marguerite KASSOGUE</b> Stratégies d'Insertion Economique des Migrants Dogons à Bamako	86-97

# Revue Hope

## Orpaillage, un mal rongeur de l'agriculture dans la commune rurale de Nougou, Mali

Siaka FANE <sup>a,†</sup>, Arouna DEMBELE <sup>b</sup>

a. Maître de Conférences, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

b. Maître-Assistant, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant: Dr Siaka FANE: [siakafanefr@yahoo.fr](mailto:siakafanefr@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/04/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

**Orpaillage**

**Agriculture**

**Nougou**

**Mali**

---

### Résumé

Dans la commune rurale de Nougou l'orpaillage a créé des sous-espaces. Leur fonctionnement et organisation dépendent de l'activité aurifère. Cette restructuration de l'espace communal s'est soldée par une fragilisation de l'agriculture. Face à ce tableau de l'espace, l'article vise certains objectifs : i) étudier l'organisation des sous-espaces de pratique de l'orpaillage ; ii) analyser les modalités de l'inscription spatiale de l'effet de l'orpaillage sur l'agriculture. A cet effet, des enquêtes ont été faites. Elles ont révélé une privation de la production agricole des superficies exploitées et exploitables d'une part, d'autre part, une compromission de l'élevage pourvoyeur des bœufs de trait. Ainsi, des solutions sont envisagées.

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

L'économie malienne est essentiellement fondée sur l'agriculture. Cette agriculture est dite familiale compte tenu de certains critères la caractérisant. Il s'agit de l'existence de liens organiques entre l'économie de la famille et celle de l'unité de production; de la mobilisation effective du travail familial sans recours au salariat permanent (BOSCP et al. 2015). Dans le contexte de pratique de cette agriculture familiale a existé une exploitation de l'or depuis le temps des empires. De nos jours, le pays occupe le 4ème rang des producteurs africains après l'Afrique du sud, le Ghana et le Soudan du nord. En tant qu'activité, l'exploitation de l'or est animée par deux secteurs, l'un industriel et l'autre traditionnel. Ce dernier dit orpaillage est celui qui nous intéresse. Les sites miniers contributeurs sont multiples. Au niveau national,

l'exploitation aurifère a lieu dans les régions de Kayes, de Koulikoro et de Sikasso. Ces différentes localités sont encadrées par les isohyètes 1000 mm et 1400 mm (DNM, 2007). Elles constituent le « poumon » de la production céréalière. Or, l'exploitation artisanale, implique 200 000 orpailleurs bon an mal an (ONUDI, DNACPN, 2009). Pour d'autres, difficile est la détermination du nombre des orpailleurs. En ce sens que tout paysan malien des régions de Sikasso, de Kayes et de Koulikoro est un potentiel orpailleur.

L'extraction traditionnelle de l'or s'accompagne habituellement d'ouverture de tranchées, de puits, du grattage et du retournement des sols avec pour conséquences la fragilisation des sols et la dégradation graduelle des terres arables (Bamba et al. 2013). Ces conséquences multiples de l'orpaillage ont touché certains déterminants de l'activité agricole.

Aussi, faut-il parcourir pour savoir que l'orpaillage a de préférence donné lieu à un essor problématique menant vers un phénomène de «phagédénisme multidimensionnel », autrement dit la tendance à l'extension, à l'essor et à l'amplification des problèmes sur le plan social, économique et environnemental (Doucouré 2014). En facteur essentiel favorisant ledit phagédénisme multidimensionnel prévaut un comportement typique des acteurs. En effet, les orpailleurs misent sur le choix des sites à fortes teneurs ainsi qu'une extraction expéditive, quitte à laisser une incidence environnementale suffisamment marquée (Mbodj, 2011). Une telle situation n'a pas, en tout endroit, fait l'objet d'indifférence. Elle a suscité la mise en place de disposition palliative. Ainsi, l'intensification de l'activité minière en Guyane depuis le début des années 1990 a conduit l'Office National des Forêts (ONF) à mettre en place un programme de recherche visant à réhabiliter les espaces dévastés par l'orpaillage (Schimann, 2005).

En termes de modalité d'implication les orpailleurs paraissent former différentes catégories. Chaque jour des milliers de « bras valides » prennent d'assaut les sites pour soit, échanger leur force de travail pour le compte des chefs de chantier ou des propriétaires de puits, ou encore, quérir de l'or pour leur propre compte (Kouadio, 2016). Les revenus générés permettent à ces bras valides de satisfaire certains de leurs besoins. Financièrement, s'il est évident que l'orpaillage apporte, aux différents maillons de la chaîne, la part d'investissement consacrée par les orpailleurs au village reste faible (Sangaré, 2016). On constate, généralement, des distorsions sur les sites. Les antagonismes et les luttes ne manquent cependant pas jour après jour (Grätz, 2003). Ce sont, souvent, au sein d'une même équipe que les acteurs économiques peuvent s'affronter. Des disputes naissent aussi entre les travailleurs et les chefs s'agissant de la distribution ou de l'utilisation de l'équipement (Grätz, 2004).

A travers les études des auteurs cités, il ressort d'intéressantes informations sur l'extraction aurifère. Cependant, l'impact spécifique de

l'orpaillage sur l'agriculture n'apparaît pas. La présente étude aborde cet aspect de la question dans la commune rurale de Nougua. A cet effet, elle apporte un plus à la littérature.

La commune rurale de Nougua n'est pas une exception. Comme les autres localités d'orpaillage de nombreux sites d'orpaillage y existent. Ils sont des pôles attractifs de populations englobant des paysans. Leur intervention dans l'orpaillage a une répercussion directe sur l'agriculture. En tant que ressource humaine, ils représentent une main-d'œuvre agricole démobolisée. Quant à l'espace exploité, il constitue un potentiel foncier soustrait à la production agricole. Globalement, des cortèges de problèmes sont liés à l'extraction aurifère. Ils sont suspectés faire perdre à l'agriculture son élan. Du coup, un questionnement surgit. Comment l'espace de pratique de l'extraction aurifère est structuré ? Comment cette extraction aurifère porte préjudice à l'agriculture ? De ces questions, il s'agit : i) d'étudier l'organisation des sous-espaces de pratique de l'orpaillage ; ii) d'analyser les modalités de l'inscription spatiale de l'effet de l'orpaillage sur l'agriculture. Les hypothèses, elles sont : (i) l'espace de pratique de l'exploitation de l'or est fortement organisé ; (ii) l'orpaillage a des effets préjudiciables très sérieux sur l'agriculture.

## **2. Matériels et Méthodes**

### **Présentation de la zone d'étude**

Située dans le Sud malien, la commune rurale de Nougua est limitée au Nord par la commune de Kaniogo, au Sud et à l'Ouest par des localités de la République de la Guinée Conakry, à l'Est par la commune de Selefougou. Cette localisation est observable sur la carte, ci-dessous, (figure 1). La commune rurale de Nougua s'étend sur une superficie de 607 Km<sup>2</sup> environ. Sa population est estimée à 8637 habitants, 'Recensement Administratif à Caractère Electoral de 2001' (RACE et l'USAID, 2007). Le climat est dit de type soudanien. Il est caractérisé par une température moyenne annuelle de 25 ° C environ

et des isohyètes allant de 700 mm à 1400 mm d'eau par an. Ces différentes réalités constituent un environnement physique favorable à l'agriculture. Elle demeure le fondement de l'économie à travers les activités de production céréalière et d'élevage des bovins et caprins. La

pêche n'est pas négligeable. Sa pratique se fait dans les eaux du fleuve Niger et les points d'eau secondaires. Les produits halieutiques obtenus participent à l'alimentation. Aux différentes activités, susmentionnées, s'ajoute l'extraction aurifère jouissant récemment d'un plein essor.

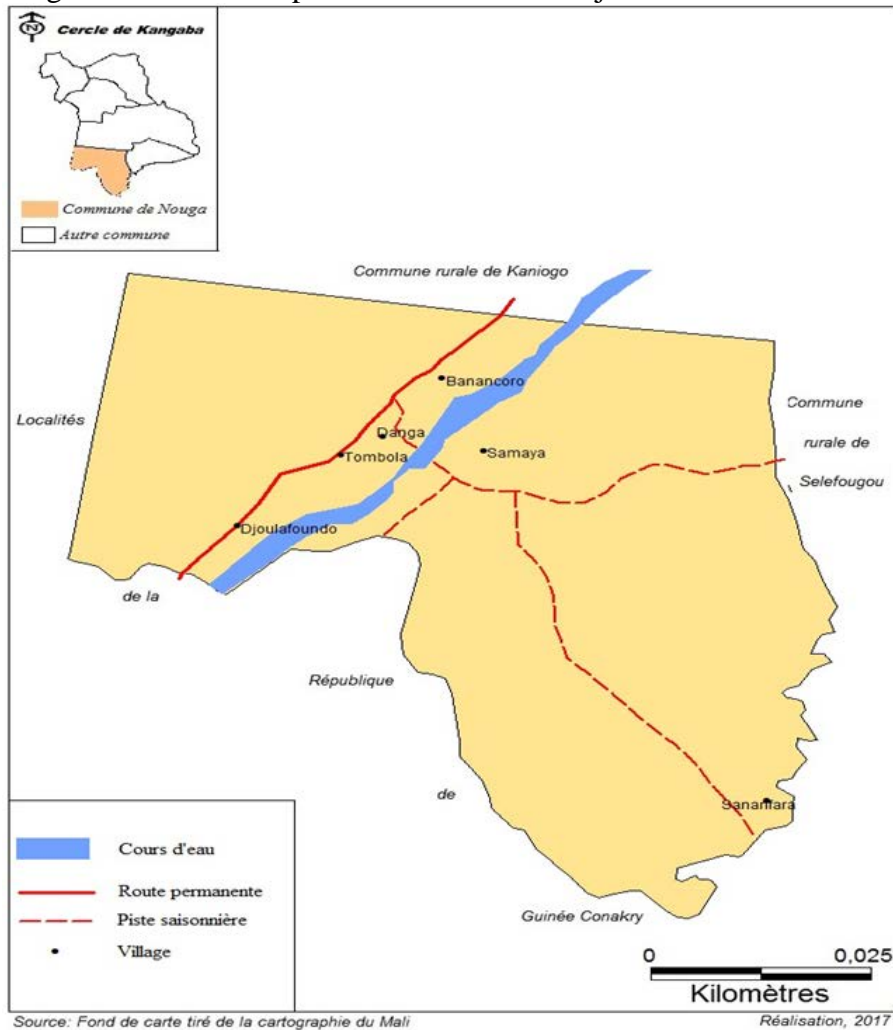


Figure 1: La présentation de la zone d'étude

### Collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons adopté une démarche articulée par différents éléments. La collecte des informations a été faite en deux temps.

**L'exploitation de la documentation:** elle a consisté à faire une consultation des recherches

ayant porté sur la question à l'échelle du Mali et d'ailleurs.

**L'enquête de terrain:** elle a consisté à faire un échantillonnage à deux niveaux.

- Les entités spatiales : elles ont concerné les villages. La commune en compte six. Ils ont été systématiquement tous choisis. Nous y avons, excepté Sananfara, respectivement retenu un site. Le choix du site a été fait sur la

base d'un tri au hasard pour les villages disposant de beaucoup de sites.

- Les cibles d'enquête : elles portent sur les acteurs choisis de façon aléatoire. Les orpailleurs de Sananfara se rabattant sur les sites de la commune ont été concernés. Au total, 60 paysans

et 60 orpailleurs soit 120 acteurs économiques ont été enquêtés sur l'étendue communale. Leur distribution, en fonction des villages et des sites, est indiquée dans le tableau (1).

Tableau 1: Répartition par village et par site des acteurs économiques enquêtés

Villages	Effectif de paysans enquêtés	Sites et orpailleurs interrogés	
		Sites	Orpailleurs interrogés
Banancoro	10	Diabani	10
Danga	10	Kokoyo	10
Tombola	10	Djouloukan	10
Djoulafoundo	10	Kalimakôno	10
Samaya	10	Kobadani	10
Sananfara	10	-	10
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>5</b>	<b>60</b>

Source : Enquête des auteurs, 2016

- Une pré-enquête a, dans le souci de bien cerner l'étude, été entreprise. Elle nous a permis de renforcer nos outils de recherche. Cela a favorisé la prise en compte d'autres aspects des questions de recherche. Après cette phase, l'enquête proprement dite a été faite courant septembre et octobre 2016. Le premier questionnaire a été adressé aux paysans, le second a visé les travailleurs au niveau des excavations aurifères. Nos fiches d'enquête n'ont pas été remplies en masse, cela pour permettre à l'acteur enquêté de s'exprimer librement. Ceci a aussi eu pour avantage l'émergence d'une gamme variée de réponses. La fin de l'enquête a ouvert la voie au dépouillement.

### Traitement des données

Le traitement des données : nous l'avons fait de deux manières. Les informations qualitatives issues des questions qualitatives ont été examinées manuellement, tandis que celles quantitatives obtenues des interrogations ont été codifiées et saisies avec le logiciel SPSS 11.0.

Les résultats obtenus ont été utilisés sous diverses formes (figures, tableaux).

## 3. Résultats et discussion

### L'espace de pratique de l'extraction aurifère et ses intéressantes réalités

Pratiqué à partir d'une intéressante organisation de l'espace, l'orpaillage s'est montré une activité bénéfique. L'espace sur lequel est exercée cette activité, sa structuration, son dynamisme et son fonctionnement résultent de l'extraction aurifère. Cet espace global, domaine d'influence de l'orpaillage, est qualifié de territoire aurifère. On distingue, dès la première vue de ce territoire, deux sous-espaces aux réalités multiformes très attirantes.

### Le sous-espace de l'habitat

Foyer d'accueil des travailleurs, il est le centre d'où part le rayonnement du territoire aurifère. Ce qui marque, en premier lieu, ce sont les baraques dressées par les orpailleurs. Elles sont faites en bois et couvertes de bâches. Leur forme

est fonction du choix de ceux qui y habitent. Les toilettes réalisées également au moyen de bâches sont situées à quelques mètres des baraques. Dans ces demeures caractérisées par l'absence de greniers, s'individualise la cuisine mobile. Les allées entre les baraques sont sinueuses et

étroites. Ces sinuosités formant des ruelles mettent entièrement à nu l'absence de lotissement fut-il temporaire. Ici, l'extraction aurifère est à l'origine d'une empreinte socio-spatiale très intéressante (photo 1).



Photo 1. Habitat de fortune sur le site de Kalimakôno (Source : Cliché des auteurs, 2016)

Dans le dédale, ci-dessus décrit, l'on retrouve difficilement les points recherchés. Ce sont, çà et là, les installations d'électricité en développement. La distribution de cette électricité aux milliers de clients est faite par une poignée d'individus. Dans cet espace oligopolistique, les clients se plaignent sempiternellement du caractère exorbitant du prix de l'électricité et du type d'installation. Sur ce sous-espace, les orpailleurs investissent très peu du fait de leur statut de migrant prêt à quitter à tout moment. Ce faisant, l'espace aurifère ne jouit pas pleinement du numéraire tiré de la vente de l'or. Cela n'est nullement une particularité de l'espace d'étude. En Côte d'Ivoire le même constat prévaut. En effet, la plupart des acteurs économiques de l'espace Buyo sont des étrangers qui ne se manifestent pas réellement pour entreprendre sur place avec le lucre acquis de leurs activités. Il s'en suit généralement une faible revalorisation de l'habitation sur le site à l'externe mais avec de forts matériels de commodité (ventilateur, poste téléviseur, poste radio, armoire et

réfrigérateur) à l'interne (Aloko-N'Guessan, 2001).

Les sources de ravitaillement en eau sont, généralement, les puits. Ce sont des acteurs économiques poussant des chariots qui approvisionnent en eau les orpailleurs réveillés par l'appel du muezzin ou par la rengaine matinale du coq. Le manque d'entretien régulier de ces points d'eau expose les orpailleurs aux maladies diarrhéiques. Des centres urbains vers cet habitat part un véritable circuit de commercialisation.

### **Le sous-espace des excavations de l'or**

Domaine de risques permanents, les excavations aurifères connaissent une dissémination. Le banco y est expulsé et entassé dans leurs voisinages accentue les aspérités de la surface concernée. La distance entre les excavations aurifères est variable. Formant des puits de différentes formes (ronde, rectangle et carré) à leur début et

réalisées sur des métrages non identiques, les excavations épousent uniformément une forme cylindrique au fur et à mesure qu'elles s'enfoncent dans les profondeurs de la terre. Deux excavations voisines dégagant de l'or peuvent ne pas avoir la même profondeur. Pendant les jours de répit des travailleurs, leur retrait des excavations engendre une ambiance de réel calme sur le site. Contrairement, courant des jours ouvrables, les cris des orpailleurs associés à ceux des oiseaux redonnent vie à ce sous-espace hétérogène. Il est organisé selon le dessein des orpailleurs. Il y a un hangar servant d'abri pour les agents de l'institution Tomboloma. Ces derniers, conformément aux écrits sur leurs tenues à Djoulafoundo, sont des agents appelés la « police minière ». Outre les abris, non loin des excavations, des endroits sont tenus comme emplacement des moyens de déplacement et des vendeurs.

Les différentes affectations, susmentionnées, descriptives de l'organisation de site ne sont pas fortuites. Les sites ont leurs règles que tout orpailleur admet d'avance en venant s'y établir (Keïta, 2001). A l'échelle du site organisé les différents animateurs, en fonction des sexes, s'inscrivent dans des rôles bien spécifiques. Les hommes creusent les excavations et peuvent tirer le banco provenant de ces dernières tandis que les femmes sont interdites d'y descendre pour creuser. Elles sont réduites à tirer donc le banco. La photo (2) est un exemple d'excavation.

Lorsque l'excavation commence à produire de l'or, de nouveaux acteurs économiques viennent solliciter le chef d'excavation dans l'optique de tirer le banco. Et habituellement, ils bénéficient de l'avis favorable de ce dernier qui n'attend rien de ceux-ci en retour. Cet altruisme a été un facteur de création de liens entre orpailleurs. Les relations nées se sont

souvent maintenues au-delà de ce sous-espace. Bien animée par des équipes de travail, la pratique de l'orpaillage est fondée sur l'observation de certaines exigences calendaires implacables. Ainsi, les jours de lundi et de vendredi sont non ouvrables. De ce fait, tout orpailleur saisi en train de travailler sur un site d'orpaillage pendant ces jours non ouvrables est soumis au paiement d'une taxe variant de 15 000 F CFA à 25 000 F CFA. Quoiqu'il en soit, 82 % environ des orpailleurs évoquent qu'avant de creuser une excavation aurifère qu'ils implorant les forces surnaturelles de les épargner des mauvaises choses qui peuvent survenir. Ces implorations, bien que non démontrées scientifiquement comme un moyen de protection, constituent un fortifiant psychologique pour les orpailleurs dans l'exercice de leur travail.

### **L'extraction aurifère, un poids sur l'agriculture**

#### *L'affectation des terres exploitées et exploitables à l'extraction aurifère*

La superficie exploitée : l'extraction aurifère a été un facteur empiétant sur les terres cultivées. On note, selon nos résultats, que 20% des exploitants ont connaissance du phagocytage des terres cultivées dans la commune. Aussi, est-il indispensable de retenir que 8,3% des paysans sont victimes de l'occupation de leurs superficies cultivées par l'extraction de l'or. Le phagocytage du champ pousse des producteurs à se plaindre. La photo (3), est celle d'un paysan se lamentant de l'affectation de sa superficie cultivée à l'orpaillage.



Photo 2 : Sous-espace des excavations de l'or, site Diabani (Cliché des auteurs, 2016)



Photo 3 : Paysan victime de l'affectation de sa superficie cultivée à l'orpaillage Source (Cliché des auteurs, 2016)

Fondamentale dans la chaîne des actes concrétisant la pratique de l'orpaillage, certains auteurs ont, dans leurs études à l'échelle du *Ganadougou*, abordé l'affectation des terres à l'orpaillage. Il s'avère qu'elle est fonction d'un protocole bien régi par les régimes fonciers coutumiers. Le propriétaire terrien est le maître du jeu. En amont il autorise le chef de village à déclencher l'opération d'exploitation. Ce dernier fait une implication de la communauté à travers les tons (groupement). En effet, les tons se composent d'un « *tomboloma* » (membre du

groupement) et d'un « *dozo* » (chasseur) qui sont les deux représentants mandatés par chacun des villages frontaliers au village siège du site (Fané et Samaké, 2019).

En faisant un rapprochement avec l'exemple du *Ganadougou* il ressort clairement que le paysan se lamentant n'est pas propriétaire terrien. Il est emprunteur. Son éviction est traductrice d'acte d'imposition présentant deux conséquences néfastes majeures. La première est l'effritement de valeur fondatrice de la société. En effet, dans

le fond, le prêt de terre procède d'un principe sacro-saint fondateur des sociétés rurales africaines : l'entraide obligatoire. Selon les populations, il n'est pas possible de refuser la terre à son prochain si on en dispose (Fané, 2009). La deuxième est l'atteinte de l'agriculture dans ses fondements productifs comme l'atteste le témoignage de l'enquête. « L'exploitation de l'or a, en 2013, touché la moitié de ma superficie exploitée à Aldjinèna. Il en a résulté des situations difficiles pour ma famille dont le besoin de consommation devient difficile à couvrir. Cela compte tenu de la diminution significative de ma production» dixit M. Magassouba visible sur la photo n°3, ci-dessus. A travers les diverses conséquences, mentionnées supra, l'affectation des espaces cultivés à l'orpaillage constitue un problème à prendre au sérieux. Qu'en est-il à l'échelle de notre espace d'étude ?

Comme l'indique le tableau (2) l'affectation des espaces cultivés à l'orpaillage est un phénomène vécu par des populations à l'échelle de notre espace d'étude. Toutefois, ladite affectation des espaces cultivés est créatrice de différence spatiale notoire. A un premier groupe l'ignorant totalement s'oppose un deuxième groupe de

villages la connaissant. A 50% chacun les deux groupes partagent également les différents villages. Si les villages du premier groupe forment une parfaite homogénéité par l'absence de paysans confrontés à une quelconque éviction de champ, cela n'est pas le cas des villages du deuxième groupe. Ces derniers présentent une réelle hétérogénéité. Très faible à Tombola et Samaya le taux des paysans plaignants n'est pas négligeable à Banacoro. A son niveau, l'arrivée d'une multitude d'orpailleurs étrangers (Burkinabés, Ghanéens, Ivoiriens, Guinéens) disposant des détecteurs de niveau poussé en recherche d'or a coïncidé avec la multiplication d'efforts des orpailleurs huppés maliens qui ont acheté des détecteurs et les ont distribués aux orpailleurs démunis appartenant à leurs réseaux (la production d'or obtenue avec ces appareils a, en grande partie, servi au renforcement économique de ces pourvus). Des fouilles ont été faites partout. Ainsi, des exploitations agricoles ont été touchées.

A Tombola, dans un autre registre la tension est responsable du recul des chercheurs de l'or avec les détecteurs. A Samaya, on note un attachement fort des orpailleurs aux sites: Niaouléni et Kobadani.

Tableau 2 : Etat des lieux de l'affectation des espaces cultivés à l'orpaillage

Villages	Paysans soutenant que leurs exploitations n'ont pas été touchées par l'extraction aurifère		Paysans soutenant que leurs exploitations ont été touchées par l'extraction aurifère	
	Eff.	%	Eff.	%
Banancoro	7	70	3	30
Danga	10	100	0	0
Tombola	9	90	1	10
Djoulafoundo	10	100	0	0
Samaya	9	90	1	10
Sananfara	10	100	0	0
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>92</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

Source : Enquête des auteurs, 2016

### ***Des tensions résultantes de l'extraction aurifère nuisible à la pratique de l'agriculture***

L'exploitation de l'or a orchestré des tensions. En effet, le principe de propriété d'un site d'orpaillage a opposé les habitants de Tombola à ceux de Djoulafoundo. Les premiers de Tombola estiment que le site leur appartient tandis que les deuxièmes de Djoulafoundo pensent que c'est leur propriété. Chacune des populations des deux villages tire les marrons du feu. L'attachement de chaque population à sa version a provoqué l'affrontement. Cette hostilité a fortement fragilisé la cohésion sociale des années durant. Les liens de collaboration en termes d'assistance dans le paysage agricole entre ces populations ont été sérieusement affectés. L'intervention, certes, de l'autorité judiciaire de Kangaba en 2016 a permis d'apaiser le climat entre les populations des deux entités villageoises, mais une méfiance réelle continue d'exister. Dans le même registre un antagonisme existe entre les habitants de Sananfara et ceux d'un village de la Guinée Conakry. Il se rapporte à un site d'orpaillage appelé Daguèfagakolé. Maliens et guinéens s'y sont violemment affrontés et continuent de s'accuser mutuellement. Ainsi, la tension résultant de l'extraction aurifère a, par son caractère soustractif des hommes, touché l'agriculture d'une part, d'autre part la terreur liée à l'exploitation des terres situées vers ce site constitue un motif de leur abandon. Des producteurs détenteurs d'exploitation vers ce site ont abandonné leurs parcelles. Leurs superficies restantes localisées ailleurs sont alors soumises à une forte pression. Cette catégorie d'exploitants représente 40% des paysans enquêtés dans ce village.

### ***Les effets de l'espace truffé d'excavations de l'or sur l'élevage***

L'observation du sous-espace des excavations laisse voir une infinité d'anfractuosités disposées les unes à la suite des autres. Ces excavations ne sont pas fermées. Elles constituent de réelles menaces pour l'élevage pourvoyeur d'animaux

de trait. Suivant nos enquêtes 63,3% des paysans ont été victimes de la perte de leurs animaux. Cent vingt-deux, au total, sont tombés dans les excavations d'or.

Ladite perte des animaux ne concerne pas tous les villages de la même manière. Ces moyennes communales laissent voir des disparités entre les villages.

A Djoulafoundo et Samaya 8/10 des paysans ont, dans chacun des deux villages, perdu 32 animaux dans les excavations aurifères. De ce fait, la moyenne des animaux tombés dans les excavations par producteur touché est de 4 animaux. Celle-ci est de 3,2 par agriculteur interrogé.

A Banancoro, Danga et Tombola 6/10 des paysans déplorent la perte de leurs animaux dans les anfractuosités dans chacun des trois villages. Au total, il y a 18 animaux tombés dans les excavations dans chacun des trois villages. La moyenne des animaux tombés dans les excavations par producteur touché est de 3. Celle-ci est de 1,8 par agriculteur questionné.

A Sananfara, 4/10 des paysans regrettent la disparition de leurs animaux dans les excavations aurifères. Les animaux tombés dans les anfractuosités s'élèvent à 4 têtes. La moyenne d'animaux tombés dans les excavations par producteur touché est de 1, tandis que, celle-ci est de 0,4 par agriculteur interrogé.

Sur la base des différentes situations de perte d'animaux signalées, ci-dessus, il apparaît que dans la commune rurale de Nougua l'extraction aurifère se fait au détriment de l'élevage. Il en résulte un manque d'animaux de trait dont la répercussion est une diminution de la superficie exploitée d'une part, d'autre part une exécution décalée des opérations culturales.

### ***Une forte réduction du temps de travail consacré à l'activité agricole***

Les espaces aurifères disposent d'une forte attractivité (Dembélé, 2016). L'orpaillage, jadis, était une activité s'effectuant pendant la saison sèche. L'arrivée des premières averses annonçait le début de l'hivernage et rappelait le retour des

orpailleurs dans les champs. Les sites d'orpaillage étaient vides d'hommes et leur animation revenait à des espèces de la faune. Aujourd'hui, les orientations économiques des politiques de développement ont contribué à mettre les ressources aurifères au cœur d'une ferveur considérable. Du coup, l'or a été un facteur accrocheur des acteurs économiques cherchant à accroître leur capacité financière. Cela a entraîné une diminution du temps consacré à l'activité agricole. On enregistre 15% et 55% des paysans soutenant successivement que l'exploitation de l'or réduit, moyennement et fortement le temps de travail dans l'exploitation. Ce temps réduit est compensable lorsque l'appui financier de ces orpailleurs permettait aux paysans de combler le vide. La réalité sur le terrain est inquiétante. En effet, 54,8% des paysans enquêtés évoquent une insuffisance de l'appui de leurs orpailleurs. Pour eux ledit appui ne peut pas compenser le temps qu'ils ont raté dans le champ.

## Conclusion

A l'issue de cette étude, il apparaît un territoire aurifère fortement structuré par l'orpaillage. Deux sous-espaces constituent les composantes de ce territoire. L'arrivée des orpailleurs d'horizons divers a donné à l'entité communale une population diversifiée aux réalités socioculturelles variées. L'hypothèse « l'espace de pratique de l'exploitation de l'or est fortement organisé » vient d'être confirmée.

Les effets de l'extraction de l'or sur l'agriculture sont déjà réels. Une activité agricole tenaillée par l'attrait démesuré des acteurs économiques pour l'exploitation du métal précieux. L'orpaillage, par son caractère absorbeur des terres agricoles d'une part et d'autre part, la démobilisation des bras valides agricoles, l'atteinte à l'élevage et la tension empêchant l'exploitation des superficies, empiète beaucoup sur l'agriculture. L'hypothèse « l'orpaillage a des effets préjudiciables très sérieux sur l'agriculture » est corroborée.

Par ailleurs, des lueurs d'espoir existent. Elles sont relatives à la proposition des mesures visant

une bonne coexistence entre l'activité aurifère et l'agriculture. Il s'agit d'impliquer davantage les agents *tomboloma* et de mettre l'accent sur le remplissage des excavations après l'extraction de l'or et l'adoption d'un calendrier pour la fermeture et l'ouverture des sites. Ces stratégies permettront à l'orpaillage et à l'agriculture de réussir la cohabitation.

## Références

- Aloko-N'Guessan J., (2001). L'impact de la création du lac de Buyo sur l'organisation de "l'espace Buyo" dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Rev. CAMES-Série B, vol 03, n°002, p. 86-96.
- Bamba, O., Peledé, S., Sacko, A., Kagambéga, N., Miningou, M.Y.W., (2013). Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso. Journal des Sciences, vol.13, n°1, p. 1-11.
- Bosc, P.M., Sourisseau J.M., Bonnal, P., Gasselin, P., Valette, E., Bélières J.F., (2015). Diversité des agricultures familiales, exister, se transformer, devenir. Quae, Versailles (France), 383 p.
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), USAID, (2007). Plan de sécurité alimentaire\_Commune rurale de Nougua, 2008-2009. Région de Koulikoro, Cercle de Kangaba, 14 p.
- Dembélé A., (2016). Culture du cotonnier et développement rural dans la région de Sikasso au Mali. Thèse de doctorat unique, Université Félix Houphouët-Boigny (République de Côte d'Ivoire), 300 p.
- Direction Nationale de la Météorologie, (2007). Programme d'action nationale d'adaptation aux changements climatiques. Centre National de la Recherche Scientifique, Bamako, 100 p.
- Doucouré, B., (2014). Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal. CODESRA Afrique et développement, vol XXXIX, n°2, p. 47-67.

- Fané, S., Samaké, I. (2019). Entités Territoriales Communales Décentralisées et Gouvernance des Ressources Foncières : L'exemple de l'or dans le Ganadougou/Région de Sikasso au Mali. *European Scientific Journal* October 2019 edition Vol.15, No.29 ISSN: 1857 – 7881, p. 117-137.
- Fané, S., (2016). La question de déterminants des productions agricoles, le cas de certaines cultures vivrières dans la commune rurale de Fani, région de Ségou en République du Mali. *Cinq continents*, vol. 6, n° 13, p. 101-133.
- FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme), (2007). L'exploitation minière et les droits humains. Mission internationale d'enquête, Troisième producteur d'or d'Afrique, le Mali ne recolte que des poussières, 51 p.
- Grätz, T., (2003). Les chercheurs d'or et la construction d'identités de migrants en Afrique de l'Ouest. *Politique Africaine*, n° 91, p. 155-169.
- Grätz, T., (2004). Les frontières de l'orpaillage en Afrique Occidentale. *Autrepart* (30), p. 135-150.
- Keïta, S., (2001). Etude sur les Mines Artisanales et les Exploitations Minières à Petite Echelle au Mali. MMSD (Mining, Minerals and Sustainable Development), 53 p.
- Kouadio, K.N., (2016). Exploitation minière, facteur de recompositions socio-économiques dans la Sous-Préfecture de Hiré (Côte d'Ivoire). *European Scientific Journal (ESJ)*, vol. 12, n°17, p. 287-304.
- Mbodj, F.B., (2011). Boom aurifère à l'est du Sénégal, l'ouest du Mali et au nord-est de la Guinée : mutations socio-économiques et spatiales d'anciennes marges géographiques et économiques. Thèse de doctorat des Universités : Université Gaston Berger Saint-Louis du Sénégal ; Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 322 p.
- OGP (Observatoire Gouvernance et Paix), (2010). Ressources minières et développement de la RD Congo. *Gouvernance minière au Sud-Kivu*, 126 p.
- ONUUDI, DNACPN, (2009). Atelier sous-régional des pays de l'Afrique de l'Ouest francophone sur les problèmes de l'orpaillage. Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances, Bamako, 34 p.
- Sangaré, O., (2016). Rôle de l'orpaillage dans le système d'activités des ménages en milieu agricole : cas de la commune rurale de Gbomblora dans la région sud-ouest du Burkina Faso. Mémoire de maîtrise, Québec, Canada, 172 p.
- Schimann, H., (2005). Impacts de perturbations liées à l'orpaillage sur l'évolution des communautés et fonctionnalités microbiennes d'un sol. Thèse de doctorat de l'ENGREF, 96 p.
- Tassimbedo, M.B., Zongo, L.S., Scie, C., (2013). La place des ressources minières dans l'économie du Burkina Faso. Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, Comité National de Politique Economique (CNPE), Communication de la délégation du Burkina Faso à la première réunion des CNPE avec la Commission de l'UEMOA sur les dossiers de la surveillance multilatérale, Cotonou, du 8 au 11 juillet, 18 p.
- Yaro, Y., Kaboré, I., Kobanka, H., (2011). Etude sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage et carrières artisanales dans cinq régions du Burkina Faso. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Burkina Faso, UNICEF, 85 p.

# Revue Hope

## Evaluation des Offres de Soins de Santé dans les Districts Sanitaires des Cercles de Koutiala et de Kita, Mali

Kamba KONE <sup>a,†</sup>, Balla DIARRA <sup>b</sup>

a. Maitre-Assistante, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

b. Professeur, Rectorat, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

† Auteure correspondante: Dr Kamba KONE: [kambakone@yahoo.fr](mailto:kambakone@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/04/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

**Accès**

**Distance**

**CSCOM**

**Koutiala**

**Kita**

---

### Résumé

Les conditions d'accès aux centres de santé sont déterminées par le coût, la distance, le temps, le relief et les moyens de transport qui constituent les éléments fondamentaux pour la fréquentation de la plupart des centres de santé au Mali. Ce travail veut analyser les caractéristiques de la population et leurs conditions d'accès aux centres de santé des cercles de Kita et de Koutiala. Une enquête socioéconomique a été effectuée auprès de 762 ménages. Les résultats ont été analysés en utilisant les méthodes de statistique descriptive et l'accessibilité géographique par une analyse cartographique des aires de santé des districts sanitaires. Les résultats ont montré que le district de Koutiala compte 42 aires de santé par contre celui de Kita en compte 49 toutes regroupées en 3 districts sanitaires. Ainsi l'accessibilité aux centres de santé est inversement proportionnelle à la distance et est corrélé au type de voies et aux moyens de transports. Celles-ci devraient néanmoins être approfondies avec des études sur l'accessibilité financière de coûts et la prise en compte des besoins de la population en termes d'infrastructures de santé.

© Revue HOPE, tous droits réservés

---

## 1. Introduction

Le problème d'accessibilité aux centres de santé est un problème majeur dans les pays en développement. Cette accessibilité aux soins dépend des zones géographiques et en fonctions des caractéristiques de la population. Elle est liée à un certain nombre de facteurs à savoir la distance, le coût, l'état des voies, etc. Plusieurs chercheurs ont beaucoup abordé sur le problème d'accessibilité. L'accès aux soins est une préoccupation des pouvoirs publics, des patients et des médecins. L'accès est étudié à travers les difficultés financières ou la distance

géographique, pourtant sa nature est multidimensionnelle ; plus particulièrement la région de Languedoc-Roussillon (Raynaud, 2013). Dans les régions Africaines il y a une inégalité d'accès aux soins de santé en fonction de leur répartition spatiale. L'inégalité sociale d'accès aux services de santé est liée à un certain nombre d'indicateurs mesurant l'état de santé de la population (Bagayoko, 2013). Cette attraction peut être déterminée par des surfaces de couverture bien délimitée dans une aire circulaire par rapport à un point d'origine (Bavoux et Chapelon, 2014) d'où des zones tampons. L'analyse spatiale permet de rendre

compte de la disponibilité en termes d'équipements (Kientga, 2010). Ainsi, la localisation des infrastructures de santé met l'accent sur la répartition des centres par région et leurs plateaux techniques. Dans les régions, surtout en milieu rural, un grand nombre de la population abandonne à cause des distances longues. Les difficultés d'accès, surtout des déplacements demandent un coût financier et également en temps non négligeable (SQUEAC, 2013). Les documents sur la dimension spatiale de la localisation et à la représentation des informations géographiques sont des travaux réalisés sur les outils et méthodes en géographique comme celui de Minville et *al.* 2003. De nombreux auteurs, anthropologues et des géographes, ont analysé l'accessibilité sous plusieurs angles. Il ressort dans les analyses qu'il y a une inégale d'accessibilité aux infrastructures entre le milieu urbain et rural. L'accès aux soins modernes par la population est mesuré à travers les niveaux de vie économiques (Ag Erles, 2017). D'autres facteurs peuvent jouer sur l'état sanitaire tel que l'environnement (Ngnikam et al. 2007) de même les incidences du milieu physique, socio culturels, et socio-économiques. A travers cette revue, la relation entre la disponibilité de l'offre de soins de santé dans les districts sanitaires et les modes d'accès aux centres de santé dans le cercle de Kita et de Koutiala ont fait l'objet de plusieurs recherches. La plupart des auteurs n'ont pas abordé les conditions d'accès aux centres de santé dans ces localités (Raynaud, 2013; Maïga, 2010; Kéita, 2018). Cette étude tentera d'apporter sa contribution pour une amélioration dans l'accès aux centres de santé. Le concept de Santé, selon le dictionnaire Larousse 2008, la santé se définit comme «*l'état de quelqu'un dont l'organisme fonctionne normalement*». L'OMS dans le préambule de la constitution de 1946 définit la santé comme «*un état complet du bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*». L'accessibilité est définie comme

une mesure de la proximité à travers la relation entre la localisation des services et celle des patients, en tenant compte de la mobilité des patients, de la distance, de la durée et du coût du trajet (Raynaud, 2010). La distance est l'expression de l'espacement entre deux composants spatiaux. Elle est en effet l'intervalle qui sépare deux éléments différents de l'espace qu'ils soient mobiles ou en mouvements. La distance est aussi la portion d'espace à parcourir pour réaliser un déplacement (Bavoux et Chapelon, 2014). En ce qui concerne le District sanitaire, selon la loi d'orientation de la santé, (loi n°02-049/du 22/07/2002), est une circonscription sanitaire, qui constitue l'unité opérationnelle de planification conformément à la stratégie africaine de développement sanitaire. Il regroupe des aires de santé qui correspond au cercle ou à une commune urbaine de Bamako. Et l'aire de santé est une subdivision territoriale du district de santé. Elle comporte un ou plusieurs villages, ou plusieurs quartiers. La relation entre l'accessibilité spatiale à un centre de santé, et la distance est un déterminant pour une meilleure utilisation afin d'appréhender les disparités locales. La spatialisation permet de faciliter l'accès à l'information dans les structures sanitaires. L'objectif visé ici est d'analyser la disponibilité de l'offre de soins de santé dans les districts sanitaires du cercle de Kita et de Koutiala.

## 2. Matériels et Méthodes

### Présentation de la zone d'étude

Le cercle de Koutiala couvre une superficie de 12 270 km<sup>2</sup>, et 36 communes dont une urbaine situé dans la partie Nord de la région de Sikasso. Il est limité au Nord et au Nord-Ouest par les cercles de Bla et San (région de Ségou) au Sud par le cercle de Sikasso et le Burkina Faso, à l'Est par le cercle de Yorosso et à l'Ouest par le cercle de Dioila (Région de Koulikoro).

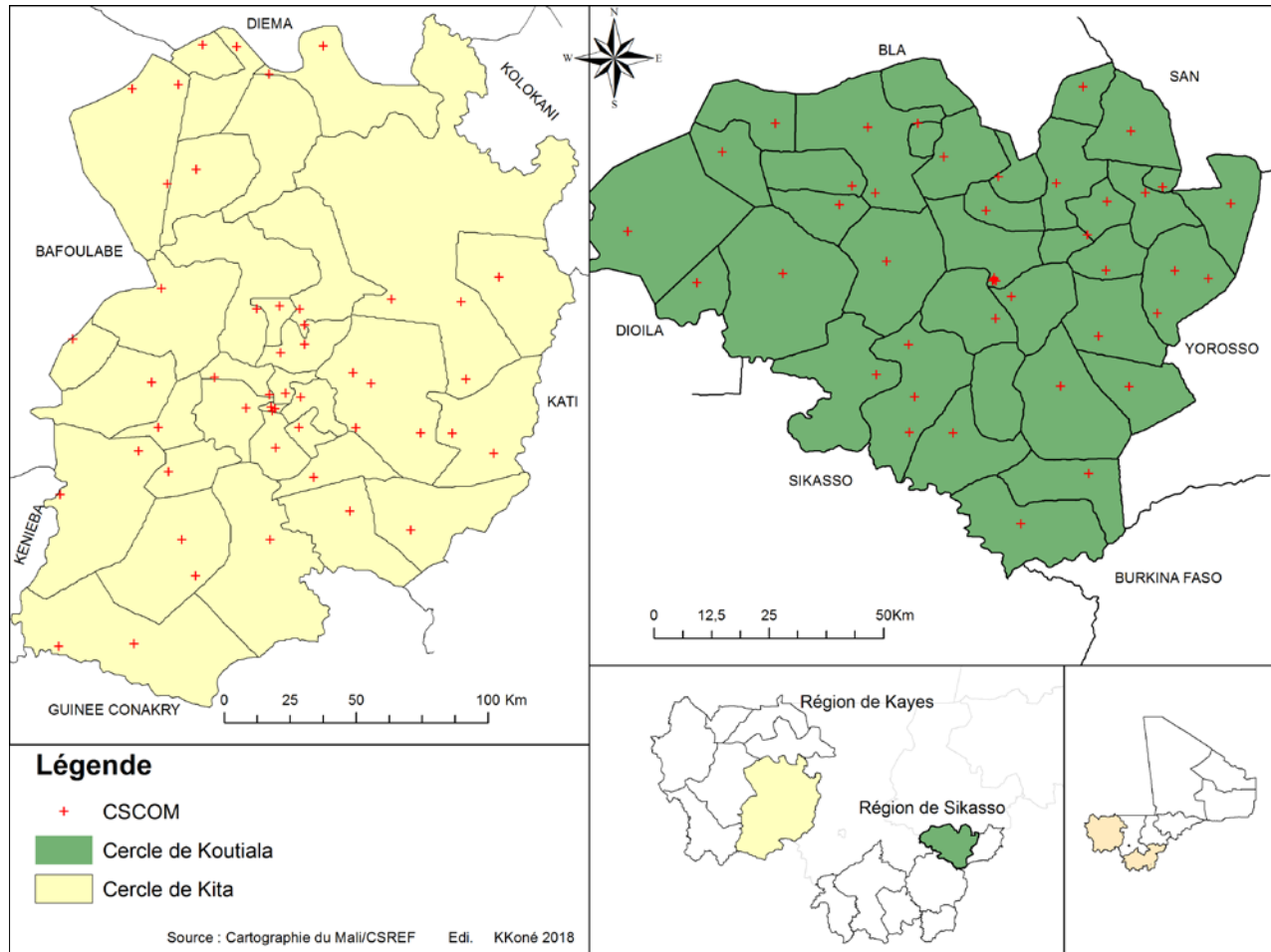


Figure 1: La présentation de la zone d'étude

Il est situé entre 4° et 6° de longitude Ouest ; 11° et 12° de latitude Nord. Le cercle de Koutiala se trouve dans la zone soudanienne. La pluviométrie varie entre 700 et 1100 mm par an avec une température moyenne de 28°C. Dans cette zone la végétation est caractérisée par la savane boisée et arbustive et les forêts classées de celles de Koba, de Zangasso et de M'Pèssoba. En ce qui concerne le cercle de Kita, il est limité au Nord par le cercle de Diéma, au Sud par la République de Guinée, à l'Est par les cercles de Kati et de Kolokani (région de Koulikoro), à l'Ouest par les cercles de Bafoulabé et Kénieba. Le cercle de Kita compte 33 communes avec une superficie de 35 250 km<sup>2</sup>. Il est situé entre 8° et 11° de longitude Ouest, et le 11° et 14° de latitude Nord. Tandis que le cercle de Kita est caractérisée par la présence de deux types de

climat : une partie se trouve dans la zone pré-guinéenne avec une précipitation dépassant 1100 mm/an. La majeure partie est dominée par le climat soudanien. A Kita, la végétation est composée de savane arborée et des forêts classées notamment la forêt classée de Fina, la forêt de Badinko et le parc de la boucle du Baoulé.

### Collecte des données

Pour l'inventaire des aires de santé des districts sanitaire, les données des centres de santé de référence (CSREF) ont servi à déterminer le nombre d'aires de santé. Les annuaires de statistiques de la santé ont permis d'évaluer l'évolution de la couverture sanitaire dans les rayons. Les fonds de cartographie de la

décentralisation, les données du Recensement Général de la

Population et de l'Habitat ont permis de réaliser les différentes cartes. Pour la collecte des données au niveau des ménages dans les deux cercles, le répertoire des villages de l'INSTAT (RGPH., 2009) a servi pour le choix de l'échantillon des ménages. La stratification a été adoptée comme méthode d'échantillonnage. Un sondage à trois degrés est adopté, avec comme unité d'enquête les structures de santé. Les critères de choix des communes sont la présence ou non de centre de santé suivant le répertoire des villages. Pour le premier degré, les communes ont été classées en quatre strates. Ces strates sont des communes qui n'avaient pas de centre de santé en 2009, avec un centre de santé, deux centres de santé et  $\geq$  à trois centres de santé. Ensuite un taux d'échantillonnage d'un tiers (1/3) des communes. Ces communes ont fait l'objet d'une sélection aléatoire spatiale soit au total 24 communes. Le deuxième degré pour le choix des villages, la méthode est le choix raisonné, un village avec centre et un village qui n'a pas de centre, soit quarante-huit (48) villages. Pour le choix des villages retenus, le procédé choisi est la méthode aléatoire spatiale. Enfin pour le troisième degré qui correspond au choix des concessions des villages retenus. Elles ont été tirées au taux de dix pour cent (10%), soit 305 concessions à Kita et 457 à Koutiala. L'enquête a porté sur un ménage par concession, soit au total 762 ménages.

### Traitement des données

Le traitement a été basé sur la statistique descriptive en obtenant la moyenne, mode, médiane qui sont couramment appelés les indicateurs statistiques de position. Cette analyse a permis de déterminer les populations situées dans les rayons de 0 à 5km, de 0 à 15km et au-delà de 15km de l'aire de santé. Cette analyse statistique a fait l'objet de croisement des variables pour réaliser des graphiques et des tableaux pour l'accessibilité et caractéristiques des populations.

Les fréquences, les croisements des variables ont permis de connaître les opinions de la population des deux localités sur le problème d'accès aux centres de santé et également en fonction des strates des communes. Ainsi, 69% des enquêtes ont eu lieu au niveau de la quatrième strate (Tableau 1).

Tableau 1 : Le pourcentage des enquêtés par strates

Strates des communes selon le nombre de centre de santé	%
Pas de centre de santé	7
Avec un centre de santé	13
Avec deux centres de santé	11
$\geq$ trois centres de santé	69
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source: enquête personnelle, 2018

Ce tableau montre que 69 % des enquêtés sont dans les communes qui ont plus de trois centres de santé. Donc les différents résultats issus de ces enquêtes sont représentés sous forme de tableaux et figures en fonction des strates, soit par cercle, ou par commune. Pour l'accessibilité géographique, l'analyse cartographique a permis de faire la carte des aires de santé des districts sanitaires. En ce qui concerne l'aspect cartographique, l'analyse a porté sur les centres de santé publics notamment les aires de santé et les districts sanitaires des zones d'étude. Pour cette phase, les fichiers Excel sur les centres de santé ont été importés dans les logiciels de cartographie pour faire la jointure avec la couche des villages obtenue de la cartographie du Mali. Celle-ci a permis de faire une cartographie des aires de santé (CSCOM) des districts respectifs.

## 3. Résultats

### Caractéristiques sociodémographiques

Le tableau 2 donne le pourcentage des sexes enquêtés auprès d'un échantillon de 762 ménages des populations du cercle de Kita et de Koutiala. La plupart des enquêtés sont de sexe masculin, soit 87% des enquêtés. Le pourcentage de personnes enquêtées varie en fonction des strates.

Dans l'ensemble, la proportion du sexe masculin est plus de 80% dans chacune des strates. Il ressort que 13% des enquêtés sont des femmes.

Tableau 2 : Le pourcentage des personnes enquêtées par strates et par sexe

Strates communes selon le nombre de centre de santé	Homme	Femme	Total
Pas de centre de santé	90	10	100
Avec un centre de santé	91	9	100
Avec deux centres de santé	93	7	100
≥ trois centres de santé	86	14	100
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

Source: enquête personnelle, 2018

Le tableau 3 révèle que 85% des enquêtés de Koutiala sont des chefs de ménages dans les communes avec plus de trois centres de santé et les autres, tous sont des chefs de ménages. Par contre à Kita, 67% sont des chefs de ménages dans les communes avec plus de trois centres de santé. Ces résultats montrent une disparité des statuts dans le ménage. Dans l'ensemble, les ménages sont dirigés par le sexe masculin. Cela s'explique que la majorité des ménages sont dirigés par des hommes. Il est le preneur de décision au sein du ménage, c'est également la personne qui est le plus au courant de ce qui se passe dans le ménage. Il est le plus âgé, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

### La taille des ménages

Dans ces zones, il existe deux groupes homogènes de ménages: les ménages qui ont une taille grande et moins grande (Tableau 4). Une analyse de ce tableau indique que 21% des ménages de Koutiala ont entre 10-15 personnes en charges et 28% à Kita. Les 50% des ménages ont moins de 12 personnes en charge. Un ménage sur deux a 12 personnes en charges avec une classe modale de [10 – 15 personnes] ce qui représente 24% soit un effectif de 181 ménages en faisant allusion à des indicateurs statistiques de positions ou tendance centrale tel que la

médiane. Les ménages qui ont moins de 15 personnes en charge ne représentant que 44% à Koutiala, s'établissent à 60% dans le cercle de Kita. La moyenne de personnes en charge par chef de ménage est de cinq.

### Les facteurs d'accessibilité aux centres de santé

Parmi les scores, la population considère que l'accessibilité est liée à l'état des routes. L'analyse de la figure 2 indique que 81% des enquêtés trouvent la non fréquentation à un centre de soin sont dû à l'état des routes dans le cercle de Koutiala. Dans la zone de Kita c'est plutôt la distance à 58% et les faits sociaux à 32% (religion, coutume etc.). Il faut ajouter également les coûts des consultations soit 54% à Kita. Au niveau de Kita, le problème d'accessibilité est surtout marqué par la distance et l'état des voies. Avec la présence des cours d'eau fait que l'accessibilité devient difficile dans beaucoup de zone du cercle de Kita surtout vers Sagabary.

### Les distances selon les moyens de transport

Les moyens de transport dont disposent les ménages pour leurs déplacements plus particulièrement pour se rendre dans un centre de santé sont en majorité les deux roues. La Figure (3) fait état des moyens de transport disponibles au sein des ménages. Les moyens les plus répandus sont les motocyclettes et les bicyclettes. Les motocyclettes représentent 75% à Kita et 73% à Koutiala, pour 52% des ménages de Koutiala, les bicyclettes constituent les moyens de déplacement. Les dos d'animaux qui sont les anciens modes de transport, occupent 1% à Koutiala et 6% à Kita. A tout cela, il faut ajouter les charrettes qui sont toujours utilisés. Selon MD, les types de motos sont généralement les «*sanili*» considérés par la population comme des tout-terrains surtout en période de saison pluvieuse.

Tableau 3 : Proportion du statut du chef de ménage selon les strates par cercles

Cercles	Chef de ménage	Strates des communes				Total
		Pas de centre de santé	Avec un centre de santé	Avre deux centres de santé	≥ trois centres de santé	
Koutiala	Oui	100	100	100	85	88
	Non	0	0	0	15	12
	Total	100	100	100	100	100
Kita	Oui	72	86	91	67	76
	Non	28	14	9	33	24
	Total	100	100	100	100	100

Source: enquête personnelle, 2018

Tableau 4 : Nombre de personne en charge du chef de ménages

Classe des personnes en charge	Cercles	
	Koutiala %	Kita%
[0-5[	4	10
[5-10[	19	22
[10-15[	21	28
[15-20[	20	16
[20-25[	11	20
[25-30[	17	6
[30-35[	2	3
>= 35	5	6
Total	100	100

Source: enquête personnelle, 2018

Dans la plupart des cas, quel que soit la distance, la population utilise comme moyens de déplacement principale les *Sanili* ; les vélos. Ces engins à deux roues sont adaptés sur beaucoup de voies assurant ainsi 74% des déplacements selon les distances de parcours.

La figure 4 nous dresse la proximité ou l'éloignement du centre que la population apprécie en fonction des distances. A travers cette figure, 26% des enquêtés trouvent que les centres de soins sont éloignés et 35% pensent qu'ils sont proches. Selon les strates, les zones où il n'y a pas de centre, environ 30% trouvent que la distance est longue. Par contre les communes avec trois centres prouvent aussi à 25%. Ce résultat est comparable aux résultats de l'Enquête de Base sur l'Utilisation des Centres de Santé Intégrés du Congo en 2010, où 38,0% trouvent acceptables les distances.

### La répartition géographique des aires de santé des districts sanitaire

Le District de santé appelé encore « hôpital du district » est le premier échelon, découpé en aires de santé, disposant d'un Centre de Santé Communautaire qui offre le paquet minimum d'activités. C'est la base de la pyramide où s'applique la médecine dans ses aspects curatif, préventif et promotionnel pour le paquet minimum d'activités. Chaque aire de santé est gérée par une Association de Santé Communautaire (ASACO). Le CSCOM est le premier niveau de contact. Ils sont considérés comme des centres de proximité des populations. La figure 5 correspond à la cartographie des centres de santé communautaires des districts sanitaires. Le cercle de Kita dispose de trois districts sanitaires avec 397 villages, 49 aires de santé et 33 communes. Le district de Kita est composé de 25 communes avec 341 villages et une population de 429122 habitants en 2017 et 37 aires de santé. Pour le district de Sagabary compte cinq aires avec 26 villages pour une population de 42175 habitants. Et enfin le district de Séféto, il y a sept aires pour une population de 71 304 habitants. Le cercle de Koutiala compte

264 villages regroupés autour de 42 aires de santé et 36 communes et une population de 752277 habitants (CSREF, 2017). Cette disponibilité

permet de déterminer le pourcentage de population dans les rayons (Figure 6).

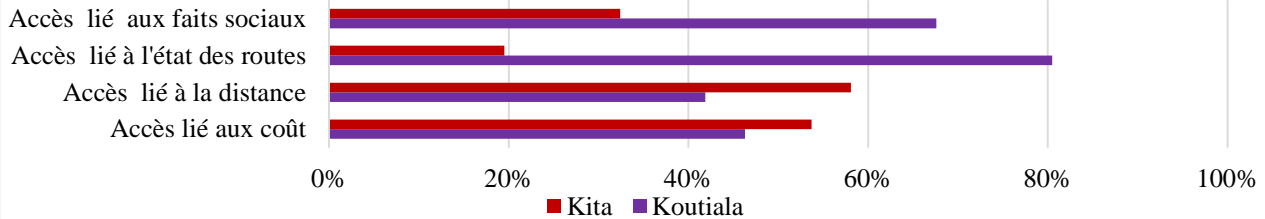


Figure 2 : Critères d'accessibilité aux centres de santé selon les enquêtés (Source: enquête personnelle, 2018)

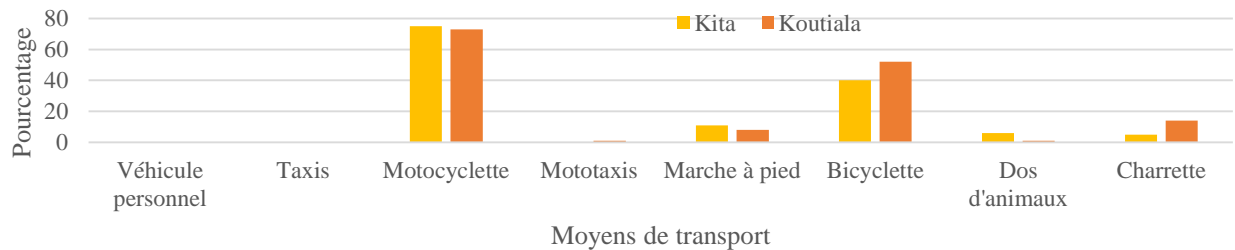


Figure 3 : Moyens de transport des ménages selon la modalité de possession (Source: enquête personnelle, 2018)

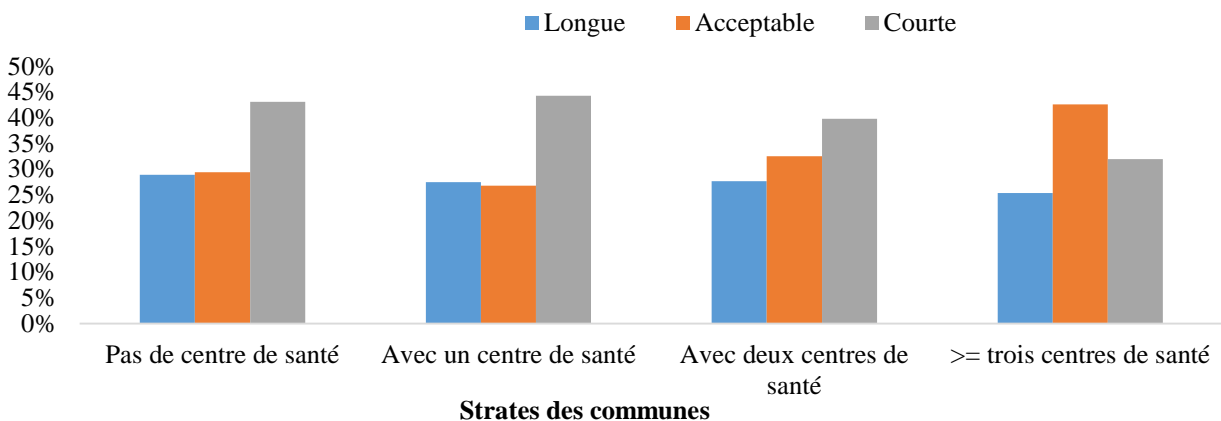


Figure 4 : L'appréciation de la distance selon les enquêtés (Source: enquête personnelle, 2018)

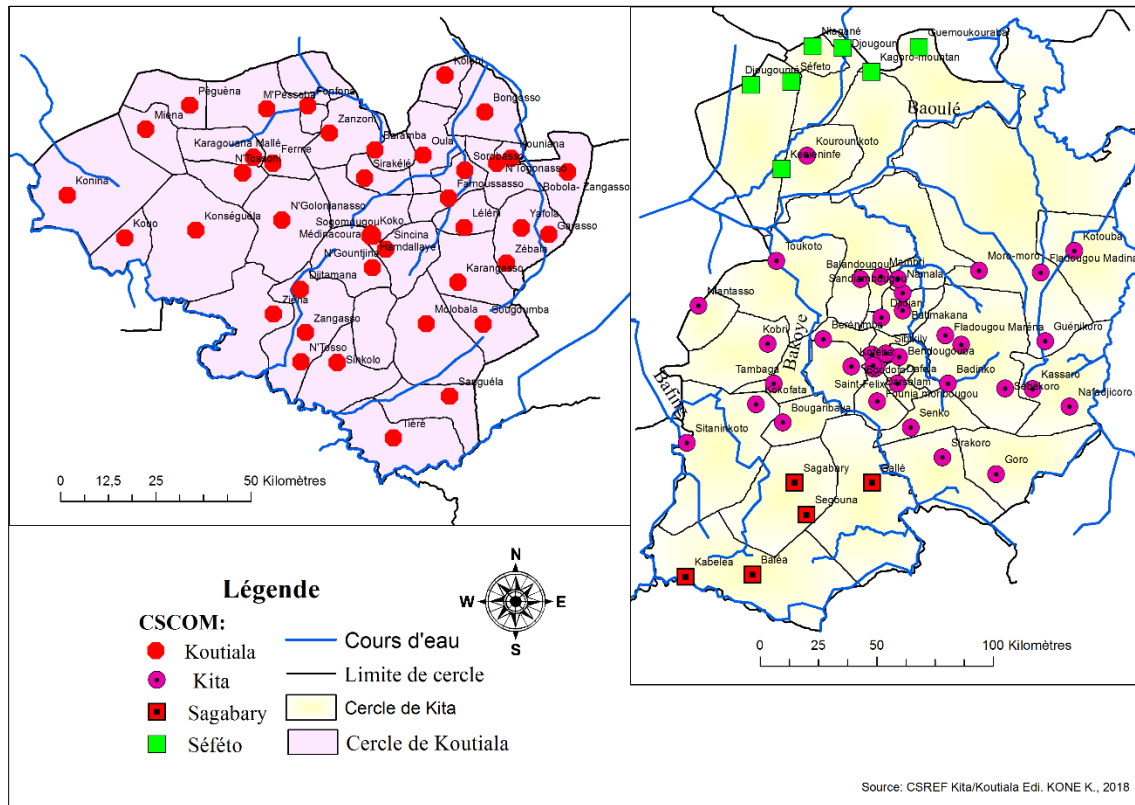


Figure 5 : Centres de santé communautaire du cercle de Kita et de Koutiala

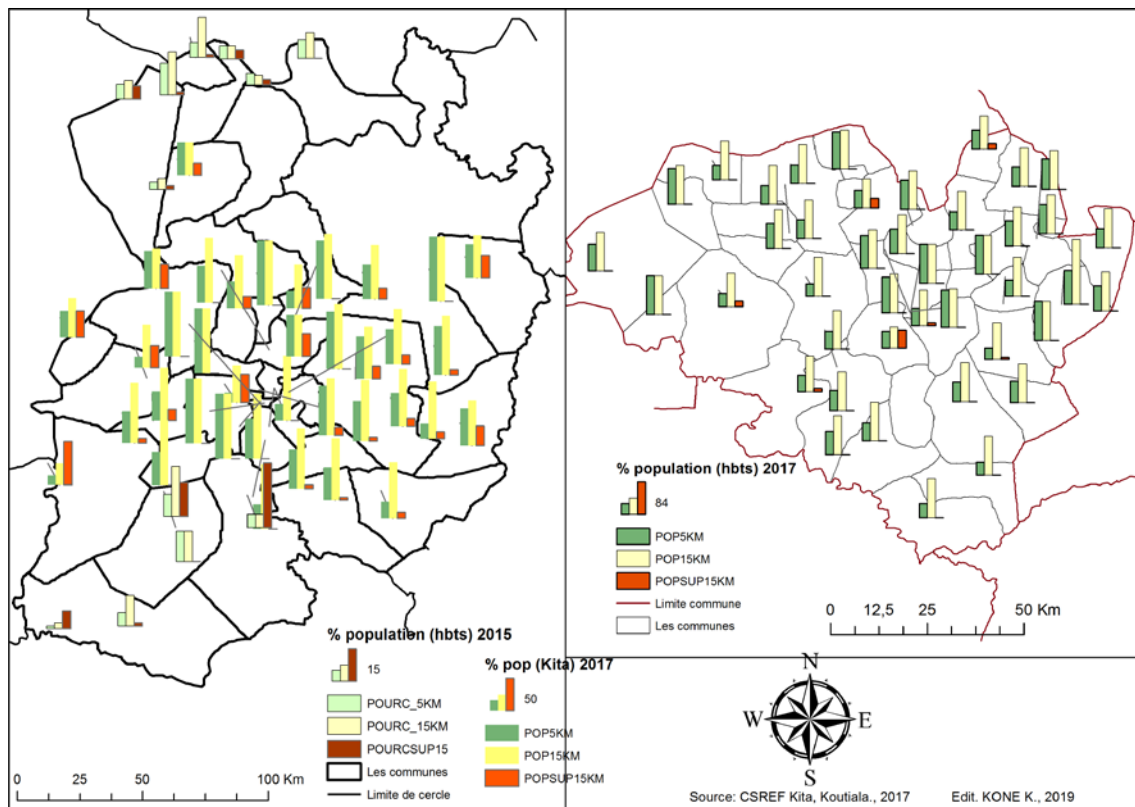


Figure 6 : Le pourcentage de population par CSCOM du cercle de Kita et de Koutiala

La figure 6 donne le pourcentage de population de 0 à 5km et de 0 à 15km d'un CSCOM. Le district sanitaire de Koutiala compte 42 aires de santé avec une population de 752 277 habitants en 2017. La population des aires de Famoussasso, de Kouo, de Sogomougou et de Zébala ont une couverture sanitaire dans un rayon de 5km. Les aires ayant les populations au-delà de 15km sont l'aire de Karangasso, de Koloni, de Konséguela, de N'Goutjina, de Sanguéla, de Sincina, de Zanzoni

et de Ziéna. Cette population compte 27 426 habitants. L'aire de N'Goutjina a environ 46% de sa population au-delà de 15km. En moyenne il y a 5 villages par aire de santé à Koutiala. Certaines communes ont deux ou trois aires de santé. C'est le cas des communes rurales de Zangasso (N'Tosso, Djitamana et Zangasso) et de Zébala (Yafola, Garasso et Zébala). D'autres n'ont aucune aire comme la commune de Zanina et de Kapala.

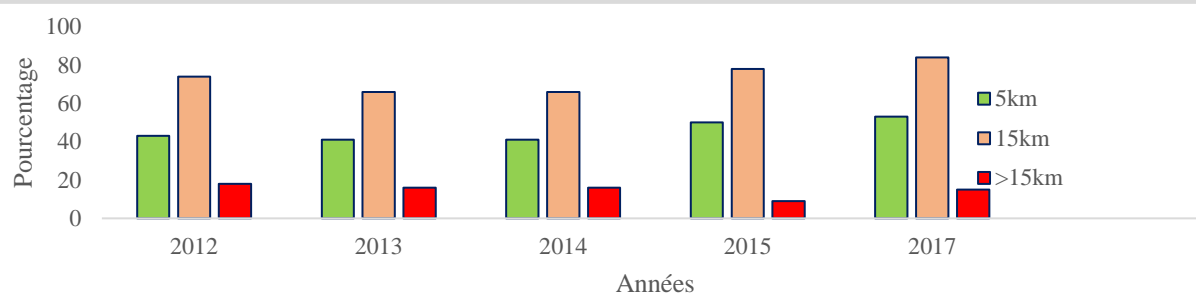


Figure 7 : La population du district sanitaire de Kita dans les rayons (Source : Annuaire SLIS 2015,2018, CSREF 2017)

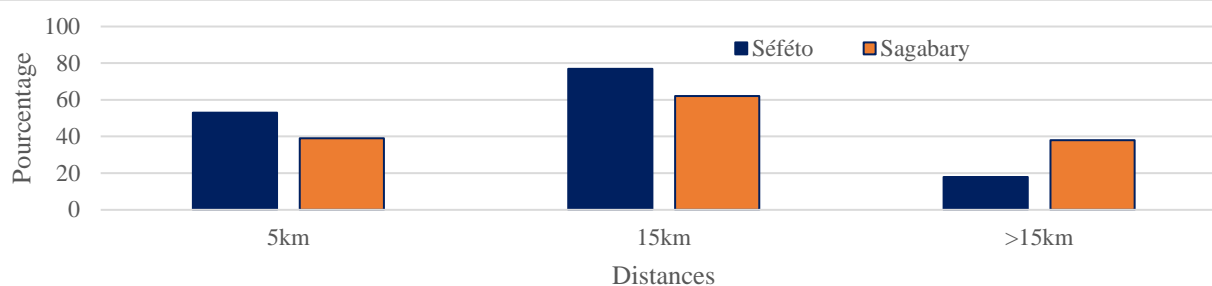


Figure 8 : La population des districts sanitaires dans les rayons en 2018 (Source : SLIS, 2018)

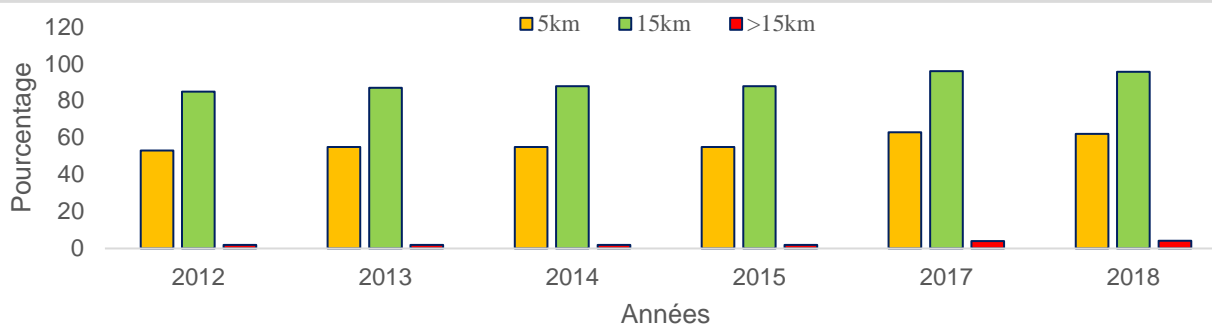


Figure 9: La population du district sanitaire de Koutiala dans les rayons (source : Annuaire SLIS 2015, 2018, CSREF 2017)

Le cercle de Kita est constitué de 3 districts sanitaires. Les aires couvertes à 5km sont celle de Batimakana, Brénimba, Darsalam, Makandiambougou, Saint-Felix et Souranzan. Les deux autres districts sont à 15km et au-delà. La commune rurale de Sébécoro comprend 4 aires (Fladougou Maréna, Fladougou Bankassi, Badinko et Sébécoro) et la commune de Madina trois aires (Fladougou Madina, Moro-moro et Guénikoro). La distance entre les villages et les centres de santé communautaires sont souvent énormes. Celle-ci peut jouer sur le taux de couverture sanitaire qui est en évolution surtout dans les rayons de 15km (Figure 7).

La figure 7 montre l'évolution de la population dans les rayons de 5 et 15km. A travers cette figure, 15% de la population sont au-delà de 15km du district de Kita soit 67 291 habitants et 53% à 5km avec une population de 232322 habitants. En 2017, 84% de la population se situent à un rayon de 0 à 15km. Dans la zone de Séféto et Sagabary, les facteurs naturels (Baoulé et le Bakoye) qui sont les affluents du fleuve Sénégal constituent une entrave pour l'accès aux soins dans ces localités (Figure 8).

Le district de Sagabary, 39% de la population sont à 5km alors que 38% de la population se trouvent à plus de 15km et 62% dans le rayon de 0 à 15km. Pour le district de Séféto 18% de la population sont à 15km, 77% de 0 à 15km tandis que 53% sont à 5km en 2018. Le taux de couverture du cercle de Kita est lié à la présence des trois districts en 2015. Le cas de Kita pourrait s'expliquer par la distance des aires de santé au CSREF avec une moyenne de 53km pour le district de Kita, 37km Séféto et 41km pour le district de Sagabary.

La figure 9 montre durant les cinq dernières années le pourcentage de population dans les rayons de de 5km, 15 km et > 15km. De 2012 à 2015. Au-delà de 15km, le pourcentage reste constant soit 2%. Durant l'année 2017, 63% de la population sont une distance de 5Km d'un centre fixe, 96% de 0 à 15km et seulement 4% sont une distance supérieure à 15km. Cette évolution s'explique par un rapprochement de l'offre de soins à la population dû à la présence des centres.

La distance moyenne des aires au district est de 45km.

#### 4. Discussion

La majorité des ménages sont dirigés par des hommes. Ceci est confirmé par une étude effectuée par le Groupe de Recherche en Economie Appliquée et Théorique (GREAT) en 2006 sur Koutiala et son hinterland pour la relance de l'économie locale dans le cadre de l'Ecococ son cahiers n°18, que 84% des ménages sont dirigés par les hommes et 16% par les femmes. Les données de l'EDS V confirment également cette tendance dont la quasi-totalité des ménages sont dirigés par un homme (91%); seulement 9% des ménages ont, à leur tête, une femme. Les opérations de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) de 2016 confirment que le Mali a une structure familiale faite généralement de ménages de grande taille. La taille moyenne des ménages est estimée à 7,8 personnes. Pour les critères d'accessibilité, les résultats sont comparables à ceux de Doumbouya sur l'accessibilité des services de santé en Afrique de l'Ouest : le cas de la Guinée. D'autres raisons de non utilisation des services de santé ont été avancées : le coût d'accès aux soins (43% des urbains contre 57% des ruraux) et 95 % des réponses des usagers ruraux enquêtés dénoncent le facteur distance contre 5% pour les urbains. De même les résultats de Masudi en 2012, trouve 89,2% DES parle de l'indisponibilité des moyens financiers comme principale cause de l'inaccessibilité aux soins. Mais les résultats de Kanta, (2005) 39,6% trouvent que le montant des frais est élevé. En ce qui concerne le moyen de transport, ceux sont les motocyclettes qui sont les plus utilisés. Ces résultats sont confirmés par celui de Sidibé (2011) qui trouvent 30% des déplacements à Bamako se font en motos. Le deuxième moyen de déplacement utilisé est la marche à pied, soit 26% des déplacements mais différent à nos résultats. Selon Yesguer (2009), le choix de distance trop élevé conduit à la recherche d'une demande de qualité de soins. La rareté des

services et leur éloignement sont des obstacles difficiles au développement des zones reculées. Conjugué avec le manque d'alternatives d'ouverture (les ambulances et les centres de soins, dans notre cas), l'éloignement se transforme en un enclavement complexe où plusieurs facteurs s'entremêlent: le relief, la politique d'aménagement et la pauvreté des gens et de la région. Pour la cartographie des aires de santé dans les districts sanitaire de Kita et de Koutiala, la méthode cartographique utilisée, les résultats diffèrent de celui de Maiga car la distance moyenne des aires du CSREF est de 44km à Koutiala et 50km à Kita. A travers la création des zones tampons, il a montré la distribution inappropriée des centres de santé dans certains quartiers de la Commune V du district de Bamako. La population effectue plus de 1km pour se rendre dans un centre de santé. La distance maximum pour avoir accès à une structure sanitaire est de 500m. Pour le pourcentage de population dans les rayons, les résultats sont proches du memento sur la situation sanitaire qui trouve 66% de la population se trouvent à 5km.

## Conclusion

L'étude a permis d'établir dans un premier temps les caractéristiques sociodémographiques des ménages. L'étude a montré que la plupart des enquêtés sont des chefs de ménages. Les chefs de ménages sont censés être les premiers responsables des membres du ménage avec des tailles différentes. Ce paramètre a des influences sur la décision de se soigner surtout quand la taille est grande. La taille de la classe modale montre des ménages élargis et le nombre important d'enfants dans les ménages. Ils constituent des poids démographiques pour soigner le nombre de personnes pourvu qu'un nombre important tombe malade au même moment. En ce qui concerne l'accessibilité, les voies les plus empruntées sont les pistes entretenues et saisonnières avec comme moyens de transport les motocyclettes et les bicyclettes. La superposition de plusieurs couches vectorielles a permis de montrer la dynamique

spatiale des centres à travers les données recueillies dans les différents Centre de santé de référence de Koutiala et de Kita. L'analyse cartographique a montré les poids démographiques des aires de santé dans les rayons. Ainsi l'accès géographique est surtout lié à la distance et l'état des voies.

## Références

- AG Erless, M., (2017). Dynamique des choix préférentiels en matière de soins de santé chez les populations Kel-tamasheq vulnérables déplacées de Kidal (Mali), Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée, Bamako, Anthropologie sociale, 269p.
- Bagayoko, C.O., (2010). Mise en place d'un Système d'Information Hospitalier en Afrique Francophone: Cinz@n, étude et validation du modèle au Mali, Thèse de doctorat Université de la Méditerranée AIX Marseille II, Département Santé publique et Recherche Clinique, 142p.
- Bavoux J.J., et Chapelon L., (2014). Dictionnaire d'analyse Spatiale, Paris, Armand Colin France, 191p.
- GREAT, (2005). Koutiala et son hinterland pour la relance de l'économie locale, les cahiers N°18, 74p.
- [https://infoscience.epfl.ch/record/125891/files/EPF\\_L\\_TH4187.pdf](https://infoscience.epfl.ch/record/125891/files/EPF_L_TH4187.pdf), consulté le 20 mai 2016.
- INSTAT., (2017). Consommation pauvre bien-être des ménages, Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), 75p.
- INSTAT., (2009). 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Répertoire des villages.
- Kanta, K., (2007). Utilisation des services de santé et perception de la qualité des soins par les populations de l'aire de santé de Segué (cercle de Kolokani), thèse Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto – Stomatologie, 211p.
- Keïta, M.M., (2018). Migration et Accès aux Services de Santé dans le District de Bamako

- Analyse par approche géomatique, Thèse de doctorat Université Bretagne Loire, Paris France, Département de Géographie, 410p.
- Kientga, S., (2008). Contribution du SIG à l'analyse des liens déchets santé en milieu urbain dans les pays en développement. Cas de deux secteurs de la ville de Ouagadougou, Burkina Faso, Thèse ; Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 241p.
- Maiga, M.H., (2010). SIG et spatialisation des infrastructures sanitaires en commune V du district de Bamako, Mémoire de maîtrise, Centre Régional de Formation aux Techniques des Levés Aérospatiaux (RECTAS) NIGERIA.
- Masudi, K.A., (2012). Problématique de l'accessibilité aux soins de santé primaires en milieu urbanorural, Mémoire, Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM) Goma-Graduat, 41p
- Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, rapport annuaires statistique du Système d'Information Sanitaire, 2012, 2015, 2018.
- Minvielle, E et Sid-Ahmed S., (2003). L'analyse statistique et spatiale : Statistiques, cartographie, télédétection, SIG., Outils et méthodes en géographie, Paris, Edition du Temps, 203p.
- Ngnikam, E., Mougoue, B., Tietche, F., (2007). Eau, Assainissement et impact sur la santé : étude de cas d'un écosystème urbain à Yaoundé », Actes des JSIRAUF, Hanoi, 6-9 novembre 2007, 13p.
- Raynaud, J., (2013). L'accès aux soins : des perceptions du territoire aux initiatives des acteurs : concepts, mesures et enquêtes pour une analyse géographique de l'organisation et du développement d'une offre de soins durable, Thèse de doctorat de l'Université Montpellier 3 France, Département Géographie et Aménagement du territoire, 421p.
- Sidibé, D., (2011). « Mobilité Urbaine dans le district de Bamako » dans DEMBELE Samba (dir), 2017, Dynamique Socio-spatiale de la ville de Bamako et Environs, Thèse de doctorat Géographie, Université de Caen Normandie, pp113-114.
- Yesguer, H., (2009). Enclavement des espaces ruraux Approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages Kabyles, Thèse de doctorat, Université du Havre, 345p.

# Revue Hope

## La Commercialisation du Poisson Frais dans le Cercle de Kati : Pour quelle Analyse spatiale ?

Mory SIBY<sup>a, †</sup>, Sina COULIBALY<sup>a</sup>, Hamadoun TRAORE<sup>a</sup>

a. Maitre-Assistant, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant : Dr Mory SIBY : [siby003@yahoo.fr](mailto:siby003@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/05/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

*Commerce*

*Espace fluvial*

*Espace de commerce*

*Flux de poisson*

*Kati*

---

### Résumé

Dans l'espace fluvial du cercle de Kati, le commerce du poisson frais est plus créateur d'emplois aussi bien pour les producteurs que pour les autres acteurs de la filière pêche. L'objectif de cette recherche est de décrire et d'analyser le circuit de vente, la structure de l'espace de commercialisation, les prix du poisson à la production. Pour mener cette étude, nous avons fait une revue documentaire et des enquêtes de terrain. Pour constituer l'échantillon, nous avons divisé la zone d'étude en trois secteurs : le secteur supérieur, le secteur moyen, le secteur inférieur. Dans chaque secteur, les sites de pêche furent déterminés. Nous avons choisi au hasard 9 sites sur un total de 42. Dans chaque site, des pêcheurs et des marchandes de poissons tirés au hasard ont été enquêtés. La taille de l'échantillon est : 122 pêcheurs et 38 marchandes de poisson. L'étude montre que le circuit de vente du poisson est peu segmenté dans cette zone. Elle montre également que l'espace qui se prête au commerce de poisson frais est peu structuré. Les principaux éléments qui le structurent sont : les voies de communication, les marchés, les flux de poisson frais. Enfin notre étude révèle que le prix du kg de poisson frais à la production est très incitatif grâce à la proximité avec le district de Bamako. Ainsi, si le kg de *Labeo coubie* est cédé à 1000 F.CFA dans le secteur supérieur, il est vendu à 1250 F.CFA dans le secteur moyen et inférieur. Pour les espèces *Oreochromis niloticus*, *Sarotherodon galileus*, *Synodontis schall*, le Kg est vendu dans le secteur supérieur à 1000 F.CFA. Pour ces mêmes espèces le prix du kg varie entre 1000 F.CFA et 1750 F.CFA. Ce commerce florissant du poisson motive aujourd'hui les migrations des pêcheurs du delta central du Niger vers cette zone.

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

Dans l'espace fluvial du cercle de Kati, la pêche artisanale dispose d'énormes potentialités d'ordre naturel, humain et socio-économique. Exploitées de façon efficiente, ces potentialités peuvent être facteur de développement et

contribuer à la réduction de la pauvreté dans la zone. Sur le plan de la valorisation des produits de la pêche de cette zone, on peut souligner que le commerce du poisson frais est plus créateur de richesses, aussi bien pour les producteurs que pour les divers opérateurs économiques de la filière. L'objectif de cette recherche est de

décrire et d'analyser le circuit de vente, la structure de l'espace de commercialisation, les prix du poisson à la production. Pour mener cette étude, nous avons fait une revue documentaire et des enquêtes de terrain. Pour constituer l'échantillon, nous avons divisé la zone d'étude en trois secteurs : le secteur supérieur, le secteur moyen, le secteur inférieur (Siby, 2014). Les secteurs se distinguent par la forme de l'habitat. Le secteur supérieur va, de la limite Sud-ouest de Kati à *Koursalé dankan*. L'habitat dans ce secteur est une imbrication de cases rondes à toiture de chaume. Le secteur moyen va de *Koursalé dankan* aux limites du cercle de Kati avec le district de Bamako. Dans ce secteur l'habitat se caractérise par la prédominance des maisons rectangulaires à toit en terre battue, mais souvent avec toiture en tôle. Le secteur inférieur est compris entre les limites Est du district de Bamako et les limites Sud-ouest du cercle de Koulikoro. Dans ce secteur, les pêcheurs sont généralement installés dans des huttes en pailles au bord du fleuve. Cette forme de l'habitat montre le caractère provisoire de leur installation. Dans chaque secteur, les sites de pêche furent déterminés. Nous avons choisi au hasard 9 sites sur un total de 42. Dans chaque site, des pêcheurs et des marchandes de poissons tirés au hasard ont été enquêtés. La taille de l'échantillon est 122 pêcheurs et 38 marchandes de poisson. L'étude montre aussi que les acteurs de la filière poisson évoluent dans un espace de commercialisation peu structuré. Elle montre également que le prix du kg de poisson frais à la production dans cet espace est très incitatif à cause de la proximité avec le district de Bamako (le plus important foyer de consommation du pays). A cet égard, l'espace fluvial du cercle de Kati peut être considéré comme un véritable bassin halieutique pour le district de Bamako. Dans ce bassin, les variétés de poissons sont vendues à des prix variables selon les secteurs de production. Ainsi, si le kg de (*Labeo coubie*) est cédé à 1000 FCFA dans le secteur supérieur, par contre il est vendu à 1250 F.CFA dans le secteur moyen et inférieur. Pour les espèces *Oreochromis niloticus*, *Sarotherodon galileus*,

*Synodontis schall*, le kg est vendu dans le secteur supérieur à 1000 F.CFA. Pour ces mêmes espèces le prix du kg varie de 1000 F.CFA à 1750 F.CFA. Ce commerce florissant du poisson motive aujourd'hui les migrations des pêcheurs du Delta Central du Niger vers cette zone.

## 2. Matériels et Méthodes

La démarche méthodologique utilisée comporte les étapes suivantes: i) la sectorisation de la zone, ii) la revue bibliographique et iii) une enquête quantitative.

### La sectorisation de la zone d'étude

Trois secteurs ont été identifiés:

- Le secteur supérieur s'étend de la limite Sud-ouest du cercle de Kati à *Koursalé dankan*. Les sites de pêche à allure de village sont plus répandus dans ce secteur. L'habitat dans ces sites est une imbrication de cases rondes à toiture de chaume et de maisons rectangulaires à toitures en terre battue, voir photo n° 1.
- Le secteur moyen va de *Koursalé dankan* aux limites du cercle de Kati avec le District de Bamako. Dans ce secteur, les villages dont une partie de la population pratique la pêche sont beaucoup plus répandus. Leur habitat se caractérise par la prédominance de maisons rectangulaires à toit en tôle ou en terre battue, des cases rondes traditionnelles avec toitures en chaume, voir photo n°2.
- Le secteur inférieur comprend le tronçon du fleuve compris entre les limites Est du district de Bamako et les limites avec les cercle de Koulikoro. Ce secteur se caractérise par des sites provisoires. Les pêcheurs sont installés dans les huttes au bord du fleuve, voir photo n° 3.

### L'étude documentaire

Dans le cadre de cette recherche, nous avons exploré plusieurs documents. Il s'agit des centres des rapports, des mémoires, des thèses, des ouvrages généraux, La lecture de ces documents nous ont permis d'avoir une approche plus large du sujet.

1



2



3



Photos : Sites de pêche : 1) secteur superieur, 2) secteur moyen, 3) secteur inferieur (©Clichés M. Siby)

## L'enquête de terrain

Une enquête quantitative qui a ciblé d'un côté les pêcheurs, et de l'autre les marchandes de poisson. En effet, la constitution d'une base de sondage s'est avérée nécessaire, car il existe très peu d'informations sur les sites de pêche et le nombre de pêcheurs et de marchandes de poisson de cette zone. Pour constituer l'échantillon de pêcheurs et de marchandes de poisson nous

avons utilisé la méthode aléatoire. Dans chaque site, des pêcheurs et des marchandes de poissons tirés au hasard ont été enquêtés. Les études effectuées dans le domaine de la pêche en Afrique et au Mali ont été mises à contribution. Des rapports d'activités, de missions; des mémoires, des thèses, des articles, des communications scientifiques et des informations recueillies auprès des autorités ont été mises à contribution.

Tableau 1 : Nombres de pêcheurs et de marchandes enquêtés par site

Sites choisis	Nombre de pêcheurs	Nombre de marchandes de poisson
Dangassa Somono	20	5
Makono Somono	18	8
Kourouba	15	6
Djoliba	10	9
Samanyana somono	18	6
Krina somonosso	8	1
Dagaba	8	1
N'kere daga	14	1
Sidjankoro	11	1
Total	122	38

## 3. Résultats

### Un circuit de vente peu segmenté

Le circuit de vente est la ligne segmentée que suit le poisson depuis le producteur jusqu'au consommateur. Les segments du circuit de vente sont reliés par des acteurs à travers lesquels transite le poisson. Dans la zone fluviale du cercle de Kati, ces acteurs se répartissent en trois catégories: les pêcheurs, les femmes de pêcheurs, les collectrices de poisson.

#### *Les pêcheurs*

L'étude révèle que le système de location des embarcations, ou des engins de pêche n'existe pas dans l'espace fluvial du cercle de Kati. Chaque pêcheur est propriétaire des moyens dont il dispose. Il s'agit de son (embarcation et de ses engins de pêche). Par conséquent chacun est propriétaire à part entière du poisson qu'il pêche.

Dans la transaction du poisson, ces pêcheurs se répartissent en deux catégories :

- Les pêcheurs qui vendent eux même leur poisson dès qu'ils amarrent leurs pirogues. Ils sont peu nombreux dans la zone. Ce sont des pêcheurs migrants venus du delta central pour passer une saison de pêche. Dans la plupart des cas, ils ne se font pas accompagner par leurs épouses.
- Ces pêcheurs qui confient la vente de leur poisson aux intermédiaires. Ce sont, dans la presque totalité des cas, des semi-professionnels sédentaires mariés et les semi-professionnels migrants temporaires vivant avec leurs épouses à cause de l'allongement de leur séjour. Cette catégorie de pêcheurs représente 59% des enquêtés.

#### *Les femmes de pêcheurs*

Dans la transaction du poisson, les femmes de pêcheurs jouent le rôle d'intermédiaires entre les

pêcheurs et les grossistes du village, pendant les jours ordinaires. Par contre, les jours de foire hebdomadaires elles jouent d'une part le rôle d'intermédiaires entre les pêcheurs et les détaillants venus s'approvisionner et entre pêcheurs et consommateurs locaux et forains d'autre part.

Dans cette transaction du poisson, nous avons considéré ces femmes de pêcheurs comme étant des intermédiaires dans la mesure où elles sont détentrices de poisson mais n'en sont pas propriétaires. En effet, dans chaque famille de pêcheurs elles se relayent dans la vente du poisson de leur mari conformément à la règle de la polygamie qui astreint l'époux à être équitable envers toutes en passant deux nuits consécutives avec chacune d'entre elles. Conformément à cette règle, celle qui reçoit le mari s'occupe de la vente du poisson pendant deux jours.

A ce niveau de la transaction, le commerce de poisson ne nécessite pas de moyen de conservation car dès que leurs maris reviennent du fleuve, les femmes de pêcheurs négocient leur poisson avec les collectrices du village. Cette opération a lieu très tôt le matin ou souvent dans l'après-midi.

Détentrices non propriétaires du poisson, les femmes de pêcheurs ne payent pas au comptant le poisson qu'elles prennent avec leurs maris. Ces derniers le leur donnent à un prix inférieur à celui du marché. La différence entre ces deux prix constitue leur bénéfice.

Ce mode de transaction du poisson aide les femmes des pêcheurs à prendre en charge une partie des dépenses de la famille notamment le prix de condiment qui leur revient presque entièrement. Leurs maris se chargent d'autres besoins de la famille.

### ***Les collectrices de poisson***

Ce sont elles aussi des femmes de pêcheurs mais qui font exclusivement le commerce de poisson. En plus du poisson de leurs maris, elles payent au

comptant celui d'autres femmes de pêcheur. Ces collectrices vendent leur poisson aux détaillants avec lesquelles marchandent.

### **Un espace de commercialisation peu structuré**

Dans la zone fluviale du cercle de Kati, l'espace qui se prête au commerce de poisson frais est peu structuré. Les principaux éléments qui le structurent sont : les voies de communication, les marchés et les flux de poisson frais.

#### ***Les voies de communication***

Les routes constituent des éléments indispensables dans l'objectif d'un développement régional global. Dans notre zone d'étude, elles s'intègrent dans le fonctionnement global de la zone fluviale du cercle de Kati. A ce titre une interrelation s'établit entre elles et plusieurs éléments faisant de cette zone un espace socio-économique. Les routes jouent un rôle important dans la valorisation du produit de pêche. En effet, le poisson frais qui fait ici l'objet de transaction est très vite acheminé vers Bamako grâce à l'existence d'un réseau routier formé par des routes nationales et des pistes (Carte n°1). Cette carte montre trois routes nationales qui sont les pierres angulaires du schéma d'aménagement de la zone d'étude. Ces routes permettent un approvisionnement journalier de la ville de Bamako en poisson d'une fraîcheur naturelle. Ces routes sont notamment :

- La nationale (RN 26) Bamako-Kangaba, bitumée depuis 2011, cette route traverse la zone de l'étude permet l'écoulement rapide du poisson frais provenant des sites de pêche qui jalonnent la rive gauche du fleuve Niger en amont de Bamako. Elle dessert également deux marchés hebdomadaires importants (le marché de Bancoumana et celui de Djoliba).
- La nationale (RN 27) Bamako - Koulikoro, longue de 60km, elle permet de transporter rapidement le poisson provenant des sites de pêche de la rive gauche du fleuve Niger en aval du district de Bamako.

- La nationale (RN 6) Bamako-Ségou, cette route permet le transport rapide du poisson pêché dans les sites de pêche de la rive droite du fleuve Niger en aval du district de Bamako.

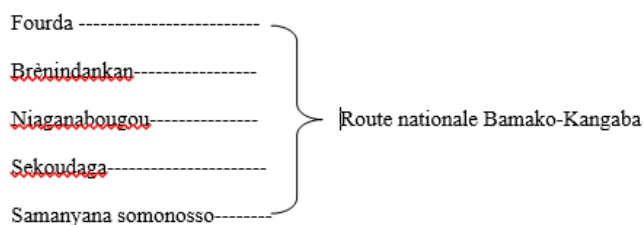
En dehors des routes nationales, deux sortes de pistes permettent l'écoulement des produits de pêche de la zone fluviale du cercle de Kati. Il s'agit des :

- Pistes longues

Elles sont au nombre de deux. La première traverse deux secteurs de pêche (le secteur supérieur et le secteur moyen). Il s'agit de la piste allant de Kourouba à Kalabancoro. Elle relie 16 sites de pêche de la rive droite du fleuve Niger à la route bitumée de Kalabancoro qui aboutit sur le district de Bamako. La deuxième est celle qui traverse le périmètre irrigué de Baguinéda. Elle permet l'écoulement du poisson pêché dans les sites qui jalonnent la rive droite du fleuve Niger dans le secteur inférieur.

- Les pistes courtes.

Elles sont toutes situées sur la rive droite du fleuve et relient certains sites de pêche à la route nationale Bamako-Kangaba. Il s'agit des tronçons de pistes :



### Les marchés et les flux de poisson

Dans notre étude le manque de données statistiques a constitué un sérieux handicap. C'est la raison pour laquelle nous avons, pour quantifier les flux journaliers de poisson frais sur les différents marchés (marché intérieurs et marchés extérieurs), soustrait de la production journalière de la zone d'étude la consommation

journalière de la même zone. Le restant étant considéré comme la quantité de poisson faisant l'objet de transaction sur les différents marchés. Cet essai d'estimation reviendrait, en appliquant des formules simples, à estimer d'abord: ainsi production journalière  $P_j$  est obtenue comme suit:

$$P_j = \frac{\text{Production annuelle}}{\text{Nbre Jours de pêche l'an}} = \frac{2076}{225} = 9 \text{ tonnes} \quad (1)$$

Et quant à la consommation journalière  $C_j$ ,

$$C_j = C_{mj} (2\text{kg}) \times \text{Nbre pêcheurs (3076)} = 6 \text{ tonnes} \quad (2),$$

soit  $C_{mj}$  la consommation moyenne journalière.

Suivant cette logique, la quantité approximative constituant le flux journalier de poisson frais vers les marchés intérieurs (N'gabacoro-droit, Kalabancoro, Bancoumana) et les marchés extérieurs que sont ceux de Bamako-ouest (Marché de Djikoroni-para et Marché de Sébeninkoro) serait égale à:

$$P_j - C_j \text{ soit } 9 \text{ tonnes} - 6 \text{ tonnes} = 3 \text{ tonnes} \quad (3)$$

Les marchés intérieurs sont ceux qui sont situés à l'intérieur de la zone de l'étude. Les flux de poisson qui arrivent sur ces marchés sont de second ordre. Ces marchés reçoivent surtout des poissons de petites et moyennes tailles. Les gros sont amenés, par les collectrices de poissons, sur les marchés de Bamako où ils peuvent se vendre à des prix encore meilleurs.

Parmi ces marchés, le plus important est celui de Bancoumana qui reçoit par voie routière ou par voie fluviale, le poisson pêché dans d'autres sites de pêche du secteur supérieur. Village carrefour, il est situé à l'intersection formée par la route nationale Bamako-Kangaba (RN 26) et la piste rurale reliant deux chefs-lieux de commune : le village de Siby et le village de Karan. Cette situation fait de lui le plus important pôle économique du secteur supérieur de la zone de l'étude.

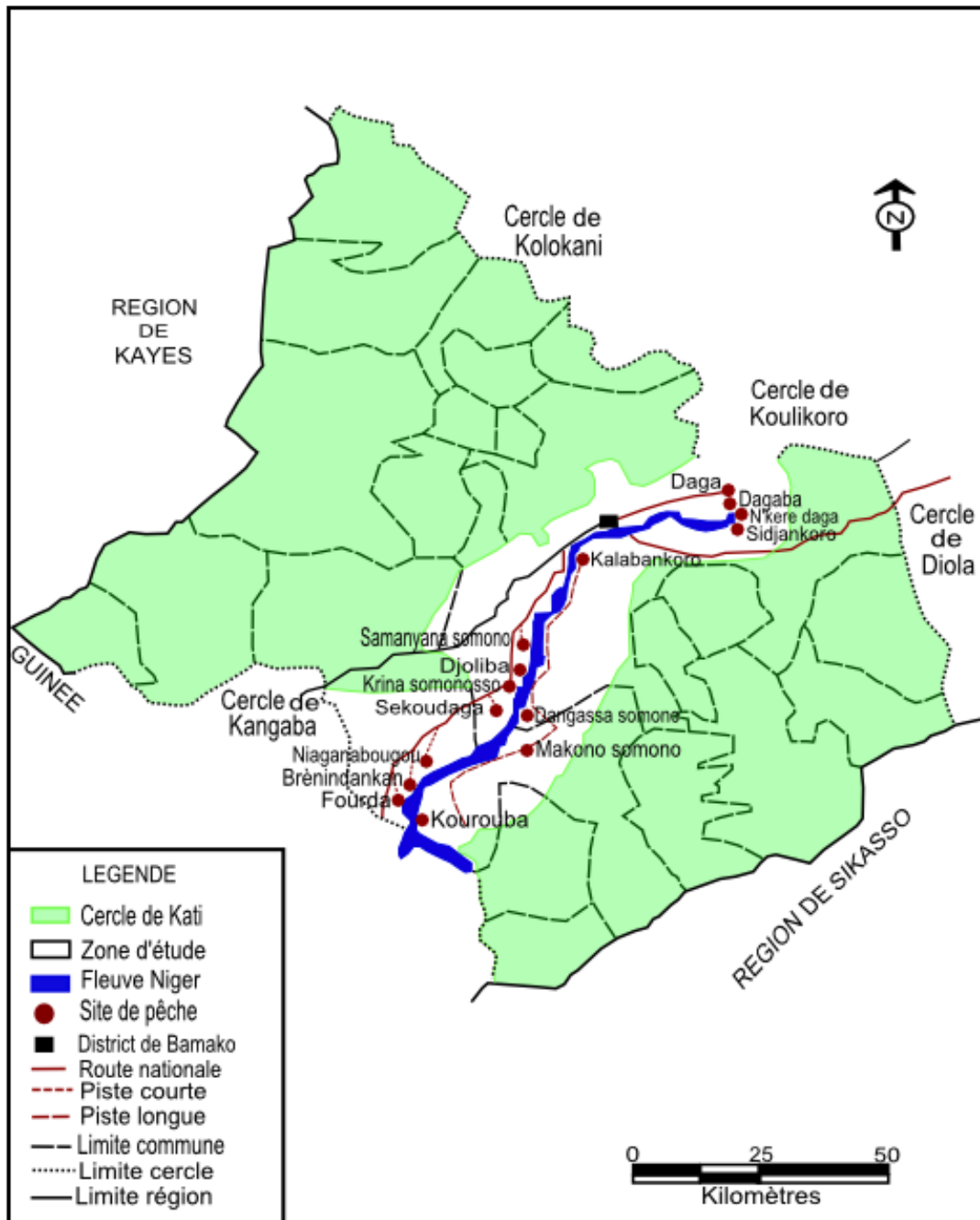


Figure 1 : Carte de localisation des voies de communications

Les marchés extérieurs sont ceux qui sont situés hors de la zone de l'étude. Il s'agit des marchés de Bamako-ouest (marché de Djikoroni-para, marché de Sébeninkoro). Les flux de poisson qui y arrivent sont de premier ordre et sont les plus importants. Quotidiennement le poisson frais est transporté par camionnettes de transport collectif des sites de pêche des trois secteurs de pêche

(secteur supérieur, secteur moyen et secteur inférieur) vers ces marchés de Bamako où les débarquements comportent essentiellement les gros poissons autour desquelles s'organise le marché.

### Le poisson à la production et les prix rattachés

Dans la zone fluviale du cercle de Kati, le prix du kg de poisson frais à la production est très incitatif à cause de la proximité avec le district de Bamako (plus important foyer de consommation du pays). Elle constitue pour ce dernier un

véritable bassin halieutique qui s'étend sur une distance de 60 km (de l'aval du fleuve vers le côté Est de Bamako) et sur 78 km (de l'amont du fleuve vers le côté Ouest du district de Bamako). Ces variétés de poissons sont vendues à des prix variables selon les secteurs de production (tableaux 2 à 4).

Tableau 2 : Variétés de poissons et les prix y afférents (secteur supérieur)

Ordres	Familles	Espèces	Noms en Bamanankan	Prix en FCFA du Kg
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo coubie</i>	Baman fing	1000
Perciformes	Cichlidae	<i>Oreochromis niloticus</i>	Teben fing	1000
		<i>Sarotherodon galileus</i>	Teben dje	1000
Siluriformes	Synodontidae	<i>Synodontis schall</i>	Konkon blen	1000

Source : Enquêtes personnelles, 2017

Tableau 3 : Variétés de poissons et les prix y afférents (secteur moyen)

Ordres	Familles	Espèces	Noms en Bamanankan	Prix en FCFA du Kg
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo coubie</i>	Baman fing	1250
Perciformes	Cichlidae	<i>Oreochromis niloticus</i>	Teben fing	1750
		<i>Sarotherodon galileus</i>	Teben dje	1750
Siluriformes	Synodontidae	<i>Synodontis schall</i>	Konkon blen	1500

Source : Enquêtes personnelles, 2017

Tableau 4 : Variétés de poissons et les prix y afférents (secteur inférieur)

Ordres	Familles	Espèces	Noms en Bamanankan	Prix en FCFA du Kg
Cypriniformes	Cyprinidae	<i>Labeo coubie</i>	Baman fing	1250
Perciformes	Cichlidae	<i>Oreochromis niloticus</i>	Teben fing	1750
		<i>Sarotherodon galileus</i>	Teben dje	1750
Siluriformes	Synodontidae	<i>Synodontis schall</i>	Konkon blen	1500

Source : Enquêtes personnelles, 2017

L'analyse des tableaux 2 à 4 montre:

- Que la hausse du prix de vente du kilogramme de poisson frais est d'une part liée à la situation de la ressource par rapport à la ville de Bamako et d'autre part, par sa disponibilité variable selon les périodes de production. La hausse des prix payés aux pêcheurs est aussi liée à une faible production même de la pêche survenue dans la zone fluviale du cercle de Kati au cours des décennies d'après la construction du barrage de Sélingué. Ces facteurs ont fait que dans cette zone, la valorisation du produit de pêche se limite à sa commercialisation rapide vers la ville de Bamako où les consommateurs le

préfèrent quand il n'a pas été conservé sous la glace et quand il possède encore sa fraîcheur naturelle. Ainsi, 98% des pêcheurs interrogés affirment que cette fraîcheur naturelle rend leurs produits mieux appréciables, voire mieux vendus en comparaison avec le poisson provenant d'autres zones de pêche plus éloignées. Le séchage, le fumage et le salage n'étant pas des pratiques courantes dans la zone, ils sont appliqués au besoin au poisson destiné à la consommation des familles de pêcheurs.

- Une variation croissante des prix du poisson frais à partir des limites Nord-est et des limites Sud-ouest vers la ville de Bamako. Dans le secteur supérieur de la zone, ces prix sont plus

faibles et se caractérisent surtout par leur uniformité quel que soit l'espèce. La faiblesse des prix payés aux pêcheurs de ce secteur s'explique moins par la faible disponibilité de la ressource que par son éloignement du marché de Bamako. En effet ce secteur s'étend sur 78 km (de l'amont du fleuve vers le côté Ouest du district de Bamako). La conjonction du coup de transport et les frais de conditionnement du poisson frais lors de sa transaction sont les facteurs essentiels qui expliquent la faiblesse des prix payés aux pêcheurs dans ce secteur. Contrairement à la situation dans le secteur supérieur, les prix à la production sont plus élevés dans le secteur moyen et dans le secteur inférieur qui sont encore plus proche de Bamako. Cette proximité avec Bamako entraîne la hausse de la demande de poisson frais. La proximité de la capitale joue donc un rôle important dans la dynamique des prix payés aux pêcheurs.

La transaction rapide du poisson frais procure des revenus substantiels aux pêcheurs ainsi qu'aux autres agents du circuit de commercialisation en l'occurrence les femmes de pêcheurs et les collectrices des villages. De tous ces agents, ce sont les pêcheurs qui gagnent plus dans cette transaction. Le revenu qu'ils tirent de la vente de leur production permet, selon les résultats de nos enquêtes, à la majorité d'entre eux de respecter l'échéance de remboursement du crédit matériel que les organisations de pêcheurs, qu'ils soient de type moderne ou traditionnel, leur accordent.

#### **4. Discussion des résultats**

L'étude montre, que plus de la moitié de la population de pêcheurs de la zone (59%) sont des semi-professionnels sédentaires mariés et les semi-professionnels migrants temporaires venus du Delta central du fleuve Niger. Ces pêcheurs se font accompagner par leurs épouses à cause de l'allongement de leur séjour. Ainsi, leur migration qui est souvent longue sans être pourtant définitive, s'apparente beaucoup à

l'immigration française en Catalogne aux XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. A ce niveau notre étude rejoint celle de (Pierre et Jean-Pierre, 1970). Selon ces auteurs, à cette époque « les migrations saisonnières en constituent parfois l'origine. La volonté de retour demeure mais l'expatriation s'allonge et s'accompagne d'une installation durable (...) ».

Dans l'espace fluvial du cercle de Kati le circuit de vente du poisson est peu segmenté. Les segments de ce circuit sont reliés par trois types d'acteurs par lesquels transite le poisson. Il s'agit des pêcheurs, les femmes de pêcheurs, les collectrices de poisson. Ce caractère peu segmenté du circuit de vente du poisson n'est pas l'apanage de la seule zone fluviale du cercle de Kati. Ainsi, Pliya, (1980), trouve que dans le Sud-Ouest du Bénin le poisson frais fait l'objet de transactions immédiates entre les pêcheurs, les femmes de pêcheurs, les mareyeuses professionnelles et les acheteuses éventuelles dans les marchés proches.

Notre étude montre également l'importance des voies de communication dans le fonctionnement global de la zone de l'étude. Elle met en évidence une interrelation entre les routes et plusieurs éléments qui font de cette zone un espace socio-économique où les voies de communication jouent un rôle important dans la valorisation du produit de pêche. En effet, le poisson frais qui fait ici l'objet de transaction est très vite acheminé vers le district de Bamako (principal foyer de consommation) grâce à l'existence d'un réseau routier formé par des routes nationales et des pistes. Ainsi, nos résultats concordent avec ceux de Paboung et al. (2005), qui trouvent que dans les lacs Fitri et Léré au Tchad, la proximité de la ville et des routes où circulent de nombreux véhicules favorise la commercialisation du poisson frais.

L'étude révèle aussi que les femmes de pêcheurs sont des actrices importantes du circuit de commercialisation. Elles jouent le rôle d'intermédiaires entre les pêcheurs et les marchandes de gros du village, pendant les jours ordinaires. Par contre, les jours de foires

hebdomadaires elles jouent d'une part le rôle d'intermédiaires entre les pêcheurs et les détaillants venus s'approvisionner et d'autre part entre pêcheurs et consommateurs locaux et forains. Elles jouent ainsi un rôle polarisant dans la distribution spatiale du produit de pêche. Ce fait n'existe pas seulement dans notre zone d'étude. Depuis fort longtemps il est signalé dans le sud du Tchad selon Geraud (2001). En fonction de la situation du marché, le poisson est pris en charge sur les lieux de pêche (...) écoulé dans les centres urbains par les femmes des pêcheurs. (...). En Décembre, une trentaine des femmes de pêcheurs d'Eré partent chaque jour vendre leur poisson à Gounou-Gaya et Kelo (...) Geraud (2001).

### **Conclusion**

Dans la zone fluviale du cercle de Kati, le circuit de vente du poisson est très peu segmenté. Ce qui signifie que dans la zone fluviale du cercle de Kati l'activité de mareyage est très peu diversifiée. Elle se limite presque à la vente du poisson à l'état frais. Cette forme de commercialisation qui dépend surtout de la quantité des prises et des besoins de consommation de la ville de Bamako, explique en grande partie le nombre limité d'acteurs impliqués dans cette activité. Cette faible segmentation du circuit de vente est liée à l'accessibilité de la zone. Les routes nationales et les nombreuses pistes qui traversent la zone favorisent la transaction rapide du poisson frais.

### **Références**

- Pierre, G., et Jean-Pierre P., (1970). Démographie historique, Collection U 411p.
- Pliya, Y., (1980). La pêche dans le Sud-Ouest du Bénin. Etude de géographie appliquée sur la pêche continentale et maritime, International, Paris, Agence de coopération culturelle et technique, 294 p.
- Paboung. D, Mahamat, A.M., Mbaye, N.G., Passinring, K., Marabé, N.O., (2005). La pêche dans les lacs Fitri et Léré au Tchad : Techniques de capture, conservation des produits et enjeux de protection, Paris ; IRD ; Prodig. 111p.
- Geraud M., (2001). Le sud du Tchad en mutation, des champs de coton aux sirènes de l'or noir, éd. CIRAD et Sépia, 470 p.
- Siby, M., (2014). La pêche artisanale dans la zone fluviale du cercle de Kati : étude géographique, Thèse de doctorat, ISFRA Bamako, 243 p.

# Revue Hope

## Impacts Socio-économiques et Environnementaux de la Culture du Coton sur le Développement Rural dans le Cercle de Koutiala : Cas de la Commune Rurale de Konséguéla

Lansine Kalifa KEITA <sup>a,†</sup>, Sina COULIBALY <sup>a</sup>

a. Maître-Assistant, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant: Dr Lansine K. KEITA: [lansinekeita353@yahoo.com](mailto:lansinekeita353@yahoo.com)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/05/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

*Culture du coton*

*Pratiques agricoles*

*Revenu*

*Pesticides*

*Environnement*

*Agriculture*

---

### Résumé

Depuis 1960, la culture du coton connaît une expansion considérable au Mali. Sa promotion vise à accroître les revenus monétaires des paysans et lutter contre la pauvreté. L'utilisation d'intrants, tels que les fertilisants minéraux et les pesticides de synthèse, fait que le coton a des effets néfastes sur l'environnement, sur la diversité biologique, sur la santé humaine et animale. La dégradation des écosystèmes et d'une manière générale de l'environnement dans la commune rurale de Konséguéla est liée aux facteurs anthropiques, notamment les activités agricoles. L'objectif de cette étude est de mettre en exergue les pratiques agricoles, les impacts environnementaux et les risques de dégradation des ressources naturelles dans la commune rurale de Konséguéla. Une enquête auprès d'un échantillon par quota de 132 exploitants de production cotonnière a été menée. Les résultats ont révélé une forte pression foncière dans la zone avec pour corollaire un abandon des techniques de conservation et de restauration des sols. L'usage des fertilisants organiques est peu répandu. Seulement 32% des enquêtés associent la fumure organique à l'engrais chimique contre 68% qui utilisent uniquement l'engrais chimique. Ces utilisations ne sont destinées qu'aux champs de coton. Cette étude met en évidence une dégradation de la végétation et la flore, une pollution des eaux de surface et de sérieuses menaces sur certaines populations de la faune.

© Revue HOPE, tous droits réservés

---

## 1. Introduction

L'extension de la culture cotonnière en Afrique de l'Ouest et du Centre entraîne des conséquences négatives pour l'environnement au niveau des changements climatiques, de la baisse de la diversité biologique et de l'accélération de la désertification. Traiter des conséquences de la culture cotonnière implique une étude préalable de l'environnement dans lequel elle est produite. L'approche de l'environnement du Mali et plus singulièrement la commune rurale de

Konséguéla à laquelle nous allons nous livrer met en évidence des conditions climatiques irrégulières. A ceux-ci il faut ajouter un milieu vulnérable aux sols, fragiles, les difficultés inhérentes à la pratique d'une culture de rente dans un pays en voie de développement et la prise en compte du contexte économique international. Au cours de ces dernières années, notre planète est restée marquée par des modifications environnementales impressionnantes qui menacent le développement durable. L'utilisation d'intrants,

tels que les fertilisants minéraux et les pesticides de synthèse, pour la culture du coton conventionnel fait que celui-ci a des effets néfastes sur l'environnement. La culture du cotonnier est de loin la pratique culturelle la plus répandue dans la commune rurale de Konséguéla, du fait de la forte organisation politique et économique qui l'entoure. Plusieurs hectares d'écosystèmes forestiers, même dans les aires protégées, sont menacés de dégradation du fait de la culture du cotonnier.

Outre la baisse des superficies boisées et la mort de différents animaux liée à l'emploi de pesticides, il apparaît que les itinéraires techniques pratiqués sont à l'origine de la dégradation de la fertilité des sols à travers leur érosion et la minéralisation accélérée de leur matière organique. Étant donné l'importance socio-économique majeure du cotonnier dans les systèmes de production, il est indispensable d'évoluer vers des systèmes à la fois plus durables et plus productifs.

Dans la commune rurale de Konséguéla, la grande majorité des ménages pratique la culture du coton qui demeure une alternative pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, l'accès aux intrants et à l'équipement agricole, la création de revenus malgré des contraintes. Cette étude se propose d'apporter un éclairage sur les impacts socioéconomiques et environnementaux de la culture cotonnière dans la commune rurale de Konséguéla.

## 2. Matériels et Méthodes

### Présentation de la zone

La commune rurale de Konséguéla est située dans la zone soudano-sahélienne dans la troisième région Administrative du pays. La Commune rurale de Konséguéla était précédemment composée de 16 villages. Elle en compte aujourd'hui 18 villages avec l'érection

des hameaux de culture comme Siguesso et Kambougou en villages autonomes, respectivement 2003 et 2004. Elle est peuplée de 31007 habitants (RGPH, 2009) et une superficie de 656 km<sup>2</sup>, (Figure 1). Le climat est de type soudanien avec des précipitations relativement importantes atteignant 900 à 1000 mm par an.

### Collecte des données

La technique d'échantillonnage par quotas a été utilisée pour l'enquête auprès des exploitants cotonniers. Classes de niveau d'équipement et la surface moyenne en hectares de coton en 2018. Les classes d'ancienneté de la culture de coton ont été considérées. Au total, cent trente-deux (132) exploitants ont été enquêtés dont la répartition par classe est la suivante: quatre classes de niveau d'équipement (manuel, petit attelage, grand attelage, motorisé) et quatre classes d'ancienneté de la culture de coton, (10 ans, 10 à 20 ans, 20 à 30 ans et > 30 ans) ont été retenues, (Tableaux 1 et 2).

### Le traitement des données

Le traitement des données est un processus qui consiste à analyser les informations obtenues sur le terrain et dans les bibliothèques. Cette analyse a été faite sous deux formes: le traitement manuel des données, relatif avec l'analyse qualitative, et le traitement avec le logiciel SPSS 11.0 pour l'analyse quantitative. Les résultats issus de ce traitement assisté par l'ordinateur ont servi pour l'élaboration des tableaux. Pour la transformation d'un de nos tableaux en figure, le logiciel Excel a été utilisé. Grâce au logiciel ArcGIS 10.1.2 nous avons réalisé notre carte.

Tableau 1 : Exploitations retenues en fonction du niveau d'équipement

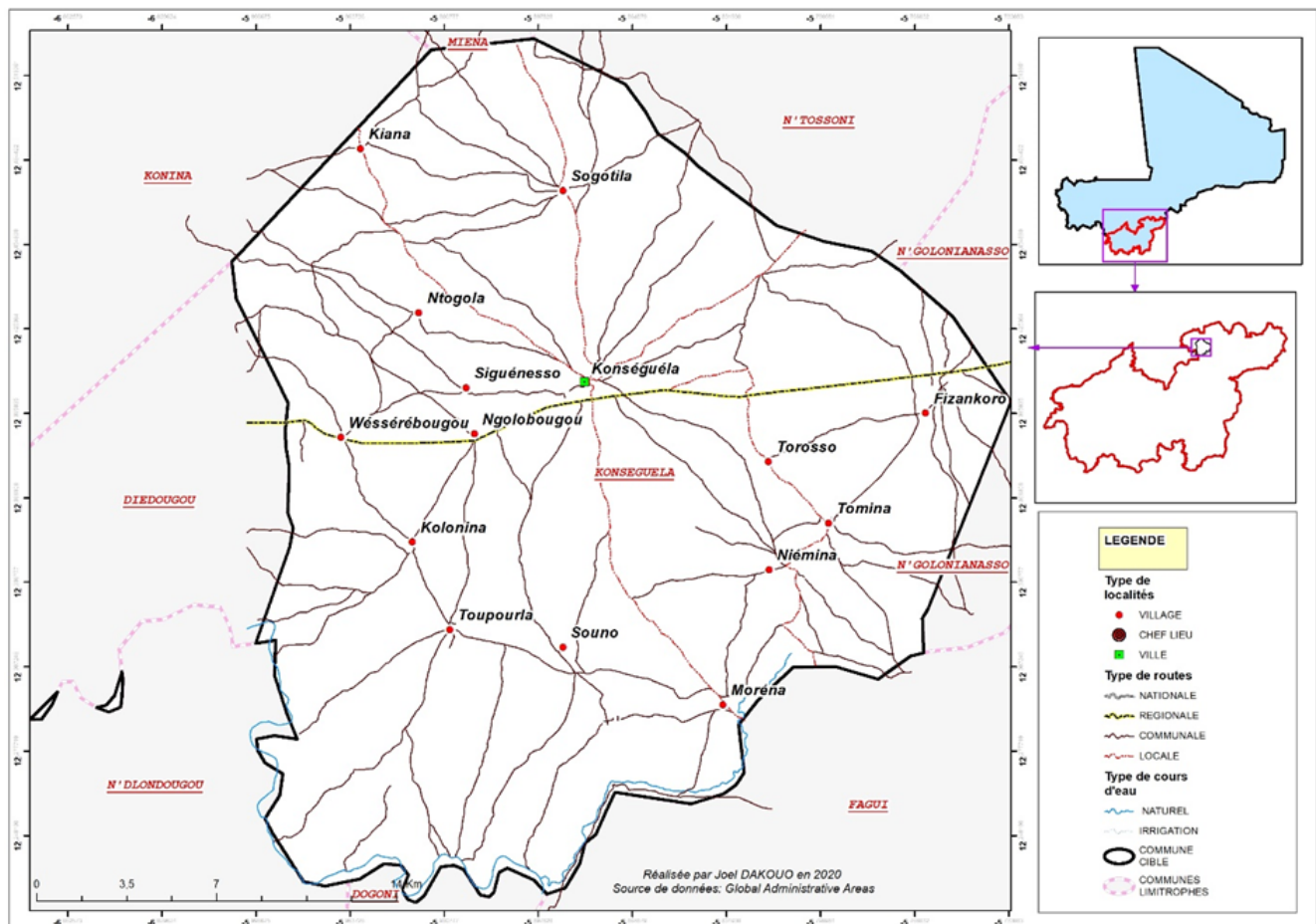
Effectifs	Niveau d'équipement			
	Manuel	Petite attelage	Gros attelage	Motorisé
Effectif de l'exploitation	38	50	5	5
<b>Total</b>				<b>98</b>

Source: Enquête personnelle, 2018

Tableau 2 : Exploitations retenues en fonction de l'ancienneté de la culture du coton

Effectifs	Tranche d'âge d'ancienneté			
	≤ 10 ans	10 à 20 ans	20 à 30 ans	>30 ans
Ancienneté dans la culture de coton				
<b>Total</b>	14	10	4	6
				<b>34</b>

Source: Enquête personnelle, 2018



### 3. Résultats

Au regard du potentiel écologique de la zone d'étude et du développement fulgurant de la culture du coton, les risques avérés sont essentiellement la dégradation de ressources végétales et la perte de la biodiversité.

#### Les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'exploitation

##### *Le sexe, l'âge et la taille des ménages des enquêtés*

La structure par sexe est importante car elle renseigne sur les besoins et les problèmes potentiels associés aux différentes catégories de populations. Notre étude montre une prédominance des hommes (Figure 2).

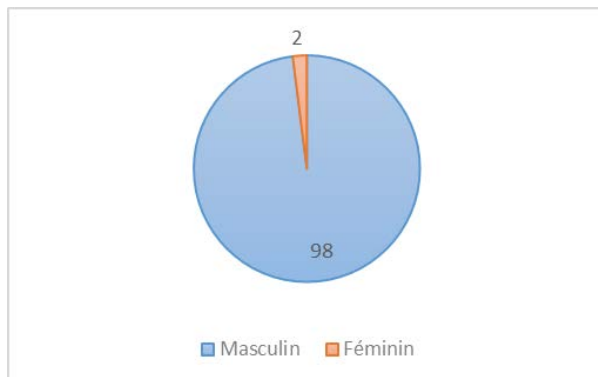


Figure 2: Répartition des chefs d'exploitation selon le sexe (Source: Enquête personnelle, 2018)

L'analyse de cette figure révèle que les enquêtés qui sont les chefs d'exploitation familiale sont à 98% des hommes. Les femmes ne représentent que 2%. La structure par âge des enquêtés laisse apparaître une grande proportion des personnes de plus de 41 ans. Les producteurs agricoles dans la commune rurale de Konséguéla sont majoritairement des adultes. Les chefs d'exploitation âgés de 41 à 60 ans sont majoritaires. Ils représentent 57% de l'échantillon. Ceux qui ont 24 à 40 ans forment

30%, tandis que les plus de 60 ans et plus ne représentent que 13%. La taille des ménages ou de l'exploitation détermine le nombre de personnes à la charge de chefs d'exploitation. Pour ceux-ci, elle peut déterminer en même temps la quantité de mains d'œuvre. Dans la commune rurale de Konséguéla les ménages sont grands (Figure 2).

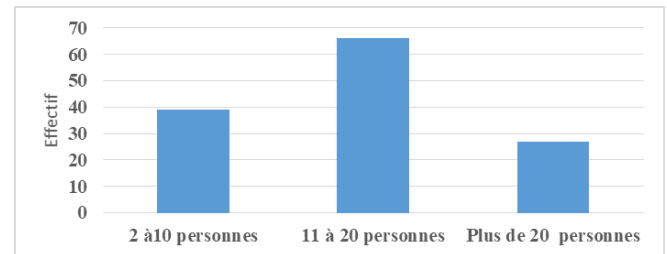


Figure 3: La taille des ménages (Source: Enquête personnelle, 2018)

La taille du ménage ou de l'exploitation agricole familiale de l'échantillon varie de 2 à 20 personnes. Les ménages de 11 à 20 personnes sont majoritaires. Ceux de plus de 20 personnes représentent 27%. Le nombre important des personnes dans les ménages est un indicateur de main d'œuvre pour les travaux agricoles si ces personnes sont en âge de travailler.

#### *L'ethnie, la religion et la situation matrimoniale*

L'ethnie dominante est le Minianka autochtone de la commune. Après les Minianka viennent les Dionka qui sont des bambaras fortement apparentés à ceux de Ségou, à leur côté nous avons des Peulh qui sont minoritaires. A cette population s'ajoute des migrants BWA venant du cercle de San. Les Minianka et les Dionka sont traditionnellement les animistes, car il existe dans la commune des sociétés secrètes, la présence des Nia, des Kônô, le sérikônô, le Mania. Cette caractéristique démographique est importante car elle met en relief le rôle voire la charge de la personne. Les mariés sont les plus nombreux (Figure 4).

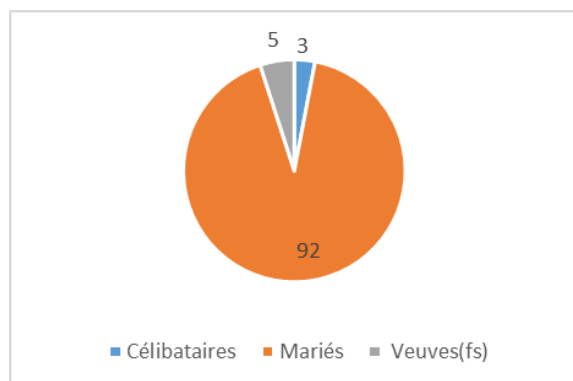


Figure 4: La Situation matrimoniale des chefs d'exploitation (Source : Enquête personnelle, 2018)

L'analyse de cette figure révèle que 92% des chefs d'exploitation sont mariés. Les célibataires chefs d'exploitation représentent 3%. Cette situation de célibat qui est exceptionnelle ne dure pas longtemps. Les ressources tirées du coton permettent à ces célibataires de se marier, et d'augmenter le nombre de bras valides.

### Le niveau d'instruction

C'est une caractéristique fondamentale dans la pratique d'une activité économique. Les chefs d'exploitation enquêtés dans notre zone d'étude sont en générale non instruits (Figure 5).

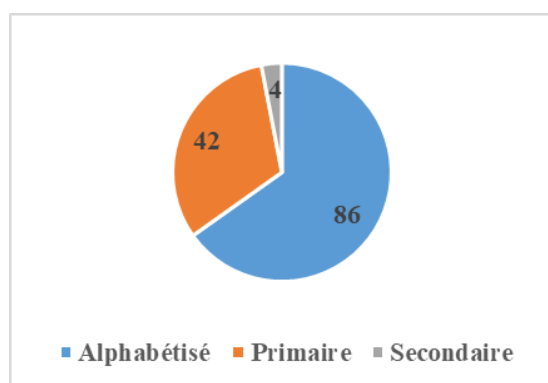


Figure 5 : Répartition des productrices selon le niveau d'instruction (Source : Enquête personnelle, 2018)

Le maïs, le coton et le sorgho occupent plus de la moitié des emblavures des producteurs (Figure 6). L'envahissement de ces cultures par les

adventices réduit considérablement leurs rendements d'où la nécessité de désherbage. Nos enquêtes montrent que les rotations culturales sont pratiquées. Les formes de rotation fréquemment pratiquées dans la zone d'étude sont les suivantes : i) riz - riz -riz (pendant 7 à 8 années successives) ensuite 2 à 3 ans de jachère, ii) sorgho, sorgho, coton, coton, sorgho, arachide (jachère), iii) coton, coton, maïs, maïs, sorgho, sorgho (jachère), iv) niébé, mil, mil, maïs, maïs, arachide, arachide. Les cultures de rente viennent en tête dans les rotations.

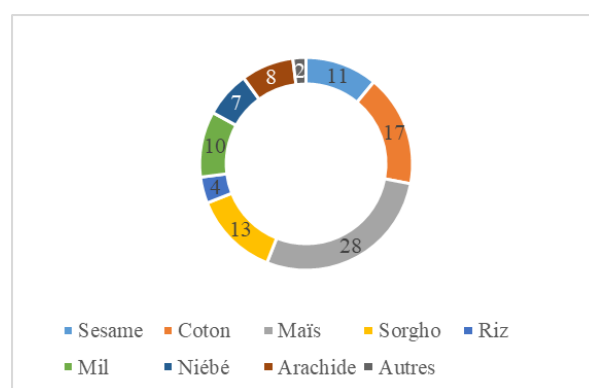


Figure 6 : principales cultures recensées chez les producteurs (Source : Enquête personnelle, 2018)

### Impact socio-économique

Les paysans de notre zone d'étude estiment que l'introduction de la culture cotonnière a engendré des mutations sociales. D'un habitat traditionnel à toit de chaume, progressivement sont apparus des types de constructions de plus en plus modernes avec des toitures en tôles. L'argent issu de la vente du coton leur permet également d'honorer les obligations sociales (fiançailles, mariage, naissances, funérailles, rites et coutumes soit au total 48%), d'avoir accès aux services sociaux (éducation à 11% des soins à 14%, institutions de microfinances à 18% etc.). Les jeunes s'achètent des vêtements de leur goût (pantalons, chaussures, chemises), des montres, à 22% etc. Quelques-uns se paient des motos de grosse cylindrée, voire même des voitures. Ainsi, tous ces biens achetés parfois pour le prestige

social, affectent le mode de vie traditionnel. On assiste souvent à l'éclatement des exploitations agricoles qui n'arrivent pas toujours à satisfaire les nouveaux besoins de tous les membres de l'unité de production. Cependant, certains ménages améliorent leur alimentation en intégrant de temps en temps du riz, de la viande ou même des pâtes alimentaires au menu. D'autres producteurs par contre, la grande majorité, investissent abusivement leurs revenus dans l'alcool.

### *Coton et économie*

Le développement économique de la commune rurale de Konséguéla repose principalement sur la culture du coton. D'importants investissements sont réalisés grâce aux recettes cotonnières (augmentation du nombre du cheptel à 21%, acquisition du matériel agricole moderne à 12%). Les différents témoignages montrent bien que le coton occupe une place importante dans l'économie rurale. Le coton a permis, avec le transfert des techniques d'intensification sur les autres cultures de l'assolement, l'accroissement des productions vivrières. L'essor du coton dans la zone a donné le signal d'importants changements dans le milieu rural en général et dans la commune rurale de Konséguéla en particulier. Grâce au coton, le paysan a accru sa bourse monétaire, réalisé l'autosuffisance alimentaire, car les intrants inscrits pour le coton servent aussi les céréales à 35%. Les paysans arrivent à moderniser l'agriculture avec l'achat des matériels agricoles, l'embouche bovine, les transports et les communications qui sont devenus plus faciles et plus rapides. Les revenus de notre échantillon dans la commune pendant la campagne 2017-2018 sont lisibles sur la figure 7.

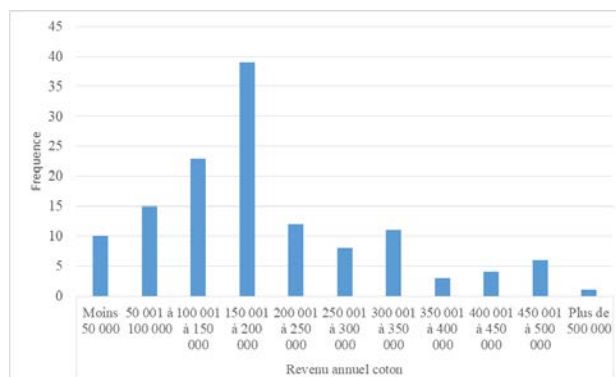


Figure 7 Répartition du revenu des producteurs pendant la campagne 2017-2018 en francs CFA (Source : Enquêtes Personnelles Août 2018).

D'après l'analyse de cette figure, les revenus de notre échantillon dans la commune pendant la campagne 2017-2018 sont importants au regard des sommes perçues par certains producteurs. Ainsi, 39% de nos enquêtes perçoivent entre 150 000 à 200 000 FCFA, 1% seulement bénéficient plus de 500 000 FCFA.

### *Impact sur le milieu physique*

Un certain nombre de facteurs majeurs explique la dégradation des terres cultivées dans la commune rurale de Konséguéla (Tableau 3).

Tableau 3 : Les facteurs de dégradation

Facteurs	Nature des facteurs	Effectif	%
Déficit pluviométrique	Naturels	61	46,21
Pratiques agricoles	Anthropiques	32	24,24
Défrichements incontrôlés	Anthropiques	27	20,45
Culture cotonnière	Anthropiques	12	9,09
<b>Total</b>	-	<b>132</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes Personnelles Août 2018

Une lecture de ce tableau, nous montre que une grande majorité des paysans, soit 46,21% de nos enquêtés, considèrent que le déficit pluviométrique est le premier facteur de dégradation des terres. Les pratiques agricoles

sont considérées comme le deuxième facteur et sont citées par 24,24% des paysans.

- *Pollution des eaux due aux produits chimiques*

Dans notre zone d'étude, 12% des enquêtés confirment l'utilisation des produits chimiques notamment les pesticides agricoles qui ont des conséquences néfastes sur les eaux des marigots situés dans les alentours des exploitations de coton. En conséquence, «des cadavres» de poissons ont été retrouvés sur l'eau après un traitement phytosanitaire suivie d'une grande pluie le lendemain. La nature des points d'eau utilisés pour le rinçage des équipements de protection individuelle (EPI) se compose comme suivant (Figure 8).

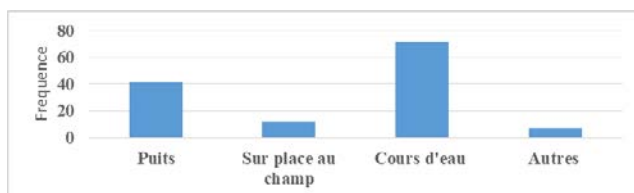


Figure 8 : Typologie des points d'eau utilisés pour le nettoyage des EPI (Source : Enquêtes Personnelles Août 2018)

Après usage des EPI, 72 % des applicateurs les nettoient dans un cours d'eau, 41 % à la maison où il trouve le puits le plus fréquemment et le reste avec l'eau d'un point d'eau comme le montre la figure suivante.

### *Gestion des emballages vides des pesticides après usage*

La gestion des emballages vides pose des problèmes, ces emballages sont utilisés différemment comme le montre la figure 9.

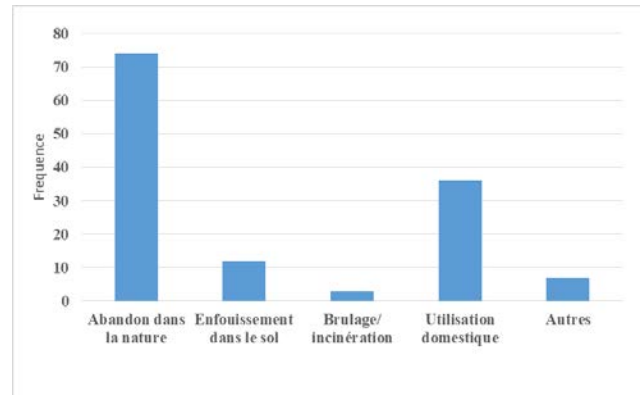


Figure 9: Gestion des emballages vides par les producteurs (Source : Enquêtes Personnelles Août 2018)

La figure 9 montre qu'une partie des producteurs (74%) abandonnait les emballages vides (intact ou après destruction) dans la nature en les jetant au champ ou en les jetant dans des endroits non sécurisés (trou, bas-fond, puits taris). Dans 36 % des cas, ces emballages sont réutilisés dans les ménages pour la boisson, la conservation des produits et denrées alimentaires etc. Les emballages vides sont également réutilisés pour d'autres usages dans 7 % des cas (pot de pépinière, revente, etc.).

### *Impact sur le milieu biologique*

Cet aspect a été apprécié par les paysans à travers un certain nombre d'indicateurs endogènes. L'absence ou la rareté des abeilles dans la localité est un signal fort de l'existence d'un environnement pollué. On assiste de plus en plus à l'accroissement des superficies emblavées, à l'absence ou la réduction de la durée des jachères et au manque d'arbres qui constituent une menace réelle pour l'environnement de la zone d'étude.

### *Coton et couvert végétal*

D'après notre enquête, 32% des cotonculteurs attribuent la disparition accélérée du couvert végétal aux aléas climatiques contre 64% pour l'action anthropique et 4 % ne se sont pas prononcés (Enquête personnelle, 2018). La

cotonculture a entraîné l'apparition de paysage de plus en plus pauvre en arbres et en herbacées dans la zone d'étude où on observe une nette régression du système agroforestier. 54% des enquêtés, ont affirmé avoir déboisé complètement leurs champs de coton pour faciliter la pratique de la culture attelée.

### ***Impact sur les insectes***

L'utilisation abusive des pesticides menace fortement la survie des insectes qui colonisent les champs. Du coup la biodiversité connaît un déséquilibre entraînant le blocage ou le ralentissement du renouvellement de l'humus du sol. Un grand nombre de nos enquêtés estiment également que la baisse de qualité et surtout la quantité du miel dans leur localité est due sans doute à l'usage des pesticides «Depuis que le coton a envahi notre milieu, nous ne pouvons plus avoir du miel. Avant on pouvait récolter au moins 2 fois par an, maintenant il est très difficile de remplir une ruche en un an» nous a dit un paysan.

### ***Effets de la culture cotonnière sur la faune sauvage et domestique***

64% des paysans estiment que la culture du coton a des incidences sur les écosystèmes. En effet, la forte pression sur le couvert végétal (zone de refuge des animaux sauvages) et l'usage des produits phytosanitaires lié à la culture du coton menace sérieusement la pérennité des ressources naturelles fauniques des aires protégées (Gomgnimbou, 2009). Les plus touchées sont les reptiles, les singes, les rats et les oiseaux. Toutes les forêts de notre zone d'étude font l'objet d'agression de coupes et de défrichements anarchiques par les populations en quête de nouvelles terres aptes à la culture du cotonnier. Outre la réduction des zones de pâturages due à l'envahissement des espaces par les champs de coton, elle occasionne des pertes d'animaux par intoxication ou par empoisonnement après

consommation d'aliments en contact avec les produits de traitement du cotonnier.

### ***Impact sur l'homme***

De nombreux effets sont ressentis par les producteurs pendant et après l'utilisation des pesticides. La figure 10 illustre la répartition des différentes affections ressenties par les producteurs avec leur fréquence.

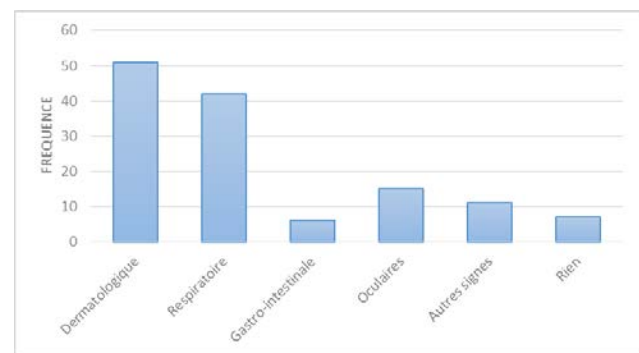


Figure 10 : Répartition des producteurs selon les principales affections ressenties

(Source : Enquêtes Personnelles Août 2018)

La presque totalité des producteurs enquêtés, 93% reconnaissaient avoir ressenti au moins un malaise juste après le traitement de leur champ avec herbicides, insecticides et avec l'usage des engrais chimiques. La proportion de ceux qui n'avaient jamais rien ressenti était de 7%. Les principaux symptômes rapportés par les producteurs sont les affections dermatologiques (51%), les problèmes respiratoires (42%). L'utilisation des pulvérisateurs pour l'application des herbicides, nécessite pour l'opérateur l'utilisation d'EPI (CMDT, 2014) pour se prémunir de tout danger, 23% des applicateurs n'utilisent pas d'EPI. Parmi ceux qui l'utilisent, la figure ci-après fait leur état. Au regard de la Figure 11, il ressort que parmi les EPI auxquels font recours les producteurs, les masques à poussière sont les plus utilisés avec 41%.

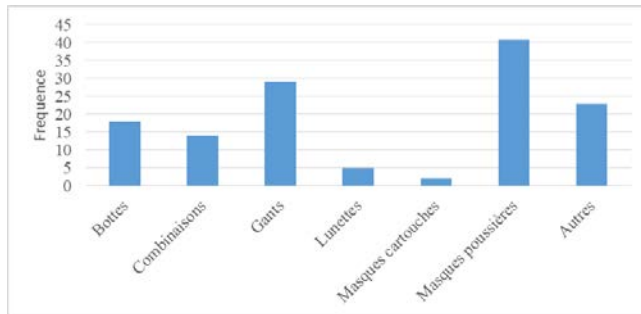


Figure 11: Utilisation des équipements de protection (Source : Enquête Personnelle Août 2018)

## 4. Discussion des résultats

### Les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'exploitation

Les résultats de notre étude ont montré que 98% de nos enquêtés sont de sexe masculin, contre 2% de femmes. Les chefs d'exploitation âgés de 41 à 60 ans sont majoritaires. Le plus jeune a 18 ans et le plus âgé, 85 ans. Les producteurs ont dans leur majorité un niveau d'instruction bas, ce qui impacte négativement sur leur maîtrise de techniques agricoles, nos résultats sont conformes à celui de N'Diaye (2015), dans le cercle de Banamba. Les producteurs sans niveau d'instruction sont incapables de lire les étiquettes et de suivre les renseignements en rapport avec la bonne utilisation des pesticides. A ce niveau, nos résultats corroborent ceux de Ballo et al. (2016), Keïta, (2018) et Doumbia, (2018) sur la coordination CMDT de Bougouni.

### Niveau d'équipement des producteurs

La charrue, la houe et le triangle sarcler sont les outils agricoles les plus utilisés par les producteurs enquêtés, une étude qui corrobore celle de Cissé et al. (2006).

### Impact socioéconomique de la culture du coton

La culture du coton a permis d'améliorer les conditions de travail des paysans donc

d'augmenter la production. Dans notre échantillon, plus de la moitié des producteurs se sont équipés avec l'argent du coton. Avec l'argent du coton, les paysans achètent pour les femmes des ustensiles de cuisines (calebasses, louches, seaux, bassines, etc.). Les dépenses non alimentaires sont les dépenses d'équipement agricole, d'habillement, de santé, d'éducation, de transport, l'achat des animaux. Ces dépenses sont effectuées par 97% des enquêtés. La culture du coton est une activité génératrice de revenus. Elle reste pour certains la seule source de revenu. Ainsi, 39% de nos enquêtes perçoivent entre 150000 à 200 000 FCFA de revenu cotonnier par an. Nos résultats confirment ceux obtenus par (Dembélé, 2006) et (Gahungu, 2012), ce dernier a travaillé sur la Dynamique et perspectives de la filière cotonnière du Burundi. Seulement 6% des exploitants ont des revenus supérieurs à 400005 francs CFA par an.

### Impact sur l'environnement et sur l'homme

Nos résultats, attestent que 93% des cotonculteurs reconnaissent avoir ressenti au moins un malaise pendant ou après le traitement par pesticide de leur champ. Il en est de même, pour l'utilisation des emballages usés de pesticides utilisés pour conditionner les eaux de consommation. Des cas de malaises ont été rapportés dans ce sens par Adechian et al. (2015), OBEPAB (2006) et Alain et al. (2009).

## Conclusion

La culture du coton s'affiche comme une composante majeure du paysage socioéconomique dans notre milieu d'étude au regard de l'importance de la culture du coton dans le tissu social et économique dans la commune rurale de Konséguéla. Cette étude a permis de mieux appréhender les impacts négatifs de la culture de coton, sur l'environnement et sur la santé humaine. Les activités anthropiques retenues, par l'étude dans la zone sont des facteurs de la dégradation du

couvert végétal. Cette étude montre que les producteurs utilisent de plus en plus les pesticides sans moyen de protection adéquat. 72 % des utilisateurs nettoient les matériels dans un cours d'eau d'où une pollution des eaux de surfaces.

## Références

- Adechian, A.S., Baco, M.N., Akponikpe, I., Toko, I.I., Egah, J., et Affoukou, K., (2015). Les pratiques paysannes de gestion des pesticides sur le maïs et le coton dans le bassin cotonnier du Bénin, *VertigO- la revue électronique en sciences l'environnement*, 15 (2) pp 1-13.
- Ballo, A., Traoré, S.S., Coulibaly, B., Diakité, C.H., Diawara, M., Traoré, A., Dembélé, S., (2016). Pressions Anthropiques et dynamique d'occupation des terres dans le terroir de Ziguéna, zone Cotonnière du Mali, *European Scientific Journal*, 12, 5, pp 90-99.
- Cissé, I., Maiga, A.Y., Bélières, J-F., Traoré A., Kounkantji, B., (2006). Croissance démographique, développement de la culture du coton et gestion durable des ressources naturelles en zone Mali sud, Bamako, IER, 108p.
- CMDT, (2014). Rapport de suivi et évaluation de la campagne 2012-2013. 74 p.
- Compaoré, C., (2006). L'impact de la culture du cotonnier dans la province de la SISSILI, le cas du terroir de Ly», *Mémoire de Maîtrise*, Université de Ouagadougou, 96 P.
- Dembélé, K., (2006). Etude socio- économique de l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse. Cas de la filière coton au Mali, *Mémoire de fin d'étude*, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (Belgique), 88 p.
- Doumbia, O., (2018). Rôle de la cotonculture dans le développement de l'économie familiale : cas de la coordination CMDT de Bougouni, *Thèse de l'ISFRA*, Bamako, Mali, *Géographie Economique*, 299 p.
- Doussa, S., (2004). Les impacts de la culture cotonnière sur la gestion des ressources naturelles du parc W : cas de l'enclave de Kondio, *Mémoire de Maîtrise*, Université de Ouagadougou. 94 p.
- Gahungu, A., (2012). Dynamique et perspectives de la filière cotonnière du Burundi, *Thèse de doctorat en Sciences agronomiques et ingénierie biologique*, Communauté Française de Belgique, Académie universitaire Wallonie-Europe, Université de Liège-Gembloux Agro-Bio TECH, 224 p.
- Gomgnimbou, A.K.P., Savadogo, P.W., Nianogo, A.J., Millogo-Rasolodimby, J., (2009). Usage des intrants chimiques dans un agrosystème tropical: diagnostic du risque de pollution environnementale dans la région cotonnière de l'est du Burkina Faso, *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, 13(4), pp499-507.
- Hauchart, V., (2005). Culture du coton et dégradation des sols dans le Mouhoun (Burkina Faso), *Thèse*, Université de Reims-Champagne Ardenne, 428 p.
- Keita, L.K., (2018). Economie cotonnière et le développement dans le cercle de Kangaba, *Thèse*, l'ISFRA, Bamako, Mali, *Géographie Rurale*, 214 p.
- Mamadou, A., Ahmed, M., et Alzouma, I., (2005). L'impact des pesticides utilisés en lutte contre le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria forskål*, 1775) (*Orthoptera, acrididae*) sur deux espèces de pimelia (coleoptera, tenebrionidae) au Niger», *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6, (3), pp. 125-154.
- N'Diaye, B.F., (2015). Changements Climatiques et dynamique des systèmes de production agricole dans le cercle de Banamba, région de Koulikoro au Mali, *Thèse de doctorat en Géographie-Environnement*, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), 302 p.
- OBEPAB (Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique) (2006), *Identification des problèmes*

sanitaires et environnementaux liés aux Pops.  
Rapport d'étude. IPEP. Cotonou : OBEPAB.  
PAN (Pesticide Action Network), Togo, (2005).  
Etude d'impact socio-économique, sanitaire  
et environnemental de l'utilisation des Pops à  
Davier au nord de Lomé (région maritime),  
Togo. Rapport d'étude. IPEP. Lomé :  
Pesticide action network Togo, 154 P.

# Revue Hope

## Perceptions Paysannes et Stratégies d'Adaptation des Populations de la Commune Rurale de Tiakadougou-Faraba à la Variabilité Pluviométrique

Hamidou DIAWARA <sup>a,†</sup>, Tinzanga SANOGO<sup>b</sup>, Fanta TRAORE<sup>b</sup>, Moussa P. GOITA<sup>b</sup>, Safola DEMBELE<sup>b</sup>, Arouna OUATTARA<sup>b</sup>, Idrissa A. MAIGA<sup>b</sup>, Siaka BAGAYOGO<sup>b</sup>

a. Maître-Assistant, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

b. Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant: Dr Hamidou DIAWARA: [diawarahamidou01@gmail.com](mailto:diawarahamidou01@gmail.com)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/05/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

**Perception**

**Effet,**

**Variabilité pluviométrique,**

**Cultures vivrières,**

**Adaptation**

---

### Résumé

La population de la commune rurale de Tiakadougou-Faraba pratique majoritairement l'agriculture hivernale qui souffre beaucoup des déficits pluviométriques sévères, notamment la baisse de la productivité et, par conséquent, menace la sécurité alimentaire de la localité. Ainsi, la présente étude visait à évaluer l'état des connaissances de la population de la commune sur la variation pluviométrique, identifier les principales cultures vivrières dans la zone et examiner les principaux facteurs de variation de la production des cultures vivrières et les moyens d'adaptation utilisés. Pour atteindre ces objectifs, une enquête de type formelle et individuelle a été menée auprès d'un échantillon de 210 chefs de ménage dans 6 des 12 villages de la commune en vue de collecter des informations, qui ont été ensuite analysées. Il ressort de l'étude qu'une grande partie de la population (93,8%) a constaté une diminution pluviométrique dans la zone depuis quelques années. Cependant, 66,7% des enquêtés (la majorité) situent le début de ce phénomène entre 1 an et 10 ans, ce qui est très récent par rapport à la réalité scientifique sur cette question au Mali. Les principales cultures vivrières (spécifications) dans la zone sont le maïs suivi du mil, du sorgho, de l'arachide et enfin du riz. Selon les résultats, d'autres facteurs influençant la production de ces spéculations, en plus de la baisse de la pluviométrie, sont l'infertilité des sols, le manque de moyens (qui n'a pas été spécifié). Face à ces contraintes, les solutions expérimentées par la population sont l'utilisation des semences améliorées, l'utilisation des intrants et la fertilisation naturelle dont seulement 45% jugent au moins efficaces. En conclusion, la baisse de la pluviométrie dans la commune de Tiakadougou-Faraba est un phénomène récent selon la population. Elle a affecté la production des cultures vivrières et la population juge ses moyens d'adaptation peu efficaces.

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

Les changements climatiques ont placé globalement le secteur agricole devant des défis importants. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que l'augmentation de la température, le raccourcissement de la durée et le démarrage tardif des saisons de pluies, les séquences de sécheresses plus ou moins longues et plus fréquentes, etc. pèsent sur les systèmes agricoles et alimentaires mondiaux. Les changements climatiques accentuent donc les problèmes liés aux ressources naturelles agricoles, notamment la raréfaction de l'eau, la pollution et la dégradation des sols (OCDE, 2016). En Afrique de l'Ouest, entre les périodes 1631-1960 et 1968-1990, il a été observé une diminution importante de 20% à 40% des cumuls pluviométriques (Nicholson, 1994), confirmé pour le Mali par Diawara (2019). Plus spécifiquement dans le Sahel, ce phénomène est encore plus accentué (Easterling et al. 2003 ; Hulme et al. 2001). Son impact si considérable sur les communautés rurales sahéliennes n'est plus à démontrer (Denton et al. 2001). En effet, il a été démontré que la variabilité spatio-temporelle excessive des précipitations est un réel frein à la production agricole (Sultan et al. 2005 ; Chede, 2012).

Au Mali, un grand pays agro-pastoral de la sous-région, dont les productions vivrières proviennent essentiellement des régions du sud et du centre, se pratique une agriculture de type hivernal et par conséquent, très vulnérable à l'instabilité climatique. C'est pourquoi les communautés rurales du pays sont généralement les plus touchées (Chede, 2012). Cela nous a conduits à nous poser la question suivante : la variabilité pluviométrique et ses effets sont-ils une réalité dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba dans la région de Koulikoro ? Afin d'évaluer les effets de la variation pluviométrique sur les cultures vivrières dans ladite commune, les questions de recherches suivantes ont été élaborées. La question principale se formule ainsi : quelles sont les effets de la variabilité pluviométrique

sur les cultures vivrières dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba et les stratégies d'adaptation? Cette question principale de recherche a été répartie entre différentes questions spécifiques qui suivent: i) quel est l'état des connaissances de la population de la commune rurale de Tiakadougou-Faraba sur la variabilité pluviométrique dans leur localité ? ii) quelles sont les principales cultures vivrières dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba ? iii) quels sont les principaux facteurs de la variation de la production des cultures vivrières et l'efficacité des stratégies locales d'adaptation ?

De ces questions de recherche nous sommes parvenus aux objectifs ou tâches à réaliser dans ce travail. Ils sont formulés ainsi que suit :

L'objectif principal est d'analyser les effets de la variation pluviométrique sur les cultures vivrières dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba. De façon spécifique il s'agissait : i) d'évaluer l'état des connaissances de la population de la commune sur la variation de la pluviométrie, ii) d'identifier les principales cultures vivrières dans la commune, et iii) d'évaluer l'efficacité des stratégies locales d'adaptation aux facteurs de la variation de la production des cultures vivrières dans la commune.

Enfin, avant d'aborder les questions d'ordre méthodologique, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses conformément aux questions de recherches susmentionnées. Ainsi, l'hypothèse principale est : la variation de la pluviométrie influence le rendement des cultures vivrières et la productivité agricole dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba.

Les hypothèses spécifiques sont : i) la variation pluviométrique est une réalité ancienne dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba, ii) la commune rurale de Tiakadougou-Faraba se caractérise par la polyculture vivrière céréalière, iii) les stratégies locales d'adaptation de la population sont insuffisantes face à l'ampleur

des effets des facteurs de la variation de la production des cultures vivrières.

## 2. Matériels et Méthodes

### Cadre géographique de l'étude

La commune rurale de Tiakadougou-Faraba (Figure 1) est située à 105 km au sud du District de Bamako, entre les longitudes 7°50' et 8°15' Ouest et les latitudes 11°40' et 12°15' Nord. C'est l'une des communes rurales de la région de Koulikoro. Elle est limitée par les communes rurales de Ouélessébougou, de Kourouba, de Figura, de Dialakoroba, de Niagadina et de Tiakadougou Dialakoro. La commune a une superficie de 502 km<sup>2</sup> et comptait une population de 12 357 hbts en 2009 selon INSTAT (2009), soit une densité moyenne 19,1 hbts/km<sup>2</sup>. Cette population est répartie entre les 12 villages qui composent la commune. Sa répartition selon le sexe était presque équilibrée (50,4% d'hommes et 49,6% de femmes). L'effectif total des ménages dans la commune était égal à 1 730 pour une taille moyenne de 7,1 personnes. Le climat est de type soudano-sahélien avec une pluviométrie annuelle variant entre 900 mm et 1000 mm par an et une température moyenne annuelle d'environ 28°C. La végétation y est abondante et elle est caractérisée par les savanes arborée et arbustive. Le couvert herbacé est peu variable et les terres cultivables sont abondantes. Les principales activités exercées par la population de la commune rurale de Tiakadougou-Faraba sont l'agriculture, la pêche, le maraîchage et l'élevage.

### Données et outils utilisés

Les données utilisées dans cette étude sont les indicateurs sociodémographiques de la population locale (taille des ménages, niveau d'instruction, etc.) et les indicateurs socio-économiques, y compris les indicateurs agricoles (types d'activités économiques, de spéculations, taille des champs, etc.). D'autres informations de nature qualitative (la perception locale, les stratégies d'adaptation et le niveau

d'appréciation de leur efficacité, etc.) ont aussi été utilisées pour approfondir les analyses.

Les principaux outils de collecte et d'analyses des données dont nous avons fait recours sont énumérés ci-dessous :

- le logiciel ArcGIS version 10.2 pour la réalisation de la carte de la zone d'étude ;
- le GPS Garmin pour relever les coordonnées géographiques sur le terrain des villages et ménages enquêtés ;
- le questionnaire d'enquêtes pour la collecte des informations sur le terrain auprès des différents Chefs de ménage ;
- le paquet statistique SPSS pour la création et la gestion de la base de données d'enquêtes aboutissant aux tableaux statistiques et graphiques ; les mises en forme définitives ont été effectuées sur Microsoft Excel.

### Méthodes de collecte et d'analyses des données

La méthodologie utilisée dans cette étude s'est basée sur la recherche d'informations sur le terrain, leurs traitements et analyses statistiques.

#### Collecte des données

Pour la collecte des données, la méthode mixte à deux (2) degré a été utilisée. Les détails sur les étapes de cette méthode sont dans le tableau (1). Ainsi, la taille définitive de l'échantillon, soit 210 ménages, a été répartie entre les six (06) villages retenus. Auprès des Chefs de ménages de cet échantillon une enquête de type formel et individuel a été menée avec des questions fermées, ouvertes et réponses à choix multiple afin de recueillir des informations quantitatives et qualitatives. La principale contrainte des enquêtes de terrain a été l'état dégradé des routes rendant difficile l'accès aux zones ciblées car elles se sont déroulées au cours de la saison des pluies, en juillet 2018.

#### Analyses des données

Après vérification des questionnaires afin de repérer d'éventuelles erreurs et leurs corrections possibles, 100% des enquêtes ont été validées et la base de données fut créée sous SPSS tout en codant les modalités des variables qualitatives. Ensuite pour le dépouillement, les méthodes de tris (tri à plat et tri croisé) ont été utilisées pour

l'obtention des effectifs par réponse aux questions (MARTIN, 2009). Enfin, les données des tableaux statistiques ainsi générés ont fait l'objet d'analyses quantitatives et certains d'entre eux ont été transformés en figures sous forme de graphique.

Tableau 1 : Les étapes de la méthode d'échantillonnage mixte à deux (2) degrés utilisée

<b>Niveau</b>	<b>Explication</b>	<b>Méthode d'échantillonnage</b>	<b>Population (Village/Ménage)</b>	<b>Sous-échantillon</b>
1 <sup>er</sup> degré	Choix de 50% des villages d'enquêtes	Echantillonnage par choix raisonné	12 villages	6 villages retenus
2 <sup>ème</sup> degré	Choix des ménages d'enquêtes	Echantillonnage aléatoire simple	1 730	210 ménages retenus

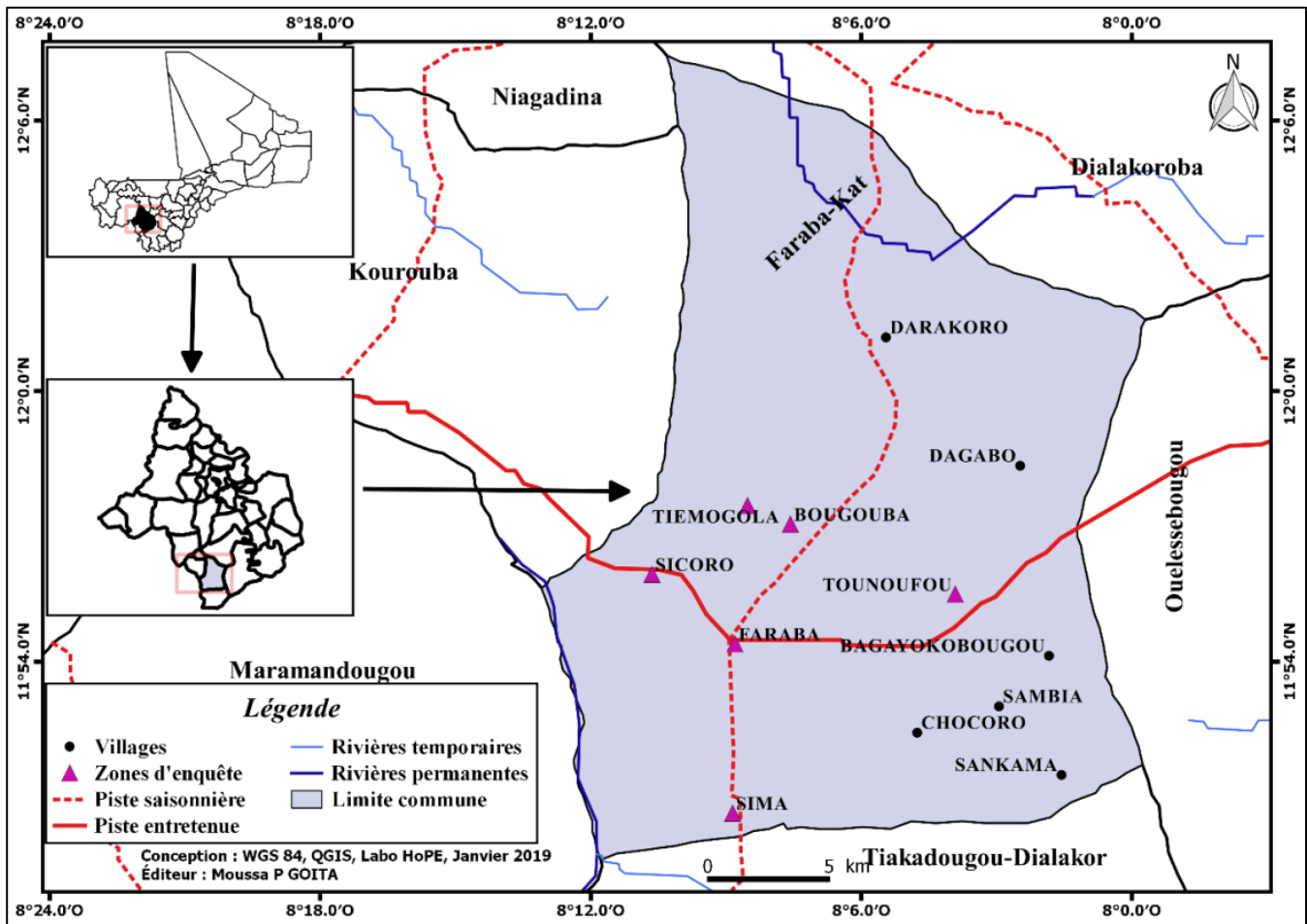


Figure 1 : Carte de la situation géographique de la commune de Tiakadougou-Faraba

### 3. Résultats et discussion

Les principaux résultats de l'étude sont présentés en cinq points essentiels : les caractéristiques sociodémographiques de la population paysanne, leur perception du problème de variabilité pluviométrique, l'identification des principales cultures vivrières, cause de la baisse des productions et l'évaluation des stratégies locales d'adaptation au phénomène.

#### Les caractéristiques sociodémographiques de la population

Les caractéristiques démographiques de la population et des ménages enquêtés par village

de la zone d'étude sont présentées dans le Tableau 2. Ici, on peut observer que la population totale des 210 ménages enquêtés est de 3919 individus, soit une moyenne de 18,7 individus/ménage. Ce chiffre est très largement supérieur à celui de l'INSTAT (2013) pour 2009 pour l'ensemble de la commune. Egalement avec 2005 hommes (51,2%) contre 1914 de femmes (48,8%), la presque équilibre de 2009 entre ces deux sexes dans la commune avec une légère dominance des femmes s'est renversée pour l'échantillon. Ce constat est valable pour tous les sous-échantillons de ménages sauf ceux des villages de Faraba et Sicoro.

En plus, près de la moitié (1860 sur 3919 ou 47,5%) de la population totale enquêtée se trouve dans le seul village de Faraba, chef-lieu

de la commune, contre 29,0% des ménages seulement (61 ménages sur 210).

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la population et des ménages enquêtés, 2018

Villages	Nombre de ménages enquêtés	Effectif		Total	Taille moyenne des ménages
		Homme	Femme		
Faraba	61	924	936	1860	30,5
Tiémogola	38	176	135	311	8,2
Tounoufou	24	288	277	565	23,5
Sicoro	19	138	165	303	15,9
Bougouba	40	256	210	466	11,6
Sima	28	223	191	414	14,8
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>2005</b>	<b>1914</b>	<b>3919</b>	<b>18,7</b>

Source : Résultats d'enquêtes personnelles de terrain, Juillet 2018

La taille moyenne des ménages enquêtés par village varie de 8,2 individus à 30,5 individus. Pour l'ensemble des 210 ménages des six (6) villages, elle est de 18,7 individus. Les ménages de Faraba et de Tounoufou sont les plus grands avec respectivement 30,5 individus et 23,5 individus, les seuls dont la taille moyenne est supérieure à la moyenne générale de l'ensemble. La plupart des Chefs de ménage enquêtés n'ont reçu aucune formation et, par conséquent, sont donc analphabètes. La répartition des enquêtés selon le type de formation suivi se présente sur la Figure 2. Sur les 210 Chefs des ménages enquêtés, 93 (soit 44,3%) n'ont suivi aucune formation formelle ou informelle. On peut dire que cette statistique reflète la réalité de

l'analphabétisme paysan dans la région de Koulikoro car se confirme par une étude similaire menée à Ouélessébougou, une autre commune rurale de cette même région (Diawara et al. 2019). Cependant, 39,5% ont suivi comme formation soit l'Alphabétisation « *Baliku kalan* » soit la formation Coranique. Enfin, seulement 16,2% (soit 34 chefs de ménage) ont reçu une formation à l'école classique. Sur cette dernière catégorie, 33 (ou 97,1%) ont un niveau primaire ou secondaire et un (1) seul (2,9%) a atteint le niveau supérieur. Ce faible niveau de scolarisation dans les communes rurales du Mali n'est plus à démontrer (PNUD, 2015).

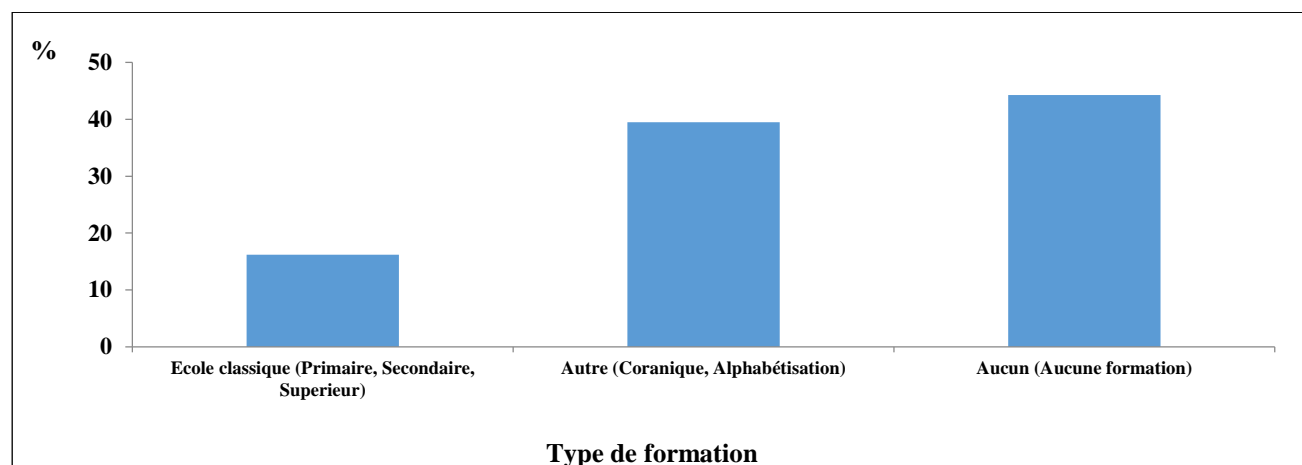


Figure 2 : Répartition des Chefs de ménage enquêtés selon le type de formation reçu.

### Perception paysanne du problème de variabilité pluviométrique

Presque tous les Chefs de ménage interrogés affirment avoir constaté à partir d'un moment une diminution de la pluviométrie et une variation de la durée de la saison pluvieuse dans leur localité. Mais à la question relative au début de ce phénomène, les réponses divergent. En effet, 66,7% des enquêtés situent le début de la diminution de la pluie dans une période récente entre 1 an et 10 ans, ce qui est très largement inférieur à ce qui a été obtenu par les recherches scientifiques menées ces dernières années sur la Mali et toute la sous-région (Easterling et al. 2003 ; Nicholson, 1994 ; Diawara, 2019). Cela est sans doute dû au faible niveau d'instruction de la population (Figure 2) car 79,3% de ces derniers ont comme niveau l'Alphabétisation, Primaire ou Néant. Seulement 12,9% des enquêtés le situent entre 11 ans et 20 ans. Pour les périodes de 21 ans à 30 ans et de plus de 30 ans, il y a respectivement 5,7% et 2,4% des chefs de ménage qui le situent. Enfin, 12,4% des enquêtés ont affirmé n'avoir aucune idée du début de la diminution de la pluviométrie dans leur localité.

### Les principales cultures vivrières de la commune de Tiakadougou Faraba

Les principales cultures vivrières de la commune ont été identifiées. Ici, il est important de noter que la polyculture, où les ménages cultivent plusieurs types de spéculations à la fois, est une pratique très répandue dans la commune.

C'est pourquoi plusieurs ménages ont cité deux (2), voir plus de spéculations comme principales dont chacune dans un champ spécifique. La répartition des principales spéculations et des superficies cultivées par type et par village est dans le Tableau 3. On peut remarquer qu'il y a 555 champs. Cela est dû au fait qu'un seul ménage peut posséder plusieurs champs, dont un pour chaque spéculations produites. En tout il y a sept (7) types de cultures vivrières dans la zone dont les trois (3) principales sont le Maïs, l'Arachide et le Mil. En effet, selon les enquêtés des cinq (5) villages, 78,1% de leurs 555 champs, pour 84,1% de la superficie totale réservée aux cultures vivrières, sont réservés à la production de ces trois (3) spéculations, avec le maïs en tête (37,7% des champs et 44,8% des superficies). Cette spécificité de la production de cette denrée (le maïs) dans la zone d'étude est très caractéristique si l'on se souvient que lors de la campagne 2015/2016, la superficie des terres agricoles y consacrée sur le plan national n'était que de 17,6% (soit 899 640 ha sur les 5 112 205 ha cultivés de céréales) et 19,1% sur le plan régional (CPS/SDR, 2016). Les autres spéculations, à savoir le riz, le soja, le sorgho et le haricot, ne cumulant que 21,9% des champs de l'échantillon et 15,9% des superficies, sont très minoritaires dans la zone d'étude.

L'étude a relevé que la superficie moyenne par ménage des champs de culture vivrière, indicateur non exhaustif de l'accès à la terre, ne diffère pas beaucoup d'un village à un autre. En effet, elle varie entre 5,04 ha à Bougouba et 6,55 ha à Tiémogola. Quant à la moyenne zonale, elle est de 5,86 ha par ménage.

Table 3 : Statistiques de la production des cultures vivrières identifiées à Tiakadougou Faraba, 2018

Type de culture (spéculations)	Champs de production		Superficies	
	Effectif	%	ha	%
Maïs	198	35,7	552,3	44,8
Arachide	118	21,3	188,5	15,3

Type de culture (spéculation)	Champs de production		Superficies	
	Effectif	%	ha	%
Mil	117	21,1	295,3	24,0
Riz	27	4,9	52,8	4,3
Soja	47	8,5	65,5	5,3
Sorgho	28	5,0	58,0	4,7
Haricot	20	3,6	19,8	1,6
Total	555	100	1232,1	100

Source : Résultats d'enquêtes personnelles de terrain, Juillet 2018

Enfin, par rapport à l'utilisation des récoltes des cultures vivrières, l'étude a révélé qu'elles ne sont pas utilisées que pour les besoins alimentaires des ménages. En effet, environ la moitié des chefs de ménage enquêtés affirme que leurs récoltes sont en partie vendues pour les dépenses familiales, et que cela conduit en partie à l'insécurité alimentaire dans la localité car ils sont 60% à affirmer que la part réservée à l'alimentation est suffisante. Ce qui explique que malgré la production céréalière par habitant dans la commune de Tiakadougou Faraba largement supérieure à la norme de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui est de 114 kg (FAO/Mali, 2013), selon les enquêtés, l'insécurité alimentaire y reste une réalité persistante.

Paradoxalement, ils (les chefs de ménage) sont 89,0% à affirmer que la variation de la production agricole est la cause de l'insuffisance alimentaire, et cela, malgré la vente élevée constatée de céréales récoltées dans la zone dont ils n'arrivent pas à faire le lien.

### Causes de la baisse de productivité des cultures selon les communautés locales

Cette partie des résultats présente les principaux facteurs de la diminution de la productivité des cultures vivrières.

La production céréalière diminue selon 66,7% des enquêtés. Les facteurs identifiés de la variation de la production agricole dans la zone d'étude sont de nature climatique, économique, sociale, etc. La répartition de ces différents facteurs selon les enquêtés est présentée sur la Figure 3.

Les résultats montrent que les facteurs les plus importants qui causent la diminution de la production sont la pluviométrie pour 35,0%, l'infertilité des sols pour 21,0% et le manque de moyens pour 20,4% des réponses. D'autres facteurs ont été identifiés, à savoir l'exode rural et le manque de terres agricoles pour 8,3% et 5,7% des enquêtés respectivement.

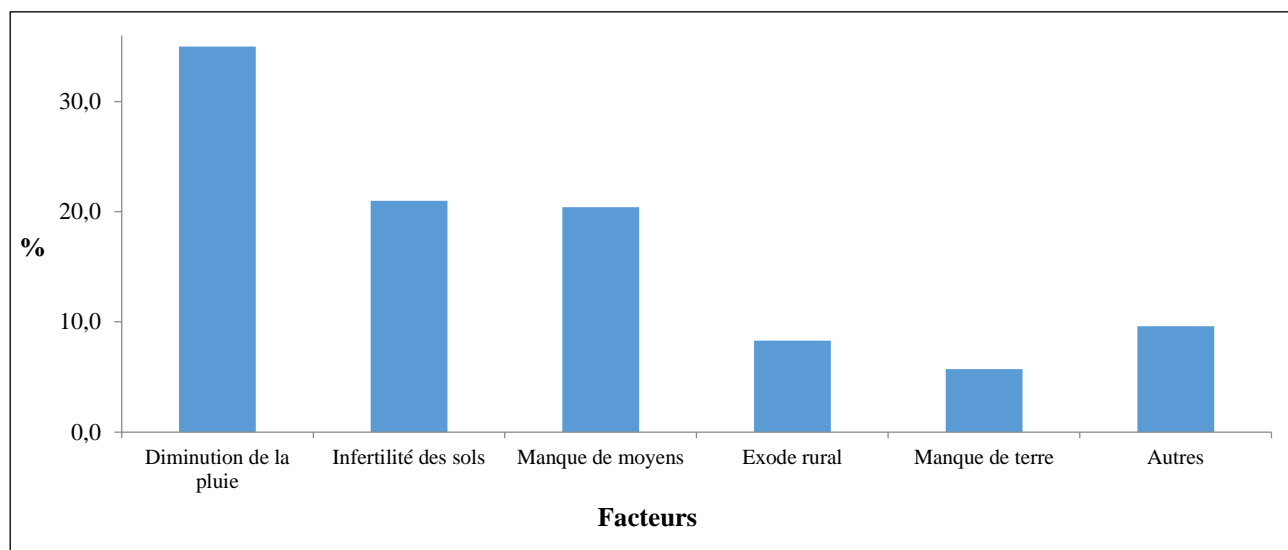


Figure 3 : Facteurs de la variation de la production des cultures vivrières dans la commune

La diminution de la pluie apparaissant comme premier facteur n'est plus une surprise car elle apparait dans presque toutes les études réalisées sur cette problématique, d'ailleurs souvent avec des taux beaucoup plus élevés (Diawara et al. 2019). Cela, du fait qu'elle n'est pas atténuable par les paysans. En effet, la sécheresse agricole, notion très souvent assimilée à celle de la diminution de la pluie par ceux-ci, est un phénomène d'une grande occurrence impactant fortement l'agriculture dans toutes les régions du Mali dont Koulikoro (Makougoum, 2018).

### L'évaluation des stratégies locales d'adaptation au phénomène de variabilité pluviométrique

Pour tous les problèmes identifiés (diminution de la pluviométrie, infertilité des sols, etc.), les 210 Chefs de ménage ont été questionnés sur les solutions locales pratiquées pour y remédier (les stratégies d'adaptation). Seules 108 réponses précises ont été recensées (51,4% des enquêtés), la plupart des enquêtés (48,6%) ayant été très vagues sur cette question. Les statistiques des réponses obtenues sont consignées dans le Tableau 4.

Dans ce tableau, nous constatons qu'à chaque facteur la population utilise une ou des stratégies d'adaptation. Ainsi, 27,8% des répondants disent pratiquer comme solution à la diminution de la pluviométrie, l'utilisation de Semences améliorées. Par rapport à l'infertilité des sols, ils sont 22,2% et 23,1% à utiliser respectivement les techniques de fertilisation naturelle et les intrants chimiques. Pour les autres facteurs moins significatifs selon les réponses, à savoir le manque de moyens, le manque de terre, l'exode rurale, etc., les répondants utilisent comme solutions : les aides extérieures, la réallocation des terres, la responsabilisation des jeunes, etc.

L'adaptation constitue une option qui permet de réduire considérablement l'impact négatif du changement climatique sur les populations d'où sa priorisation par le gouvernement du Mali via le Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) en 2007 (DNM, 2007). Ici, il y a un faible taux de réponse (51,4% des enquêtés) ce qui n'est pas surprenant car d'autres études ont montré que la plupart des paysans maliens ne pratiquent encore aucune stratégie d'adaptation (53,1% selon Makougoum, 2018). Plusieurs paysans utilisent

les intrants chimiques (23,1%) ou la fertilisation naturelle (22,2%) pour lutter contre l'infertilité des sols. Par ailleurs, jusqu'à 27,8% des enquêtés disent utiliser des semences améliorées, pratique très recommandée car elle

apparaissait déjà en 2007 comme le premier des dix-huit (18) Projets prioritaires d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques au Mali dans le PANA.

Tableau 4 : Stratégies d'adaptation aux facteurs de la diminution de la production céréalière dans la commune

Facteurs (Problèmes)	Stratégies d'adaptation (Solutions)	Effectif des chefs de ménage	%
Diminution de la pluie	Semences améliorées	30	27,8
Manque de moyens	Aides extérieures	9	8,3
Infertilité des sols	Fertilisation naturelle	24	22,2
	Utilisation des intrants chimiques	25	23,1
Manque de terre	Réallocation des terres	2	1,9
Exode rural	Responsabilisation des jeunes	2	1,9
Autres	Autres	16	14,8
Total		108	100,0

Source : Résultats d'enquêtes personnelles de terrain, Juillet 2018

La Figure 4 montre le niveau d'appréciation par la population enquêtée de l'efficacité des stratégies locales d'adaptation aux contraintes de la production des cultures vivrières.

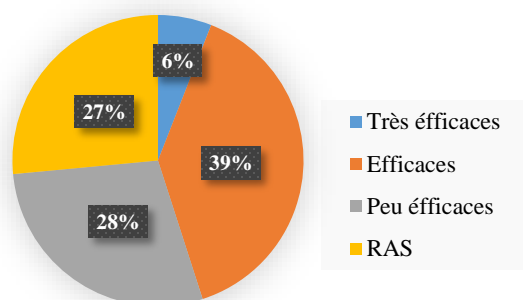


Figure 4 : Efficacité des stratégies d'adaptation aux facteurs de la diminution de la production céréalière dans la commune (RAS = Rien à signaler)

Il ressort de cette figure que seul 6% des enquêtés jugent très efficaces les solutions locales d'adaptation. Elles sont efficaces pour 39% et peu efficaces pour 28%. Ils ont été 27%

à ne pas se prononcer sur la question. Donc la grande majorité des paysans (45,0%) jugent les stratégies locales d'adaptation d'efficaces à très efficaces, ce qui concorde bien avec l'idée sous-jacente de la création du Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation (FSSA) et démontré par ce dernier qui intervient au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal (Fall et al. 2011).

## Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les effets de la variation pluviométrique sur les cultures vivrières dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba. A cet effet, elle nous a permis de comprendre le rapport entre la variabilité pluviométrique et la production des cultures vivrières dans la commune rurale de Tiakadougou-Faraba, et ce constat est unanime chez la population locale. En effet, la production des cultures vivrières identifiées dans la

commune est affectée par la variabilité climatique à travers la diminution de la pluviométrie. En plus, d'autres facteurs influençant cette activité ont été aussi identifiés. Par contre, il a été aussi constaté qu'une grande partie des producteurs commercialisent une partie de leurs productions pour réaliser certaines dépenses des ménages, ce qui accentue l'insécurité alimentaire dans la zone. Aux contraintes de la variabilité (l'instabilité) des productions, la population utilise des moyens pour y faire face dont l'efficacité est moyennement bien appréciée par la plupart.

## Références

- CPS/SDR (Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural), (2016). Résultats définitifs de la campagne agro pastorale : Situation alimentaire et nutritionnelle 2015/2016, Ministère du développement rural du Mali (MDRM), Bamako, 86 p.
- Chede D.F., (2012). Vulnérabilité et stratégies d'adaptation au changement climatique des paysans du Département des Collines au Bénin : cas de la Commune de Savè, Mémoire de Master changement climatique, CILSS, Centre Régional AGRHYMET, Niamey (Niger), 65 p.
- Diawara, H., (2019). Analyse de l'évolution contemporaine de la température de l'air et des précipitations sur le Territoire du Mali, European Scientific Journal (ESJ), Vol.15, No.2, p. 154-168.
- Diawara, H., Coulibaly B., Coulibaly, S., (2019). Impacts des changements climatiques sur les cultures sèches dans la commune rurale de Ouéléssébougou, cercle de Kati, Les Cahiers du CBRST (Agriculture, Environnement et Sciences de l'Ingénieur), N° 15, p. 61-75.
- DNM (Direction Nationale de la météorologie) du Mali, (2007). Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux effets néfastes des Changements Climatiques, Bamako. 100 p.
- Easterling, D.R., Alexander, L.V., Mokssit, A., Detemmerman, V., (2003). CCI/CLIVAR workshop to develop priority climate indices », Bulletin of the American Meteorological Society, vol. 84, no. 10, 2003, pp. 1403-1407.
- Fall, M., Ba M.A.F., Gueye, B., (2011). Résilience et Innovation Locale face aux Changements Climatiques. Capitalisation des résultats du programme "Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation (FSSA)", IED Afrique, 42 p.
- FAO/MALI, (2013). Cadre de programmation pays (CPP) 2013-2017 », Bamako-Mali, 80 p.
- Hulme, M., Doherty, R., Ngara, T., New, M., Lister, D., (2001). African climate change: 1900–2100 », Climate research (Clim Res), vol. 17, p. 145-168.
- INSTAT, (2013). 4<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH) : Résultats définitifs, Ministère de l'économie des finances et du budget du Mali, 318 p.
- Makougoum, C.F.T., (2018). Changement climatique au Mali : impact de la sécheresse sur l'agriculture et stratégies d'adaptation, Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne, 177 p.
- Martin, O., (2009). L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes, Armand Colin, séries: « 128 » 124 p.
- Nicholson, S.E., (1994). Recent rainfall fluctuations in Africa and their relationship to past conditions over the continent, The Holocene, Volume: 4 issue: 2, p. 121-131.
- OCDE, 2016, « Réunion OCDE des Ministres de l'agriculture 2016. Agriculture et changement climatique : vers des systèmes agricoles durables, productifs et respectueux du climat », Note d'information 4 © OECD 2016, 2 p.
- PNUD, (2015). Evolution en 2015 des Indicateurs socioéconomiques. Le Mali en chiffres, 8p.

- Denton, F., Sokona, Y., Thomas, J.P., (2001).  
Climate change and sustainable development  
strategies in the making: what should West  
African countries expect? , OCDE, 27p.
- Sultan, B., Alhassane, A., Barbier, B., Baron,  
C., (2012). La question de la vulnérabilité et  
de l'adaptation de l'agriculture sahélienne au  
climat au sein du programme AMMA, La  
Météorologie - Spécial AMMA, p. 64-72.

# Revue Hope

## Emigration et Renforcement des Inégalités Socio-économiques dans la Commune Rurale de Tringa, Cercle de Yélimané

Kadidiatou COULIBALY <sup>a,†</sup>,

a. Maitre-Assistante, Dépt. de Géographie, Faculté d’Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteure correspondante: Dr Kadidiatou COULIBALY: [babybly@yahoo.fr](mailto:babybly@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/04/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

**Emigration      renforcement  
des inégalités  
Sociales  
Economiques  
Commune rurale de Tringa**

---

### Résumé

L’émigration dans la commune rurale de Tringa est une pratique à la fois culturelle et socioéconomique. A la suite de ses retombées, elle engendre une réorganisation des liens dans la communauté. La présente étude porte sur l’émigration et le renforcement des conditions socioéconomiques. L’objet de l’étude est de saisir le renforcement des inégalités socio-économiques découlant du phénomène dans la commune rurale de Tringa cercle de Yélimané. La méthodologie utilisée est une combinaison d’approches (quantitatives et qualitatives). Les émigrés, âgés de 20 à 24 ans (40,6%), célibataires (53,7%) et agriculteur en majorité choisissent des destinations diversifiées. Les relations multiformes qu’ils entretiennent avec leur milieu d’origine sont à l’origine de bouleversements se traduisant par le renforcement des inégalités sur les plans sociaux et économiques entre les différents ménages et villages.

© Revue HOPE, tous droits réservés

---

## 1. Introduction

L’émigration a touché 250 millions de personnes dans le monde en 2017 (ONU) dont 11,1 millions en Afrique (Organisation Internationale de la Migration, 2010) et 4 millions de maliens (Ministère des Maliens de l’Extérieur et de l’Intégration Africaine, 2017). Ces voyages migratoires répondent à des logiques historiques, linguistiques et économiques bien déterminées (MMEIA, 2011).

Les itinéraires empruntés sont européens, américains et africains (OIM, 2011) et de leur lieu de résidence, les émigrés entretiennent des relations avec leur pays d’origine à travers des appels téléphoniques, des visites et la réalisation d’infrastructures, individuellement ou en s’associant, contribuant ainsi à l’amélioration des conditions de vie de ceux qui restent au pays. (MIRABET, 2004)

Les conséquences de ces différentes contributions se manifestent par le renforcement des inégalités dans les milieux concernés, sur les plans sociaux et économiques (Ndione, 2004). La présente recherche s’intéresse à la commune rurale de Tringa, une zone largement touchée par l’émigration. Ainsi, nous proposons une étude intitulée : « Emigration et renforcement des inégalités socio- économiques dans la commune rurale de Tringa, cercle de Yélimané ».

La question principale de cette recherche est : Quel est le lien entre l’émigration et le renforcement des inégalités socioéconomiques dans la commune rurale de Tringa ? Cette question se décline en 3 questions secondaires dont : i) qui sont les émigrés dans la commune rurale de Tringa ? ii) quelle est la nature des liens qu’ils tissent avec leur milieu d’origine ? iii) quelles sont les formes d’inégalités renforcées en lien avec l’émigration ?

L'objectif principal est d'appréhender la relation entre l'émigration et le renforcement des inégalités. De façon spécifique, il s'agit: i) d'identifier les émigrés de la commune; ii) caractériser les liens entretenus par les émigrés avec leur localité d'origine; iii) analyser les inégalités socio-économiques renforcées par l'émigration;

Pour réaliser cette étude, nous avons adopté une méthodologie aux approches, différentes.

L'hypothèse de base est que l'émigration améliore les conditions de vie des familles qui ont des fils à l'extérieur, à travers des liens que ceux-là entretiennent avec les parents restés sur place. De cette hypothèse, nous formulons que: i) les émigrés de la commune sont des hommes mariés, partis afin d'améliorer leurs revenus; ii) les émigrés entretiennent des liens avec les parents, à travers des appels téléphoniques et des envois financiers avec dans la commune; iii) l'émigration a renforcé les inégalités sociales et économiques entre les différentes familles en termes d'accès à la nourriture de qualité et aux logements ayant des commodités citadines.

Pour réaliser cette recherche, nous avons adopté la méthodologie suivante.

## 2. Matériels et Méthodes

La méthodologie adoptée porte sur plusieurs approches

### Recherche documentaire

Elle a été effectuée dans les centres de lecture de Bamako, en vue de collecter le maximum d'informations sur le phénomène migratoire, en général.

### Collecte des données sur le terrain

#### Observation

Elle a été faite sur place dans les villages d'enquête. Ce qui nous a permis de réaliser des clichés sur les investissements des émigrés, source de renforcement des inégalités. Un

appareil photo a été utilisé pour la prise des photos.

### Collecte de données quantitatives

Pour cette phase, une enquête quantitative a été organisée dans 3 villages sur les 4 que compte la commune. Il s'agit de Diakoné, de Lambatra et de Marena. Nous avons combiné les méthodes raisonnées et aléatoires. La méthode raisonnée a porté sur le choix des villages au regard de l'ampleur du phénomène. Ainsi, au sein des entités géographiques, 10 ménages ayant des émigrés et 10 ménages sans émigrés ont constitué notre échantillon. Ce choix se justifie par notre volonté de procéder à une comparaison portant sur les conditions de logement, l'accès à la nourriture, la possession de moyen de déplacement, le mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau potable.

La méthode aléatoire a permis de choisir les 20 ménages par village dans lesquels les chefs ont répondu aux questions. Ainsi, nous avons pu enquêter auprès de 60 chefs de ménages, représentant 160 émigrés.

### Collecte de données qualitatives

Pour la collecte des données qualitatives, des entretiens ont été organisés avec des personnes ressources. Elles ont toutes répondu seules, au bureau pour les fonctionnaires et dans les domiciles pour les autorités traditionnelles. Ces personnes ont été choisies en rapport avec leur implication dans la gestion du phénomène migratoire. L'échantillon qualitatif s'est élevé à 9 personnes dont 1 maire, 2 chefs de village, 4 conseillers villageois et 2 gestionnaires des réalisations collectives des émigrés.

### Outils de collecte des données

#### Le questionnaire

Il a été utilisé afin de collecter des données quantitatives sur le phénomène. Organisé en plusieurs points, le questionnaire a été administré

après des chefs de ménage, en raison de leur maîtrise des informations provenant des émigrés de leur ménage. Pour éviter la rétention d'information et mettre les enquêtés en confiance, les interviews se sont déroulées de façon individuelle.

### Le guide d'entretien

L'utilisation du guide d'entretien structuré a visé la production d'informations qualitatives. Pour son administration, les élus locaux, les chefs traditionnels ont été nos interlocuteurs.

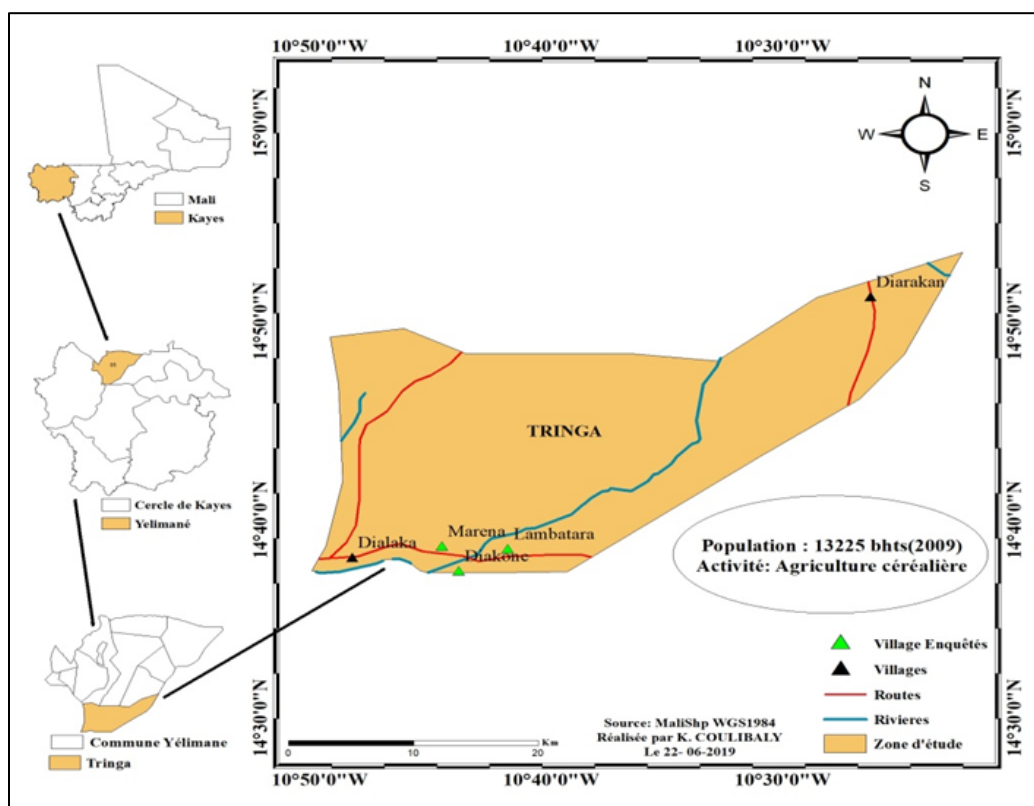
### Présentation de la Commune rurale de Tringa

La commune rurale de Tringa se situe entre les latitudes 14°30'0" et 15°0'0" Nord et les longitudes 10°50'00" et 10°30'00" Ouest. Elle est composée de quatre (4) villages (Maréna, Dialaka, Diakoné et Lambatara). La commune est limitée au Nord par celle de Gory, au Sud par le

cercle de Bafoulabé, à l'Est par la commune de Sandaré et à l'Ouest par le Cercle de Kayes. Sa population est estimée à 13225 dont 7128 femmes (53,8%) et 6097 hommes (46,2%) (RGPH, 2009), sur une superficie de 640,30 km<sup>2</sup> (Carte 1).

Située dans une zone semi-aride avec une saison sèche étalée sur neuf mois, la commune de Tringa présente une température moyenne de 31° avec une pluviométrie d'environ 470 mm par an; ce qui entretient une végétation composée majoritairement de graminées et d'herbes.

Sur le plan économique, le secteur primaire reste dominant avec la prédominance de l'agriculture céréalière et l'élevage de petits ruminants. En relation avec les conditions climatiques, les hommes ne sont occupés que 3 mois dans l'année, l'absence de revenus financiers aggravant la situation. Pour combler le déficit de production et de revenus, une partie importante des jeunes hommes opte pour l'émigration.



Carte 1: La présentation de la zone d'étude

### 3. Résultats

#### Les caractéristiques socio démographiques des émigrés

##### Age au départ

Les tranches d'âges révèlent la jeunesse des émigrés à leur départ. Dans la commune rurale de Tringa, les départs sont encore conditionnés à l'autorisation des parents qui acceptent de libérer les jeunes majoritairement entre 20 et 25 ans. A cet âge, les enfants sont obligés de partir d'une part pour prendre la relève des parents déjà âgés et d'autre part, par le fait qu'ils doivent eux aussi construire leur avenir, en général et marier la femme de leur choix, en particulier. Cette situation explique la prédominance des hommes parmi les émigrés.

Tableau 1 : Tranche d'âge des émigrés

Tranche d'âge	Effectifs	Pourcentages
20-24 ans	65	40,6
25-29 ans	43	26,9
30-34 ans	32	20,0
35-39 ans	11	6,9
40 ans et plus	9	5,6
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

##### Sexe des émigrés de la commune

Le tableau 2 présente la répartition par sexe des émigrés de la commune. Les résultats du tableau montrent que le sexe masculin est le plus touché (97,5%) par le phénomène migratoire dans la commune. Cette situation se justifie au regard des charges qui incombent aux garçons dans les ménages d'une part et d'autre part aux considérations culturelles qui font que les garçons sont les seuls habilités par les parents à partir. Selon la tradition dans la commune, les filles ne sont autorisées à sortir de leur famille paternelle qu'en cas de mariage ou de visite rendue à un parent, sensé les contrôler. Aussi, dans la société soninké la femme doit être entretenue par les hommes (père, mari ou fils), de façon satisfaisante ; ce qui lui évite l'envie d'aller se faire des revenus financiers. De ce fait, culturellement leur émigration est considérée

comme une fuite de responsabilité des hommes. Néanmoins, certaines par mimétisme commencent à se cacher et à prendre la route de l'émigration. « *Il est urgent de prévoir des sanctions contre nos filles qui optent pour l'émigration. Depuis nos ancêtres, la route n'était donnée qu'aux seuls garçons. Actuellement, les filles veulent bousculer ces coutumes car elles soutiennent qu'elles ont aussi besoins de ressources financières* ». (Enquête de terrain, septembre 2018).

Tableau 2 : Sexe des émigrés enquêtés

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Homme	156	97,5
Femme	4	2,5
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

##### Statut matrimonial

Les célibataires (53,7%) sont les plus touchés par les départs dans les villages. Quel que soit le statut des hommes, les difficultés économiques les obligent à partir pour subvenir aux besoins des parents. Pour les célibataires, ces voyages vont leur permettre d'avoir les facilités pour se marier alors que pour les mariés, il s'agit de préserver leur couple.

Tableau 3 : Statut matrimonial des émigrés enquêtés

Statut matrimonial	Effectifs	Pourcentages
Mariés	74	46,3
Célibataires	86	53,7
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

##### Niveau d'instruction

Dans ce tableau on remarque que le nombre d'émigrés sans niveau de formation est le plus élevé. Cette situation découle d'une décision parentale car les chefs de ménage considèrent de perdu les temps d'apprentissage à l'école. « *La fréquentation scolaire est une perte de temps, surtout qu'à la fin de la formation on ne peut pas prétendre à un emploi* ». Enquête de terrain, septembre 2018. Ces considérations culturelles agissent négativement sur la fréquentation

scolaire dans la commune, d'où la faiblesse des niveaux d'instruction. Malgré l'implication des émigrés grâce aux expériences acquises, la formation reste encore une donnée moins considérée dans les villages d'enquête. Ainsi, tous aspirent à un départ éventuel pour des destinations plus ou moins longues.

Tableau 4: niveau d'instruction des émigrés enquêtés

Niveau	Effectifs	Pourcentages
Sans instruction	81	50,6
Primaire 1	56	35,0
Primaire 2	23	14,4
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

### Destination

Les résultats montrent que l'Europe (France, Italie et Espagne) est la principale destination des émigrés. Ce choix s'explique d'une part par les liens historiques de colonisation entre la France et le Mali et d'autre part par l'intérêt que les ressortissants de la région de Kayes, en général, et ceux de la commune de Tringa, en particulier, ont pour la monnaie européenne. Dans la commune, seuls ceux qui sont capables d'envoyer des devises (Euro ou Dollar) sont considérés comme des émigrés. Cela découle de leur aptitude à faire les réalisations les plus importantes, dans les ménages ou au niveau des villages. En rapport avec les objectifs de leur voyage, ils sont nombreux à garder et à entretenir des liens multiformes avec leur famille d'origine.

Tableau 5: Destination des émigrés enquêtés

Destination	Effectifs	Pourcentages
Afrique	42	26,3
Europe	86	53,7
Amérique	32	20,0
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

### Liens avec les parents restés au pays d'origine

Les émigrés une fois partis, gardent le contact avec les parents. Ces liens se manifestent par des appels téléphoniques, des visites et des transferts d'argent aux parents. Principalement, les appels

permettent de se renseigner sur les conditions des parents afin d'intervenir au moment opportun. A des fréquences différentes, les appels téléphoniques sont effectués par l'ensemble des émigrés enquêtés. En fonction de la situation socioéconomique des émigrés et les besoins des parents, la fréquence des visites et des transferts d'argent varie. Beaucoup parmi eux profitent des congés annuels pour rendre visite, alors que les envois financiers sont effectués essentiellement à la demande des parents pour satisfaire leurs besoins élémentaires.

Tableau 6 : Fréquence des transferts d'argent

Fréquence	Effectifs	Pourcentages
A la demande	83	52,0
Mensuelle	62	38,7
Annuelle	15	9,3
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain septembre 2018

Au-delà des visites et des transferts d'argent, les émigrés sont aussi auteurs de réalisations dans le but d'améliorer les conditions de vie des parents. Par ces différentes actions entreprises, ils deviennent ainsi des acteurs de renforcement des inégalités entre les différents ménages des villages mais aussi entre les différents villages de la commune.

### Les investissements et le renforcement des inégalités

Les émigrés investissent de deux manières dans la commune de Tringa. Les premiers investissements sont orientés vers la satisfaction des besoins primaires et sont faits individuellement tandis que les deuxièmes visent l'amélioration des conditions d'habitation et constituent l'œuvre de groupes d'émigrés.

### Les investissements individuels des émigrés

Dans la commune rurale de Tringa, certains émigrés investissent seuls car ils jugent les initiatives collectives très risquées. Ils s'intéressent en premier à la construction de

logements pour leur famille dans le but d'améliorer leurs conditions d'habitation. Les premières économies des émigrés sont ainsi utilisées dans ce sens pour montrer la réussite de leur projet migratoire. Les traditionnels



matériaux de construction que sont le banco, pour le mur et les feuilles de tôle pour la toiture sont remplacés par les briques en parpaing et les dalles. Photo 1 et 2.



Photo 1: Un bâtiment construit dans un ménage par les émigrants dans le village de Maréna Photo 2 : Un ménage sans émigré dans le village de Maréna (Source : cliché personnel, septembre 2018)

Les photos 1 et 2 réalisées dans le village de Maréna montrent la grande différence que l'intervention des émigrés introduit dans les conditions de logement des parents. La photo 1 exprime l'amélioration de l'habitat répondant à toutes les commodités des maisons modernes (toilettes et cuisine incorporées), prenant en compte l'esthétique des milieux d'accueil. Tout ce changement visible sur la photo 1 est cependant inexistant au niveau de la photo 2, due à l'absence de répondant du ménage à l'extérieur. En plus du changement de présentation, les ménages avec émigrés connaissent une amélioration dans leurs modes d'approvisionnement en eau potable et en éclairage. Pendant que les ménages des émigrés utilisent des panneaux solaires et l'eau des fontaines, ceux sans émigrés doivent se contenter des lampes torche et de l'eau de puits. Des constats similaires sont faits en ce qui concerne également la possession d'équipements domestiques par les ménages avec migrants. Il

s'agit des chaises, des postes téléviseur et des fauteuils envoyés par les migrants, depuis les pays d'accueil.

Aussi, les émigrés interviennent dans l'amélioration du régime alimentaire de leurs parents, suite à la mise à leur disposition de produits importés. L'inexistence de ce type de contribution ignorée des ménages sans émigré fait que la consommation de mil reste la base de leur alimentation. Photos 3 à 4.

Les photos 3 et 4 expriment le changement que les émigrés ont introduit dans l'habitude alimentaire des parents. Les émigrés par le système d'abonnement auprès des commerçants sur place, ravitaillent mensuellement leur ménage en produits alimentaires. Par ce comportement des émigrés, les parents, restés au village adoptent un comportement alimentaire similaire à celui connu dans les milieux urbains.

La possession de moyen de déplacement est actuellement une donnée non négligeable dans

l'analyse des inégalités. Les émigrés par l'achat de moyens motorisés transforment les conditions de déplacement de leurs parents. Il n'est plus surprenant de constater l'existence de véhicules pour des fins commerciales dans beaucoup de ménages qui ont des émigrés, surtout en Europe. Photo 5 à 6.

Les photos 5 et 6 matérialisent l'implication des émigrés dans l'amélioration des moyens de déplacement.

En plus des réalisations privées, les émigrés se mettent ensemble souvent pour subvenir aux besoins des parents.



Photo 3: Des produits alimentaires achetés par émigrés pour leurs parents au village afin de varier leur alimentation (village de Maréna), Photo 4 : Un tas de mil appartenant à un ménage émigrant, exposé au soleil pour son séchage. Le mil reste (Source : cliché personnel, septembre 2018)



Photo 5: un bâtiment construit dans un ménage par émigrant dans le village de Maréna, Photo 6 : un ménage sans émigré dans le village de Maréna (Source : cliché personnel, septembre 2018)

### Les investissements collectifs des émigrés

Les investissements collectifs des émigrés portent sur l'organisation des tontines de viandes pour les parents au village et la réalisation d'infrastructures sociales. Ainsi, depuis les pays d'accueil, ils cotisent des montants fixes (5000 francs CFA par tas) selon la quantité de viande.

#### *Les tontines de viande*

Elles sont organisées généralement les lundis ou les vendredis selon les villages pour résoudre le manque de viande dans les villages. Photo 7.



**Photo 7 :** Séance de partage de viande lors d'une tontine dans le village de Diakoné.

(Source : cliché personnel, septembre 2018)



**Photo 8 :** mosquée construite par les ressortissants du village de Lambatra ; Photo 9 : mosquée construite par les ressortissants du village de Maréna (Source : cliché personnel, septembre 2018)

La photo 7 matérialise une pratique courante par les émigrés depuis leur pays d'accueil. En effet pour résoudre l'accès difficile à la viande, les émigrés ont pris l'habitude de se mettre ensemble et de fournir la viande à leurs parents. Les périodes d'abattage et de distribution sont des moments délicats pour des ménages qui n'ont pas d'émigré. Les tas de viande sont vendus à 5000 f CFA et les ménages sont servis à l'image du montant cotisé par leur émigré.

#### *La réalisation des infrastructures sociales*

Entre les différents villages, l'effet de l'émigration se manifeste par l'importance des réalisations des émigrés ; ce qui renforce les inégalités. Ces inégalités sont visibles au regard de l'ampleur des constructions mais aussi à travers la qualité des ouvrages réalisés. Photos 8 et 9.



Les photos 8 et 9 expriment la volonté des émigrés à mettre les parents dans de bonnes conditions de pratiques religieuses. Ainsi, dans les villages où les émigrés réalisent, les mosquées ont été reprises en matériaux durs. Les migrants font ces investissements à travers des associations qu'ils mettent sur place dans les pays de destination. La splendeur des bâtiments reflète la réussite du projet migratoire des ressortissants des différents villages.

#### **4. Discussion des résultats**

##### **Caractéristiques sociodémographiques**

Les émigrés sont des jeunes, majoritairement des hommes et ayant un niveau de formation faible. Ces mêmes conclusions sont tirées par Benbih, 2015 en ces termes : 90 % des migrants ont moins de 30 ans avec un niveau de formation moyen. IRA, 2016 le rejoint en annonçant que les populations étrangères en Côte d'Ivoire sont majoritairement analphabètes (76,9%). Sougane, 2015 montre que l'émigration malienne est essentiellement masculine et que les femmes ne constituent que 16,5% de la population émigrante, alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population résidente.

Indépendamment de leur destination, les émigrés entretiennent des liens avec les parents restés au village; ce qui est soutenu par Audebert et al. (2007) qui annoncent que les émigrants continuent d'entretenir des rapports avec leurs milieux d'origine à travers des envois d'argent, des visites et des conversations téléphoniques. Rakotonarivo, 2008 traite dans le même sens et ajoute que le maintien du lien social local est une valeur fondamentale de ces communautés mais qui est mis en œuvre de façons différentes.

Pour ce qui est du renforcement des inégalités, l'OCDE, 2008 soutient que certaines régions ou certains membres du foyer d'un émigré tirent plus de bénéfices de son émigration que d'autres. Schoorl et al, 2000 annoncent que les

transferts dus à la migration transforment les structures sociales et économiques, augmentent les inégalités de revenus et intensifient par la même le sentiment de privation chez les non-migrants.

#### **Conclusion**

A travers cette recherche sur les émigrations et le renforcement des inégalités, nous nous sommes rendu compte que l'émigration reste une pratique fortement ancrée dans le mode de vie des populations de la commune à cause des conditions de vie difficiles. Elle constitue également un facteur de réorganisation de la communauté qui l'a adoptée comme une stratégie de survie. La méthodologie utilisée pour la mener a été une combinaison de méthodes quantitative et qualitative. L'échantillon quantitatif s'élève à 160 émigrés pendant que celui de l'enquête qualitative a concerné 9 personnes. Nous nous sommes également rendu compte que les différentes contributions des émigrés dans leur ménage d'origine ou dans les villages renforcent les inégalités entre les familles et entre les villages grâce aux améliorations enregistrées dans les unités avec émigrés. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les plans sociaux et économiques. A la fin de cette recherche, il est aussi important de rappeler que l'hypothèse de base a été confirmée.

#### **Références**

- Audebert, C., et Ma Mung, E., (2007). Les migrations internationales: Enjeux contemporains et questions nouvelles. Universidad de deusto, 300 pages, p38.
- Benbih, R, (2015). Migrants d'Afrique de l'Ouest au Maroc: Etablissement des subsahariens et gestion étatique du phénomène migratoire, édition l'Harmattan, p 29.

- Boyer, F., (2013). La figure de Pénélope ou l'immobilité dans le contexte des migrations circulaires, en Migrinter. En ligne novembre 2013, consulté le 28/mai/2018.
- INSTAT., (2012). 4ème Recensement Général de la population et de l'habitat du Mali; thème 4, Bureau central du recensement.
- International Migration Report, (2017). Division de la Population, Département des Affaires économiques et sociales (DAES), Nations unies. En ligne : 28 mars 2018, consulté le 21 06/2019.
- IRA, B., (2016). Aperçu du profil démographiques des populations migrantes en Côte d'Ivoire (Atelier de réflexion sur le thème « Migration et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire » 15-16 décembre 2016, Université Péléforo Gon COULIBALY, p.9.
- Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, 2017
- Ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, (2011). Revue de la littérature sur les migrations maliennes, Bamako, 128 pages.
- Mirabet, O., (2004). La migration comme stratégie de survie, 96 pages.
- Ndione, B., et Richard, L., (2004). Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba, 239-258 in Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives. Colloque international de Budapest, 20-24 septembre 2004-N°12 de l'association internationale des démographes de langue française, INED, 2007 670 pages.
- OIM, (2011). Etat de la migration dans le monde 2011. Bien communiquer sur la migration, 192 pages.
- Rakotonarivo, A., (2008). Migrations lien social et développement dans les hautes terres de Madagascar, centre population et développement Université Paris Descartes. Institut de Recherche pour le développement.
- Sougane, A., (2015). L'émigration au Mali : Impacts sur les ménages d'origine et insertion des migrants de retour. Economies et finances. Université Paris Dauphine, paris IX, p. 30.
- Schoorl, J., Erf, R., Bosch, A., De Valk, H., et de Bruun, B., 2000, Facteurs d'attraction et répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport comparatif. Eurostat, 258 pages,
- OECD, (2008). La cohérence des politiques au service du développement 2007. Migrations et pays en développement : migrations et pays en développement, 166 pages.

# Revue Hope

## L'intervention des Associations Islamiques à Bamako dans le Paysage Politique et Socio-économique du Mali de 1946 à 2019

Amidou TOUNGARA<sup>a,†</sup>,

a. Maître-Assistant, Dépt. d'Histoire, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant: Dr Amidou TOUNGARA: [amidoutoungara@yahoo.fr](mailto:amidoutoungara@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 16/03/2020

Accepté le 30/05/2020

---

### Mots clés

*Associations islamiques*

*Bamako*

*Politique*

*Socio-économique*

*Tendances musulmanes*

---

### Résumé

Les affaires de la communauté musulmane de Bamako étaient jadis traitées par les autorités politiques grâce à la médiation des leaders religieux. Cette pratique continua jusqu'en 1946, date à partir de laquelle, nous assistions à la création d'associations musulmanes comme un moyen de revendication auprès des autorités politiques. Depuis l'avènement de la démocratie en 1991, nous assistions à une prolifération des associations islamiques à Bamako. Ainsi, elles interviennent dans plusieurs domaines comme la politique, l'économie et le social. Cette communication démontre l'intervention de ces associations dans les domaines sus indiqués et analyse leurs antagonismes. Pour la collecte des informations, outre les recherches documentaires, nous avons procédé aux enquêtes de terrain à l'aide des questionnaires et des guides d'entretiens, aux écoutes radiophoniques et télévisuelles. Il ressort de ces recherches qu'il y a une collision entre le politique et le religieux, une stigmatisation des partis politiques par le milieu religieux, des antagonismes entre les différentes tendances musulmanes. Cependant le côté positif de ces associations est la création d'emplois pour les jeunes, l'incitation au civisme, le développement local et la lutte contre la pauvreté.

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

A Bamako, l'islam a évolué au fil des années. A son début, l'islam pacifique tolérait certaines pratiques animistes. Les familles dites maraboutiques étaient très rares dans la ville et l'enseignement coranique se faisait dans les vestibules. La première association islamique, «Shebabou El Mouslimine», fut créée à Bamako en 1946. Ses membres, parmi lesquels des jeunes étudiants venus de l'Université du Caire (Egypte), fustigeaient le colonialisme dans leurs prêches. Cette association attirait les

commerçants. Mais elle était détestée par les musulmans traditionnalistes, les griots et l'administration coloniale française à cause de ses critiques. A ce sujet, Diarra Baba dit ceci : «Les commerçants, victimes des promesses trompeuses des marabouts, étaient les premiers fidèles. Ils étaient à la recherche de salut et étaient séduits par la clarté des propos avancés. En dépit de leur séduction, ils seront confrontés à la puissante adversité des musulmans traditionnalistes, des griots et surtout du colonisateur français» (Diarra, 1996) Ces jeunes étudiants s'étaient certainement inspirés

du mouvement des frères musulmans du Caire en Egypte. Cela est confirmé par El Hadj Kabiné Kaba DIAKITE qui a souligné l'existence des relations avec les frères musulmans, les « *Ikwanes* », du Caire.

En 1951, l'association *Shebabou El Mouslimine* a été dissoute. Après sa dissolution, ses anciens militants créèrent, en 1953, une autre association appelée l'Union Culturelle Musulmane (UCM) qui avait des relations avec l'UCM de Dakar. L'Union Culturelle Musulmane coordonne le mouvement wahhabite à Bamako. Ce mouvement est à l'origine de l'ouverture très contestée de la première mosquée de vendredi des wahhabites le 17 mai 1957. Elle fut une journée violente entre les musulmans traditionalistes et les wahhabites de l'UCM.

Les liens étaient étroits entre l'UCM et les partis politiques comme l'Union Soudanaise-Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA) et le Parti Progressiste Soudanais (PSP). Ils combattaient tous la colonisation. De 1953 à 1979, le Mali n'a pas connu d'autres associations islamiques. C'est en 1980, que le régime militaire de Moussa TRAORE a autorisé la création de l'Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam (AMUPI). Elle a été la seule association islamique du Mali indépendant jusqu'en 1991. Les autres associations islamiques ont fait leur apparition à partir de 1991 avec l'avènement du pluralisme.

Progressivement, ces associations sont intervenues dans d'autres domaines (politique, économique, etc.), en dehors de leurs objectifs initiaux qui étaient la vulgarisation et la bonne pratique de l'islam. Leur présence dans certains milieux pose problèmes. Ce travail met en exergue l'impact de ces associations sur la vie politique et socioéconomique. Il explique aussi les antagonismes des groupements religieux musulmans à Bamako. En effet la question qu'on se pose est celle-ci : quel peut être l'impact des dites associations sur le paysage politique et socioéconomique du Mali ? Nous

affirmons en hypothèse que ces associations islamiques ont des impacts politiques et participent au développement socioéconomique.

Dans ce travail intitulé « L'intervention des associations islamiques à Bamako dans le paysage politique et socio-économique du Mali de 1946 à 2019 », nous expliquons d'abord la méthodologie de recherche, nous présentons ensuite les résultats obtenus et les discussions.

## 2. Matériels et Méthodes

Nous avons organisé nos informations entre trois rubriques: l'exploitation documentaire, les enquêtes de terrain et les sources sonores puis audiovisuelles (radiophoniques, télévisuelles).

### L'exploitation documentaire

L'exploitation documentaire a nécessité la fouille dans les fonds d'Archives Nationales du Mali. Ici, les informations recueillies ont trait au rapport sur l'islam et les confréries dans le cercle de Bamako dès 1887 et au rapport annuel sur la politique musulmane en 1911. Les archives de certaines associations islamiques comme l'AMUPI, la Ligue Islamique des Elèves et Etudiants du Mali (LIEEMA), l'Union des Jeunes Musulmans du Mali (UJMMA) et la Ligue Malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique (LIMAMA), ont été explorées. Ces archives nous ont fourni quelques renseignements supplémentaires. Dans les bibliothèques, les ouvrages en rapport avec l'islam, les mémoires et les thèses ont été consultés. Ils ont été d'un excellent apport. En ligne, sur les sites comme [www.maliweb.net](http://www.maliweb.net), [www.malijet.com](http://www.malijet.com), des informations très utiles ont été tirées. Il s'agit des meetings, des conférences, des marches et de certaines activités des associations islamiques.

### Les enquêtes de terrain

Elles ont été menées auprès de trente-quatre personnes à l'aide de guides d'entretien et de

questionnaire. Les personnes ciblées sont les responsables des associations islamiques, les hommes politiques et les responsables de certaines structures islamiques. Il a été recueilli auprès de ces personnes des informations précieuses sur les associations islamiques.

### Les sources sonores et audiovisuelles

Elles émanent des émissions de quelques radios de tendance islamique comme la Radio Dambé, «*Fasodegnumayakènè* » émission diffusée chaque lundi de 09h30 à 10h30 ; la Radio Nièta, «*Présentation* » de 08h00 à 8h30 tous les jours et d'autres radios privées telles que la Radio Klédu, «*Débat politique* » émission faite le jeudi de 21h à 23h ; la Radio Fréquence3, «*revue de la presse en Bambara* » du lundi au samedi de 7h à 9h. Nous avons suivi également des journaux télévisés sur Nièta TV de 20h30 à 21h00 tous les jours et Chérifla TV de 21h00 à 21h45 du lundi au dimanche. Ces écoutes radiophoniques et télévisuelles ont été assez édifiantes sur les activités des associations islamiques.

## 3. Résultats

### Associations islamiques et arènes politiques à l'époque coloniale et depuis l'indépendance du Mali

Les associations islamiques comme l'UCM, l'AMUPI ainsi que l'Association Islamique pour le Salut (AISLAM), ne sont pas restées en marge de la gestion des problèmes des musulmans à l'époque coloniale pour certaine et depuis la deuxième République du Mali pour d'autres. De 1946 à 2019, elles intervenaient dans la scène politique du pays. Dans les lignes qui suivent, nous allons démontrer comment les associations islamiques s'intéressaient à la politique, d'abord pendant la période coloniale, puis de 1980 à 2019.

#### *Pendant la période coloniale*

Le colonisateur français était très hostile à la création d'associations islamiques. Les premières associations qui ont vu le jour, sur le territoire soudanais en 1946, étaient d'obédience wahhabite. Elles se sont jointes aux partis politiques pour mener une lutte commune contre le colonisateur. L'administration coloniale ne les considérait pas comme des associations religieuses mais des mouvements politiques. Cela s'explique à travers certains actes de soutien dont elles ont bénéficié de la part des partis politiques. Il s'agit de l'appui accordé par le PSP à l'association islamique *Shebabou Al Mouslimine*. En effet, le PSP a fortement appuyé la demande d'ouverture d'une médersa au nom de cette association à travers une lettre adressée à l'administrateur maire de Bamako. Le journal PSP «*la vérité*» publia également les actes de l'association «*Shebabou El Mouslimine* ». C'est sous l'action simultanée du PSP et de l'US-RDA que le *Shebabou Al Mouslimine* a eu l'autorisation de construire sa première médersa dénommée Ecole Supérieure Coranique inaugurée en 1950. Cela confirme la collaboration entre les associations islamiques et les partis politiques durant la colonisation au Soudan Français.

#### *Les associations islamiques et la vie politique au Mali depuis 1980*

Durant toute la première république (1960-1968) et une bonne partie du régime du Président Moussa Traoré (de 1968 à 1980), le Mali n'a pas connu d'associations islamiques. Après une franche collaboration avec les associations islamiques dans le combat contre le colonialisme, le régime de l'US-RDA prend ses distances avec elles. C'est à partir de 1980 que naît l'AMUPI, la première association islamique du Mali indépendant. Le régime militaire tisse de bonnes relations avec cette unique association représentant l'ensemble de la communauté musulmane. Ces relations se font au détriment du peuple malien majoritairement

musulman qui ne peut plus penser à une évolution positive de sa situation politique. Ce qui amène à dire ceci *«La religion était pour lui un somnifère pour endormir la conscience révolutionnaire des maliens. La grande propagande des prêcheurs musulmans à la Radiotélévision Malienne (RTM) n'était-elle pas un sabre à double tranchant en ce sens qu'il explique une partie de la religion, en même temps faire passer le message politique du pouvoir en place ? On dirait qu'ils prêchaient pour dire aux fidèles que la misère des maliens à l'époque est un ordre établi et voulu par Dieu, et qu'il convient donc de s'en remettre à Lui, et de se soumettre à l'autorité du « souverain ». Les chefs religieux sont souvent des éléments dangereux dans la société. Ils peuvent maintenir longtemps les fidèles dans la misère en appuyant la politique du régime en place »* (Nassoko, 2006).

A notre avis, l'AMUPI n'a pas pleinement joué son rôle auprès du régime. Elle était la seule association islamique de l'époque, reconnue par le pouvoir et ayant une grande influence sur lui. Le respect qu'avait le président Moussa TRAORE pour cette association était considérable. A ce titre, l'association, à travers ses dirigeants, avait un grand rôle à jouer. Mais c'est le pouvoir seul qui profitait de cette association. Cela est attesté par ces termes : *« L'AMUPI était comme une aspirine dans la main de l'État pour calmer les esprits... pour endormir le peuple! A chaque problème, on envoie l'AMUPI pour dire « Dieu, Dieu, Dieu », même s'il s'agit de réclamer son droit on te dit «Dieu». C'est pour acculer les gens! Et les endoctriner dans les rouages de l'État. Ils sont là pour calmer le jeu et c'est tout, c'est un outil de l'État. »* (Nassoko, 2006).

Avec l'avènement de la démocratie en 1991-1992, une loi électorale a vu le jour. Cette loi dans son article 4 (titre I, chapitre II), prévoit la création d'une Commission Electorale

Nationale Indépendante (CENI) composée de trente (30) membres reconnus pour leur probité, leur bonne moralité et leur impartialité. Cette commission est composée, entre autres, de trois représentants religieux, un membre de l'AMUPI, un membre de l'église catholique, un membre de l'association des groupements d'églises et missions protestantes évangéliques au Mali (AGEMPEM). C'est ainsi que la religion prend une place importante dans l'échiquier politique du Mali.

La prolifération des associations islamiques aboutit à la création du HCIM en 2002, jouant ainsi le rôle d'interface entre l'Etat et la communauté musulmane au détriment de l'AMUPI. En outre, le code des personnes et de la famille, élaboré par le gouvernement malien et voté par l'Assemblée Nationale a été combattu par le Haut Conseil Islamique du Mali en 2009 (voir photos 1 et 2). Car certaines de nos valeurs religieuses et sociétales n'y étaient pas respectées. Cependant, la constitution malienne de 1992 garantit la laïcité de l'Etat et interdit la création de parti politique au nom de la religion.



Photo 1 : La fin de la marche gigantesque des associations islamiques du samedi 15 août 2009 contre le nouveau code des personnes et de la famille. (Source: Le Républicain du 17 août 2009 sur malijet.com)

La photo1 montre les images des musulmans à la fin de la marche organisée par le HCIM, le 15 août 2009. Cette marche a commencé au monument de la place de l'indépendance pour se terminer au monument de la paix. Elle avait pour but de montrer au gouvernement que la communauté musulmane s'oppose au nouveau code des personnes et de la famille voté par l'Assemblée Nationale.



Photo 2: La fin du grand meeting des associations et organisations islamiques contre le nouveau code des personnes et de la famille du samedi 22 août 2009 (Source : Koaci.com)

La photo 2 illustre la fin du grand meeting du HCIM au stade du 26 mars. Ce meeting avait le même but que la marche. C'était un meeting de contestation du code de la famille. Il a eu lieu le 22 août 2009.

En 2002, le collectif des associations islamiques a appelé à voter pour le candidat Ibrahim Boubacar KEITA. Le jour du vote, il a été constaté que des hommes en boubou et des femmes en voile étaient massivement présents dans les différents centres de vote de Bamako pour accomplir leur devoir civique. Nombreux sont ceux qui n'avaient pas participé aux échéances électorales précédentes. Ils l'ont fait cette fois-ci pour répondre à l'appel des responsables du collectif des associations islamiques. Cela montre combien celles-ci s'intéressent maintenant à la politique. Ce

soutien des musulmans a permis à IBK de monter sa côte de popularité.

En 2012, est né un mouvement politico-religieux dénommé «*Mouvement Sabati 2012*» qui regroupe des jeunes musulmans de diverses associations islamiques. Le Mouvement «*Sabati*

*2012*» est un mouvement citoyen de soutien au processus électoral. Il prône le renforcement de la démocratie, l'Etat de droit et le développement du Mali. Ses actions se font à travers une mobilisation citoyenne autour du respect de nos valeurs religieuses et sociétales ainsi que des questions d'intérêt national.

Ce mouvement religieux s'est engagé dans la politique au nom du HCIM, l'organe qui joue le rôle d'interface entre l'Etat et la communauté musulmane. C'est dans ce cadre qu'il a multiplié les meetings (voir photo 3) pour désigner un candidat à la présidentielle de 2013. Son choix est porté sur le candidat IBK. Le parrain du mouvement *Sabati 2012*, le chérif de Nioro Bouyé Haïdara, a donné environ 10 millions au mouvement pour le financement de la campagne du candidat désigné (voir photo 4)



Photo 3 : Meeting du Mouvement Sabati 2012 du 14 juillet 2013 au palais de la culture sur la présidentielle du 28 juillet 2013. (Source: Le Républicain du 16/07/2013 sur News.abamako.com)

La photo 3 montre les images du meeting du mouvement *Sabati 2012* sur l'élection présidentielle de 2013. Ce mouvement politico-

religieux a informé ses militants que son choix est porté sur le candidat IBK.

Les photos 4 et 5 suivantes nous montrent que les politiciens maliens se servent beaucoup des images des religieux et de leur mouvement pour conquérir leur électorat.



Photo 4 : Affiche de campagne montrant le soutien de Bouyé Haïdara à IBK lors de l'élection présidentielle de 2013 (Source : PRUD'HOMME, 2010)



Photo 5 : Affiches de campagne d'une liste soutenue par Sabati 2012 lors des élections législatives de 2013 (Source : PRUD'HOMME, 2010)

### Œuvres sociales des associations islamiques au Mali

Les associations islamiques sont à la base de beaucoup d'œuvres sociales comme nous indique ce passage : « *Les associations islamiques participent au développement à travers la construction des centres de santé (Demba Nyuman, centre de santé de l'AMUPI, Centre de santé Chérifla. Elles sont également à la base de la création de centre de couture, de caisses d'épargne. Elles sont à l'origine de l'ouverture des stations de radio (Radio Islamique, Radio Dambé, Radio Citoyen, etc.). Elles sont, en plus, promotrices de chaînes de télévision (Chérifla TV, Dambé TV, etc.) et de médersas comme celles de Chérifla, de l'AMEI* » (Toungara, 2018). Les photos 7 et 8 sont les images de quelques réalisations socioéconomiques des associations islamiques



Photo 6 : Le centre de santé AMUPI (Toungara, 2018)

Le centre de santé AMUPI se trouve à Sotuba ACI à côté de la ferme. Il compte six employés étatiques et quatre à la charge de l'association qui ne sont pas affiliés ni à l'INPS ni à l'AMO.



Photo 7 : Le siège de Chérifla TV (Toungara, 2018)

La Chérifla TV a son siège à Moribabougou à la périphérie de Bamako. Sa création a été recommandée lors du 2e congrès ordinaire de l'association « *Ançar Dine* » Nationale Mali qui s'est tenu à Bamako du 13 au 16 mai 2013.

A ces réalisations d'infrastructures s'ajoutent les manifestations liées aux festivités du Maouloud. Le Maouloud est une manne financière pour beaucoup de personnes.

D'abord il constitue une traite pour les transporteurs. Des milliers d'étrangers convergent à Bamako pour la circonstance. La plupart de ces étrangers sont des membres et sympathisants d'*Ançar Dine* Internationale. Selon son guide, Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, le nombre d'étrangers recensés en 2017 s'élève à quatre-vingt mille personnes.

Ensuite il est pour les commerçants un évènement grandiose. Le stade du 26 mars qui est le lieu de rencontre pour ces « pèlerins » se transforme en un marché où l'on trouve toutes sortes d'articles. Certains commerçants réalisent de bons chiffres d'affaires durant la période du Maouloud.

Les associations islamiques ont lutté pour l'accès des arabisants au marché de l'emploi. Ces jeunes diplômés maliens étaient restés pendant longtemps exclus par l'Etat malien à cause de leur langue d'étude. Grâce à la détermination de l'UJMM, il y a eu une issue favorable. Le gouvernement malien a créé une cellule au Ministère de l'Emploi et de la

Formation Professionnelle chargée de résoudre ce problème.

Ces associations islamiques contribuent ainsi au développement du pays par la création d'emplois. Les centres de santé, les radios et télévisions et d'autres structures islamiques qu'elles ont créées absorbent des dizaines, voire des centaines de personnes en situation de chômage.

### **Antagonismes des associations islamiques**

Les antagonismes ont commencé depuis 1946 avec la création de la première association qui était de tendance wahhabite. Les autres tendances musulmanes se sont dressées contre elle. L'antagonisme a atteint son paroxysme avec les affrontements qui ont opposé les deux tendances le 17 mai 1957 suite à l'ouverture d'une mosquée de vendredi pour les wahhabites. Ces incidents ont causé des blessés et beaucoup de dégâts matériels dans le camp des wahhabites.

En 2002, sur l'initiative du gouvernement d'Alpha Oumar KONARE, les associations islamiques se sont retrouvées pour créer le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM). Le HCIM a été créé par l'Etat pour avoir la mainmise sur lesdites associations qui étaient devenues très nombreuses. Leur contrôle avait commencé à lui échapper. Suite aux problèmes survenus lors de l'élection de l'imam Mahmoud DICKO en 2008, des dissidences se sont créées au sein de l'institution. Dès lors, il est apparu un climat de méfiance entre les religieux. Au cours de nos enquêtes, ils nous ont toujours fait croire que tout va bien entre eux. Mais dans la réalité ce n'est pas le cas. Ce sont des questions de tendance et de leaderships qui sont à la base de ces incompréhensions.

Les deux leaders charismatiques, en l'occurrence l'imam Mahmoud DICKO et Chérif Ousmane Madani HAÏDARA, n'ont pas

pu s'entendre sur le choix d'un candidat à l'élection présidentielle de 2013. Pour le premier l'islam est compatible avec la politique, mais rien de tel chez le second. Ces malentendus, attisés par les hommes de médias, ont entraîné la création du GLSMM.

« *En conséquence, le HCIM n'est plus la seule structure à consulter pour des affaires islamiques. Les politiques ont profité de ces moments de cacophonie dans le milieu islamique pour tenter de faire passer des projets contestés par les religieux.* » (Toungara, 2018) On se souvient de l'acte que le ministre de la justice, Mamadou Ismaël KONATE avait voulu poser en février 2017. En effet, Monsieur KONATE avait entrepris des démarches visant à combattre l'excision et les violentes faites aux femmes. Cette attitude a été condamnée par le HCIM. Au lieu d'aller se justifier auprès de cette institution religieuse habilitée à jouer le rôle d'interface entre l'Etat et la communauté musulmane du Mali, il est parti s'expliquer au GLSMM. Ce comportement a été mal perçu au HCIM qui a d'ailleurs organisé à cette occasion un meeting populaire le 26 février 2017, au palais de la culture de Bamako, pour le critiquer et contester cet acte ministériel.

#### 4. Discussion des résultats

La période coloniale a été dure pour les associations islamiques. Celles-ci ne pouvaient pas rester indifférentes aux traitements inhumains infligés à leurs coreligionnaires. C'est ainsi qu'elles collaboraient de temps à autre avec les partis politiques. Leurs dirigeants qui refusaient de collaborer avec les administrateurs coloniaux devenaient des coups indésirables. Hamadou BOLY confirme cela dans le passage suivant : « *Car tout guide spirituel qui ne collaborait pas avec eux était perçu comme un danger potentiel. En revanche, ceux qui collaboraient avec le régime colonial*

*jouissaient de sa protection et d'avantages matériels* ». (Boly, 2013)

Les associations islamiques participent activement à la vie politique du Mali indépendant. De 1980 à 2019 tous les régimes politiques ont collaboré, d'une manière ou d'une autre, avec lesdites associations. Cela se justifie à travers ces propos : « *Donc l'AMUPI est apolitique, mais paradoxalement, le chef d'Etat est le président de cette association* ». (NASSOKO, 2006) Quelques jours plus tard, l'épouse du président, Mme Adam Bâ Konaré préside le 1er congrès de l'Union Nationale des Femmes Musulmanes du Mali (UNAFEM), le 9 et le 10 Juin 2001, en présence de certains ministres». Et à PRUD'HOMME d'avancer cette opinion : « *Alors que l'AMUPI conserve jusqu'à aujourd'hui, l'image d'un instrument du pouvoir aux mains de la seconde République, les implications du HCIM dans les affaires publiques accentuent l'autonomie politique de ses dirigeants vis-à-vis de l'Etat* ». (PRUD'HOMME, 2010)

Toutefois, PRUD'HOMME ne dénonce-t-il pas l'attitude des associations islamiques en ces termes : « *Qu'advient-il de « l'islam », lorsqu'il sort de la mosquée pour entrer dans la cité, pour s'inviter en politique ?* » (PRUD'HOMME, 2010)

En matière d'œuvres sociales, les associations islamiques jouent un rôle important. Il nous arrive parfois de nous demander si toutes leurs œuvres sont purement caritatives.

Par ailleurs, nos recherches nous ont permis de constater qu'il existe de sérieux antagonismes entre les groupements religieux musulmans. Malgré tout, ils s'efforcent de cohabiter pour l'unité de l'islam. Cela se confirme dans les propos suivants : « *Lorsque le tronc d'arbre est menacé pendant que les uns et les autres s'accrochent aux branches, le mieux serait de chercher à protéger le tronc d'abord. C'est dans cela que tout le monde a son salut* ». (Toungara, 2018)

## Conclusion

Les associations islamiques, ayant jugé insatisfaisant le bilan des hommes politiques, se sont intéressés à la politique. Elles ont participé aux différentes élections et ont souvent désigné des candidats ; d'où la collision entre le politique et le religieux. Ainsi, nous pouvons dire que les associations islamiques sont intervenues dans le paysage politique du Mali. Cet acte a provoqué d'énormes conséquences comme la baisse des leaders religieux dans l'estime générale, les querelles dans certaines mosquées. Il s'y ajoute des impacts comme la création du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte et la présence des religieux à la CENI. Il a provoqué une confusion sur la scène politique. En outre, s'y ajoutent les antagonismes entre les groupements musulmans qui ont amené la division des membres du Haut Conseil Islamique, la structure faïtière des associations islamiques. Dans le domaine socioéconomique, ces associations islamiques jouent un rôle important. Elles ont construit des médersas, des écoles franco arabes. Elles ont également réalisé des puits à grand diamètre, des forages. Ces réalisations ont permis à certaines populations d'avoir de l'eau potable. Des caisses d'épargne sont ouvertes à Bamako. Ces caisses font des prêts sans intérêts. Des centres de santé islamiques sont construits. Les associations islamiques ont créé également des radios et télévisions, des journaux et des boulangeries. Cela confirme notre hypothèse selon laquelle les associations islamiques participent au développement socio-économique.

## Références

- Brunet-Jailly, J., Charmes, J., Konate, D. (dir.), (2014). *Le Mali Contemporain*, Bamako, Les Editions Tombouctou-IRD.
- Coulon, C., (1983). *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, éd. Karthala.
- Archives Nationales du Mali, 4E36 Rapport sur l'islam et les confréries cercle de Bamako 1887.
- Archives Nationales du Mali, 1G54 Rapport annuel sur la politique musulmane 1911.
- Archives privées de certaines associations comme l'AMUPI, l'AI SLAM, la LIMAMA, l'UJMMA et la LIEEMA.
- Boly, H, (2013). *Le soufisme au mali du XIXe siècle à nos jours religion, politique et société*, thèse de doctorat, Etude méditerranéennes et orientales, Université de Strasbourg, France, 405 p.
- Diarra, B., (1996). *Poussée islamique au Mali : Le wahhabisme portée socio-économique*, mémoire Histoire, ENSUP, 54p.
- Mahamane, A., (1985) *Le wahhabisme à Bamako Origine et évolution*, Mémoire de Maîtrise, ENSUP, 1984-1985, 51p.
- Nassoko, I., *L'Etat et la religion au Mali de 1960 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences islamiques option : civilisation islamique, Université Ez-zitouna, Tunis, 2006, 354p.
- PRUD'HOMME, P., (2010). *La TRACE DE DIEU une anthropologie des régimes d'orthodoxie au Mali*, thèse pour l'obtention du titre de docteur en anthropologie, Aix-Marseille université 355, Institut des Mondes Africains, 520p.
- Toungara, A., (2018). *Analyse des associations et organisations islamiques à Bamako*, thèse de doctorat, Institut de Pédagogie Universitaire, Bamako, 256p.

# Revue Hope

## Commercialisation des Médicaments de la Rue sur les Conditions de Vie des Ménages Vendeurs en Commune V du District de Bamako

Sory Ibrahima FOFANA <sup>a,†</sup>, Charles SAMAKE <sup>a</sup>

a. Maitre-Assistant, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteur correspondant : Dr Sory Ibrahima FOFANA : [soryifofana@gmail.com](mailto:soryifofana@gmail.com)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le 20/04/2020

Accepter le 30/05/2020

---

### Mots clés

**Commercialisation,  
Médicaments de la rue  
Conditions de vie  
Ménages  
District de Bamako**

---

### Résumé

Dans les villes d'Afrique subsaharienne, la commercialisation des médicaments de la rue est l'une des réalités qui animent le secteur informel. Si elle constitue des inquiétudes pour les autorités, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des ménages d'une partie non négligeable de la population. L'objectif de cette étude vise à connaître les effets de la commercialisation des médicaments de la rue sur les conditions de vie des ménages en commune V du District de Bamako. La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire a permis de faire l'état des lieux des connaissances antérieures sur la commercialisation des médicaments de la rue. L'enquête par questionnaire a été réalisée à travers les méthodes raisonnée et aléatoire. Dans la méthode raisonnée, les quartiers de Sabalibougou, Daoudabougou, Kalabancoura et Bacodjicoroni ont été retenus en fonction de l'effectif élevé de leur population. Dans la méthode aléatoire, un échantillon de 164 vendeurs de médicament de la rue a été tiré de façon aléatoire. Cet échantillon a été reparti équitablement entre les 4 quartiers retenus de façon raisonnée. Les résultats ont révélé que parmi les 164 vendeurs de médicaments de la rue, 85% sont des femmes, 95% sont mariés et 50% sont âgés de 25 à 30 ans. Parmi ces vendeurs, 1% a le niveau second cycle contre 94% analphabètes, donc qui ne savent ni décrypter les notices des médicaments. Le montant annuel de bénéfice de 59,1% des vendeurs s'élève à moins de 100000 F.CFA. Ces vendeurs contribuent dans plusieurs postes de dépenses (nourriture, scolarisation des enfants et habillement des membres de la famille).

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

L'urbanisation rapide s'est accompagnée par plusieurs inégalités entre les citoyens des villes africaines. Il s'agit des inégalités en termes d'accès à la santé, au logement, à l'eau potable, à l'électricité et à l'emploi formel. En Afrique, le

secteur informel participe au processus d'urbanisation, en offrant des emplois et de modestes rémunérations à un flux de nouveaux urbains, au prix d'une productivité faible et quasi stagnante. (Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008). Ce secteur qui absorbe 61% de la population urbaine active constitue un point

important dans l'économie nationale, donc une source de revenu des populations (Kanté, 2002). Ce secteur est nourri, depuis les années 1980, par l'afflux des travailleurs confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi formel. Selon Guichaoua (2006): « le secteur informel a connu un taux de croissance annuel de 5,7 à 7% entre 1975 et 1990 ». Dans ce secteur informel, Toul (2008) a identifié quatre catégories de travailleurs : i) les travailleurs dans l'informel de « confort » ; ii) les travailleurs dans l'informel de « survie » ; iii) les travailleurs dans l'informel « professionnel » ; iv) et les travailleurs dans l'informel de « test ». Dans les centres urbains du Mali, confrontées à la paupérisation accrue, les populations exercent des activités du secteur informel pour survivre. Elles sont donc contraintes de « se débrouiller » en exerçant plusieurs activités (menuiserie, maçonnerie, employés domestiques, petits commerces, vendeurs) (Lautier, 2004, Kassi, 2007).

Ainsi, le commerce de médicament de la rue est l'une des alternatives, devenu une activité de survie pour une partie importante de la population à Bamako. La vulgarisation de la vente de ces médicaments appelés également « médicaments par terre » s'est accrue depuis la dévaluation du franc CFA en 1994. En commune V de Bamako, cette activité constitue une source de revenu pour la population. D'une part, cette - activité informelle soustrait une partie de la population du chômage, et de l'autre améliore leurs conditions de vie des ménages par le revenu généré (logement, nourriture, soins de santé, éducation des enfants). D'origine souvent douteuses, ces médicaments sont exposés à même le sol le long des artères, des rues et dans les marchés. Malgré l'accessibilité facile sans consultation de médecins et pharmaciens, les médicaments par terre sont d'une mauvaise conservation. La question principale de la présente recherche se décline comme suit : comment seront les conditions de vie des ménages vendeurs de médicaments de la rue avant et après la pratique de cette activité en commune V du District de Bamako ?

L'hypothèse principale qui sous-tend cette étude, est que la commercialisation des médicaments de la rue contribue fortement à l'amélioration des conditions de vie des ménages en commune V du District de Bamako. Pour réaliser cette recherche, nous avons adopté la méthodologie suivante.

## **2. Matériels et Méthodes**

### **Présentation de la commune V**

La commune V est située sur la rive droite du fleuve Niger avec la commune VI au Sud du District de Bamako entre 7°58' de longitude Ouest et 12°33' de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 41 km<sup>2</sup> avec une population de 414 668 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2009). La commune V est limitée au Nord par le Fleuve Niger, au Sud par la commune rurale de Kalabancoro (cercle de Kati) à l'Ouest par le Fleuve. Elle couvre une superficie de 3953hectares (ha), et se compose de huit (8) quartiers (monographie commune V). La commune V est située sur la rive droite du Fleuve Niger dans sa vallée qui se maintient à une altitude de 330 mètres. Le relief est dominé par la colline (colline de Badalabougou) et la plaine. Située dans la zone soudanienne autour de l'isohyète 1000 mètres, la commune V a un climat tropical marqué par des températures moyennes d'environ 20°C. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison sèche de 6 à 7 mois (Octobre à Août), et une saison pluvieuse de Mai à Octobre. Les résultats des RGPH ont révélé que la population de la commune V de Bamako connaît une croissance rapide. Elle a passée de 94933 habitants, en 1998 (RGPH, 1998) à 249727 habitants, en 2001 (RACE, 2001), 286723 habitants, en 2006 (Monographie de la commune V, p 13) et 414668 habitants, en 2009 (RGPH, 2009). Cette évolution rapide de la population repose à la fois sur l'accroissement naturel et le flux migratoire. Les activités économiques sont dominées par celles du secteur informel. Parmi les acteurs de ce secteur, figurent les pêcheurs et

forgerons, les bijoutiers et cordonniers, les menuisiers et potiers, les teinturières et les commerçants détaillants.

Les échanges commerciaux et les activités artisanales se font dans les marchés, les boutiques, et le long des voies principales.

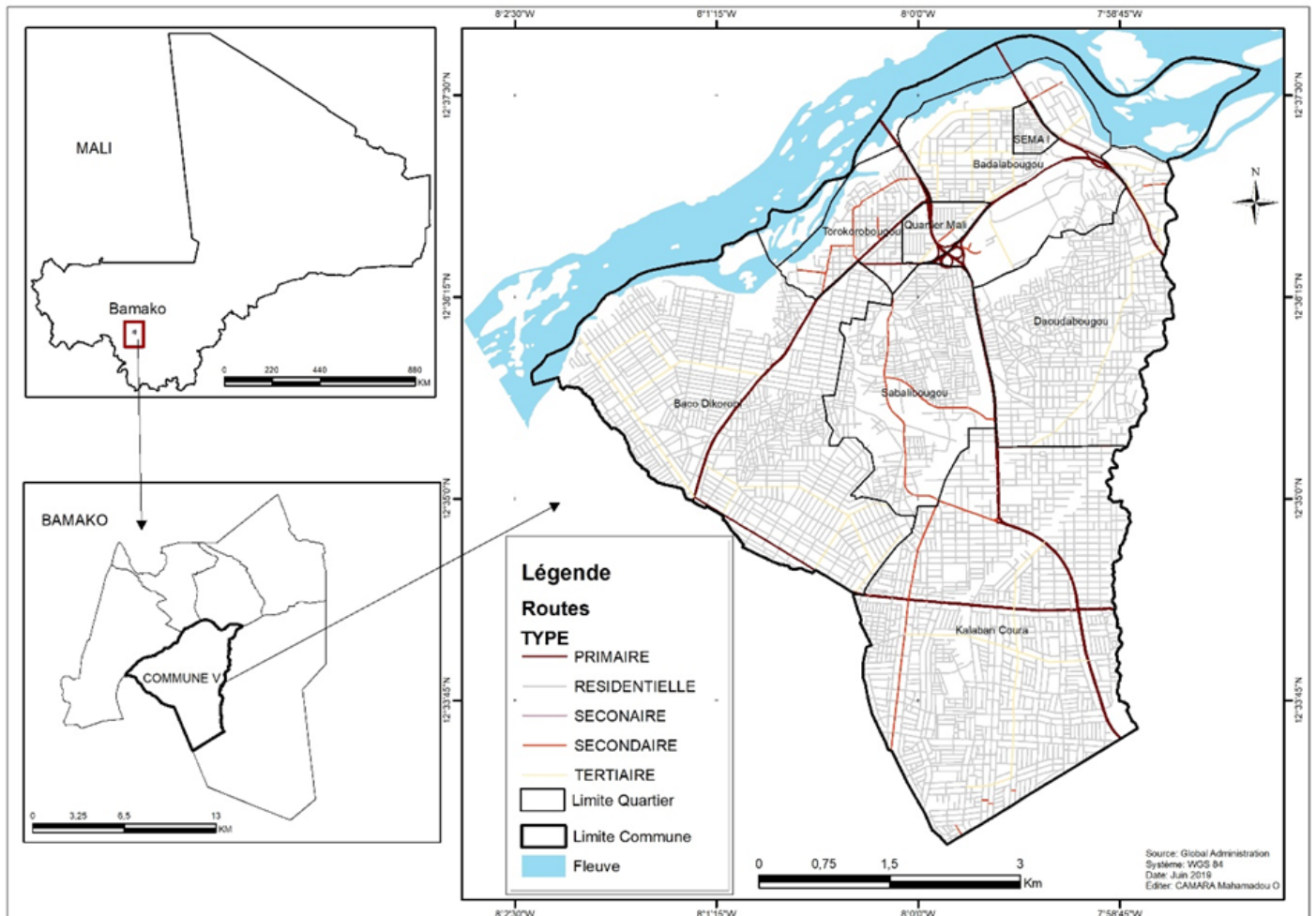


Figure 1 : Présentation de la commune V du district de Bamako

### Collecte et analyse des données

Dans le cadre de cette recherche, les démarches méthodologiques adoptées vont de la recherche documentaire, à l'observation et aux enquêtes sur le terrain. Les documents obtenus et exploités au cours de la recherche sont composés d'articles, de mémoires et de rapports. Ces documents ont contribué à faire l'état des lieux sur la commercialisation des médicaments de contrefaçon ou «médicaments de la rue». Ensuite, les observations sur le terrain ont été faites pour appréhender la situation des points de vente des médicaments de la rue, ainsi que les modalités de conservations de ces médicaments.

Enfin, l'enquête du terrain a été rendue possible à travers la combinaison de deux méthodes (méthode raisonnée et la méthode aléatoire). Dans la méthode raisonnée, les quartiers de Sabalibougou, Daoudabougou, Kalabancoura et Bacodjicoroni ont été retenus en fonction de l'effectif élevé de leur population. Dans la méthode aléatoire, sur un total de 986 points de vente des médicaments de rue des 4 quartiers retenus de façon raisonnée constitue la base de sondage. Dans l'impossibilité d'interroger tous les vendeurs des 986 points de vente, un échantillonnage aléatoire a été réalisé. Dans cet échantillonnage, 1/6<sup>ème</sup> des 986 points a été tiré aléatoirement. Le propriétaire de chaque point de

vente a été soumis à un questionnaire préétabli. La taille de l'échantillon a porté sur 164 propriétaires des points de vente des médicaments de la rue. Enfin, ces 164 propriétaires des points de vente des médicaments de la rue ont été répartis équitablement entre les quartiers de Sabalibougou, Daoudabougou, Kalabancoura et Bacodjicoroni.

Les outils utilisés dans le cadre l'enquête du terrain sont composés d'un questionnaire d'enquête quantitative adressé aux propriétaires des points de vente des médicaments de la rue. Les résultats obtenus ont été saisis puis traités à l'aide du Logiciel Excel. Après la saisie et le traitement, des tableaux statistiques et graphiques ont été établis, puis commentés.

### 3. Résultats

#### Caractéristiques sociodémographiques des vendeurs

##### *Genre et âge des vendeurs*

Les résultats de nos enquêtes ont révélé une supériorité numérique entre les femmes et les hommes (85% contre seulement 15%) qui pratiquent le commerce de médicament de la rue. Cette inégalité s'explique par le fait que les femmes sont disponibles et prennent aussi une part importante dans les dépenses du ménage à cause de l'indigence des familles.

##### *Situation matrimoniale des vendeurs*

Le commerce des médicaments de la rue reste dominé par les vendeurs en union (Figure 2). Parmi les 164 vendeurs de médicaments de la rue, 95% sont mariés. Cette prédominance des mariés atteste leur contribution financière en termes de prise en charge des dépenses du ménage.

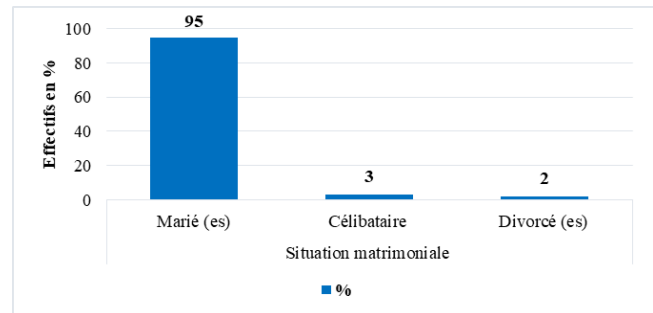


Figure 2 : Situation matrimoniale des vendeurs de médicaments (Source : FOFANA, 2018)

##### *Age des vendeurs*

En commune V, ce commerce est dominé par une population jeune. L'âge de 50% des vendeurs de médicaments de la rue se situe entre 25 à 30 ans et 26% ont moins de 25 ans (Figure 3). Il ressort ainsi de l'analyse que les vendeurs de médicaments de la rue sont composés majoritairement par des jeunes, généralement venus du village après la saison pluvieuse.

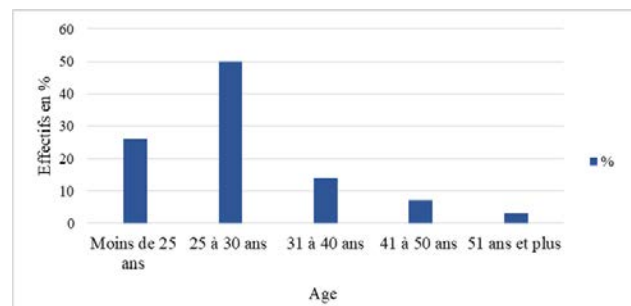


Figure 3 : Répartition des vendeurs selon l'âge (Source : FOFANA S.I., 2018)

##### *Niveau d'instruction des vendeurs*

Dans la commune V, le niveau d'instruction varie d'un vendeur de médicaments à un autre. Cependant, les résultats de nos enquêtes ont indiqué que 94% des vendeurs de médicaments de la rue sont analphabètes (Figure 4). L'analyse de la figure 3 révèle qu'en commune V, 94% des vendeurs de médicament de la rue n'ont fréquenté aucune structure de formation. Cette situation atteste que ces vendeurs ne savent ni lire, encore moins décrypter les notices des médicaments pour différencier la date de

fabrication de la date de péremption. Ces médicaments, qui dans la plupart des cas ont des notices en français, anglais ou chinois.

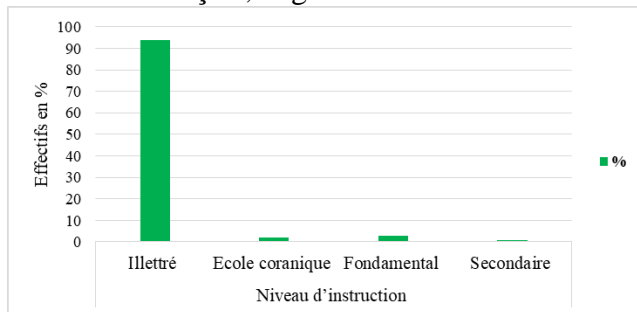


Figure 4 : Niveau d'instruction des vendeurs

(Source : FOFANA S.I., 2018)

### *Choix du métier et sources d'approvisionnement en médicament et durée dans le métier*

Les résultats de nos enquêtes ont révélé une diversité de raisons (contribution aux dépenses du ménage, chômage, recherche d'argent, par simple plaisir) qui sont à l'origine de la pratique de la commercialisation des médicaments de la rue (Tableau 1). En plus, les sources d'approvisionnement en médicaments sont multiples.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon les raisons du choix du métier

Raisons du choix du métier	Effectifs	%
Contribution aux dépenses du ménage	122	74,4
Manque de travail	8	4,9
Pour gagner plus d'argent	32	19,5
Par simple plaisir	2	1,2
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>100</b>

Source : FOFANA S.I., 2018

Par rapport au choix du métier, 74,4% des vendeurs de médicament ont choisi de pratiquer ce métier dans le but de contribuer aux dépenses du ménage. En plus des autochtones, les ruraux après les travaux champêtres sont désœuvrés dans les campagnes. Pour améliorer leurs conditions de vie, ces jeunes ruraux arrivent dans les centres urbains pour travailler. Les ressources financières obtenues permettent soulager les

parents restés au village et aussi contribuer aux dépenses personnelles.

En plus du choix du métier, les résultats de nos recherches ont révélé une diversité de sources d'approvisionnement des vendeurs en médicaments (Figure 5). L'analyse de la figure 4 indique que le grand marché de Bamako constitue le lieu d'approvisionnement privilégié pour 92,7% des vendeurs. Seulement une minorité (2,4 à 4,9%) d'entre eux s'approvisionne dans les pays limitrophes (Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana) et dans les marchés des quartiers résidentiels.

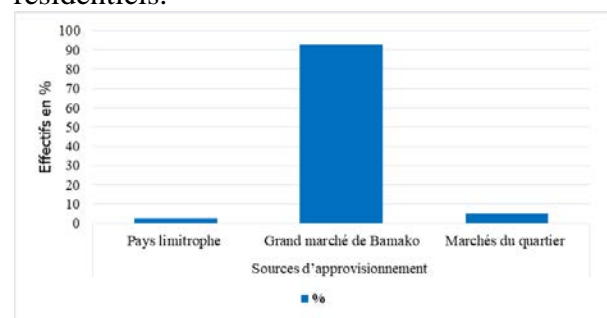


Figure 5 : Sources d'approvisionnement des vendeurs (Source : FOFANA S.I., 2018)

### **Commercialisation des médicaments et impacts socio-économiques des revenus**

#### *Commercialisation des médicaments*

##### ➤ *Lieux de vente des médicaments*

En commune V, il existe une diversité de lieux de commercialisation des médicaments. Les points de vente de la majorité des vendeurs (47,6%) se situent le long de la route à proximité du lieu de résidence (Tableau 2). Cette localisation à proximité de grandes artères s'impose parce que les vendeurs veulent se rapprocher des acheteurs. L'analyse du tableau 2 révèle également que 47,6% des enquêtés vendent leurs médicaments le long des artères à proximité du lieu de résidence contre 5% à domicile. Malgré la multiplicité des points de vente, les vendeurs sont, en grande partie, accessibles aux consommateurs en commune V.

La fixation de prix se fait par négociation entre le client et le vendeur. Ainsi le prix fixé par ce dernier est toujours inférieur à celui de la pharmacie. Les médicaments vendus sont de toutes les familles pharmaceutiques (antibiotiques, anti-inflammatoires, contraceptives et anxiolytiques). Les médicaments ayant des notices rédigées en anglais, en arabe, en chinois ou en indien sont très fréquents et il est peu probable que la population soit en mesure d'interpréter correctement les posologies liées à son utilisation.

Tableau 2 : Répartition des vendeurs selon les lieux de commercialisation

Lieux de commercialisation	Effectifs	%
Pas fixe	3	1,8
Le long de la route à proximité du lieu de résidence	78	47,6
Dans la rue à proximité du lieu de résidence	62	37,8
Au marché du quartier	12	7,3
A domicile	9	5,5
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>100</b>

Source : FOFANA S.I., 2018

#### ➤ Montant des bénéfices annuels

Tous les vendeurs enquêtés attestent que la commercialisation des médicaments de la rue est source de revenu, car ils arrivent à faire des bénéfices plus ou moins importants (Tableau 3).

Tableau 3: Répartition des vendeurs selon le montant des bénéfices, en FCFA

Bénéfice en FCFA	Effectifs	%
< 100 000	97	59,1
100000 à 150000	36	22,0
151000 à 200000	18	11,0
201 000 à 250000	9	5,5
251000 à 300000	3	1,8
> 301000 et plus	1	0,6
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>100</b>

Source : FOFANA S.I., 2018

Il ressort du tableau 3 que le bénéfice annuel de 59,1% des vendeurs s'élève à moins de 100 000 FCFA, celui de 0,6% se situe à 301000 FCFA et plus. Le bénéfice varie souvent selon les saisons, et il est consistant pendant la saison pluvieuse à cause du paludisme et autres maladies.

Dans le secteur de commercialisation, 79% des vendeurs de médicaments de rue n'ont aucun compte d'épargne, contre 21% qui en possèdent (Figure 6). La majorité des vendeurs qui n'ont aucun compte d'épargne ne s'explique par le fait qu'ils sont, en majorité, des analphabètes qui n'ont pas confiance au système bancaire notamment les comptes d'épargne. Pour pallier à cette situation, la plupart (95%) des vendeurs sont membres de tontines traditionnelles et économise également leurs bénéfices dans leurs comptes « Orange money » et « Mobicash ».

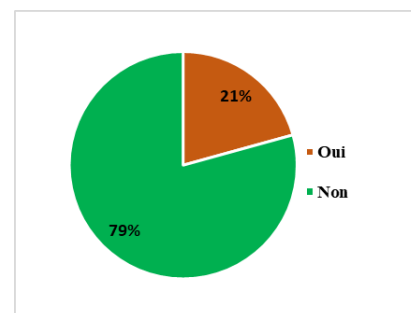


Figure 6 : Vendeurs selon l'existence de compte d'épargne (Source : FOFANA S.I., 2018)

#### Impacts socio-économiques des revenus sur les ménages

La commercialisation des médicaments de la rue constitue une source de revenu pour les acteurs. Cette activité considérée comme une activité illégale et informelle permet à ces acteurs de subvenir à leurs besoins quotidiens et à l'amélioration des conditions de vie du ménage. Les résultats de l'enquête ont révélé que les vendeurs de médicaments de la rue contribuent dans tous les postes de dépenses du ménage en ville et aussi souvent au village (Tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des vendeurs selon les postes de dépenses du ménage

Domaines de dépenses	Effectifs	%
Scolarisation des enfants	32	19,5
Habillement des membres de la famille	23	14,0
Paiement du loyer	2	1,2
Nourriture	98	59,8
Paiement de la facture d'électricité et eau	9	5,5

<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>100</b>
--------------	------------	------------

Source: FOFANA S.I., 2018

Il ressort de l'analyse du tableau 4 que 59,8% des vendeurs contribuent dans le domaine de dépenses relatif à la nourriture. En plus, 19,5% investissent dans la scolarisation des enfants, 14% dans l'habillement des membres de la famille, 5,5% dans le paiement de la facture d'électricité et eau et seulement 1,2% dans le paiement du loyer. Pour le cas de la prise en charge de leurs parents, nous remarquons que la plupart (85%) des vendeurs de médicaments enquêtés contribuent à leurs dépenses.

#### 4. Discussion des résultats

Les résultats de nos études ont permis de constater l'importance numérique des femmes dans la pratique de cette activité (85% contre seulement 15%). Elles sont majoritairement mariées et analphabètes pour plus de 90%. Il ressort du tableau que le bénéfice annuel de 59,1% des vendeurs s'élève à moins de 100 000 FCFA et la plupart de ces vendeurs contribuent dans les dépenses du ménage. Nos différents résultats se rapprochent ceux obtenus par de nombreux auteurs. En effet, à Cotonou au Bénin, les pharmacies familiales sont majoritairement détenues (plus des 2/3) par les femmes (69 personnes sur 100 identifiées sont des femmes) (Codjo, 2015). Il s'agit ici des femmes ménagères non instruites ou ayant le niveau du certificat d'étude primaire. Dans cette ville, les femmes sont non seulement des vendeuses mais aussi des utilisatrices des médicaments dans l'espace domestique. L'intégration de la vente des médicaments dans l'espace domestique favorise sa circulation et met vendeurs et usagers à l'abri d'une quelconque répression des autorités comme cela s'observe dans les marchés ou autres espaces publics.

Dans la prison civile de Cotonou, ce sont des adultes de sexe masculin, qui ont entre 45 et 60 ans, avec un niveau d'étude variant du primaire au secondaire, qui sont les principaux vendeurs

de médicaments de la rue (Dohou et Amouzouvi, 2015). Avoir le statut de vendeur de médicaments renvoie surtout à la variable âge, distinguée en âge biologique et âge social. Donc, la vente informelle de médicaments est une affaire de génération et se transmet d'un ancien à un nouveau détenu ayant la capacité financière nécessaire. En Côte d'Ivoire, les résultats de l'enquête menée par Sinan et al. (2017) montrent que la majeure partie des acteurs exerçant cette activité sont des femmes, avec 84% contre 16% pour les hommes. Ce qui montre que ce milieu est plus convoité par les femmes que les hommes. La plupart (66%) de ces personnes enquêtées qui ont un âge compris entre 21 à 25 ans s'adonnent le plus à cette activité contre les individus dont l'âge est compris entre 15 à 20 ans avec un taux de 20%. Donc, la plupart des vendeurs étant jeunes et ne disposant de qualification pouvant leur permettre de s'insérer dans la société active préfèrent s'orienter vers ce métier qu'ils jugent juteux. Pour ce qui est de la tranche de 31 et plus, les raisons avancées sont liées aux charges croissantes familiales. Dans la ville de Ouagadougou, sur un total de 192 vendeurs enquêtés, tous comprenaient et parlaient le mooré et 54,1% comprenaient et parlaient le français (Bamba et al. 2012). Selon Bamba et al. (2012), l'âge des vendeurs variait entre 17 et 57 ans avec une moyenne de 21,3 ans. Parmi les vendeurs, seuls 37% étaient des résidents de Ouagadougou et 81,2% des vendeurs s'adonnaient au seul commerce des médicaments de la rue. Les vendeurs de « Keur Serigne bi » sont plus d'une cinquantaine de vendeurs fixes dont leur âge est compris entre 35 et 70 ans avec une prédominance des plus 40ans (Sy Camara, 2007). D'autres vendeurs s'installent aux abords de la maison à tel point qu'on ne puisse appréhender la façade de « Keur Serigne bi ». Ces vendeurs, marchandent pour la plupart des insecticides en poudre et en liquide et sont relativement âgés de plus 50ans alors que d'autres, « petits vendeurs » déambulent à l'intérieur avec des médicaments en mains (jeunes de 18 à 22 ans) (Sy Camara, 2007). Cette

pratique peut être considérée ou du moins envisagée comme une reproduction socioprofessionnelle si l'on sait que beaucoup de vendeurs y sont avec certains de leurs enfants. Chaque vendeur fixe verse une cotisation mensuelle de 1000f pour assurer les frais de la maison tels que : le paiement des factures d'eau et d'électricité...

Dans la ville de Dakar, Sow (2000) a rencontré que 46% des vendeurs avaient entre 13 et 25 ans ; 30% étaient analphabètes. Elle avait trouvé que tous les vendeurs étaient de sexe masculin. A Ouagadougou aussi, S. Hamado avait trouvé que l'âge moyen était de 20 ans. Le plus jeune avait 9 ans et le plus âgé avait 26 ans. Il avait rapporté que la majorité des vendeurs étaient non scolarisés (48%), 36% avaient un niveau d'étude primaire, certains avaient suivi les cours à l'école coranique (2%), et seul 14% des vendeurs avaient un niveau d'étude secondaire (Saouadogo, 2003). Par contre, Dembélé (2005) avait trouvé que la majorité des vendeurs avait un niveau d'instruction. Dans le quartier de « Keur Serigne bi » à Dakar, les individus qui vivent en union de fait ou concubinage ont un taux très élevé par rapport aux autres, soit 67% (Sinan et al. 2017). Les mêmes données de l'enquête montrent également que 13% des enquêtés sont mariés(es) tandis que les individus célibataires sont minoritairement représentés, soit 20%. La plupart de ces personnes n'ayant pas de qualification pour concurrencer le marché s'orientent de plus en plus dans ce milieu qu'elles jugent « juteux » et dont la formation se fait au tas et les expériences acquises sur le terrain. Les besoins croissants poussent donc de nombreux acteurs (célibataires, mariés et non mariés) à interagir dans ce secteur d'activités illégales.

Selon Chiarella (2015), à Madagascar, pour certains vendeurs, la vente de médicament est un commerce lucratif. Ils disposent d'un grand nombre de références, d'un bel espace de vente et n'ont pas besoin de recourir à d'autres activités génératrices de revenus. Ce commerce était particulièrement lucratif dans un contexte

où les médicaments étaient rares et chers, les génériques ne devaient arriver qu'une vingtaine d'années plus tard, contribuant à une plus grande accessibilité des populations aux produits pharmaceutiques.

Dans la ville de Bamako, Schmidt, (1999) a montré que la majorité (66,7%) des vendeurs de médicaments de la rue avait choisi ce métier par nécessité, et 5,7% par plaisir. Ils vendaient les médicaments exactement comme des marchandises de commerce général. Ils se sentaient bien dans leur métier. S. Schmidt avait trouvé qu'à Bamako, de nombreux marchands vendaient les médicaments comme ils vendaient du savon. A Kalaban coro au Mali, les vendeurs de médicaments sont pour 52,3% des femmes et 47,7% des hommes. Cette proportion presque équitable avec une légère prédominance de femme explique par des raisons socioculturelles mais aussi économiques (Traoré, 2010). Selon Traoré, (2010) l'homme étant le père de famille, il doit assumer les dépenses quotidiennes. Sachant que la vente illicite des médicaments est un secteur très lucratif mais aussi du fait de la complexité et de la difficulté à avoir un travail bien rémunéré, ils s'adonnent à cette pratique. Kalaban-coro étant une zone périurbaine en construction avec beaucoup de travailleurs issus de l'exode rural et l'existence d'une exploitation de sable font que Kalaban-coro constitue un grand marché pour les vendeurs, c'est le phénomène de l'appât du gain. La recherche de l'argent facile, la multiplicité des dépenses de prestige (tontine, les cotisations pour les événements socioculturels), expliquent la légère prédominance de femme avec 52,3%. Le niveau d'étude très faible, avec 50% ayant le niveau du premier cycle, 15,12% niveau second cycle et 29% école coranique, fait les vendeurs n'arrivent pas à comprendre que cette activité est danger pour la vie des consommateurs. Dans cette étude nous avons eu 51,17% de célibataires et 16,28% de divorcés avec 61,63% ayant entre 21 ans et 40 ans ceci est très évocateur de la prédominance féminine car les vendeuses illicites des marchés et rues de Kalaban-coro

sont très souvent accusées de prostitution (Traoré, 2010).

## Conclusion

Cette étude sur «la commercialisation des médicaments de la rue sur les conditions de vie des ménages en commune V du District de Bamako» a révélé que dans la pratique de cette activité les femmes dominent. La majorité d'elles (95%) sont mariées et sont relativement jeunes (25-30ans). Elles sont pour la plupart analphabètes (94%), ce qui explique la pratique de cette activité informelle. Les raisons d'exercice de ce métier sont liées à plusieurs facteurs tels que la participation aux dépenses du ménage, le chômage, la recherche de l'argent, et souvent par simple plaisir. La grande majorité des vendeurs de médicaments utilisent les bénéfices obtenus dans plusieurs postes de dépenses du ménage comme la nourriture, l'habillement, la scolarisation des enfants, les factures d'électricité et d'eau. Ils contribuent également à la prise en charge de leurs parents ici et aussi ceux restés au village. Ces différents résultats obtenus confirment notre hypothèse principale selon laquelle la commercialisation des médicaments de la rue contribue fortement à l'amélioration des conditions de vie des ménages en commune V du District de Bamako.

## Références

- Bamba, S., Sangaré, I., Nossamba-Dioumande, R., Zida, A., Sondo, B., Guigemde, T.R., (2012). Enquête sur les médicaments vendus dans le marché parallèle à usage antipaludique dans la ville de Ouagadougou, Burkina Faso, *Médecine d'Afrique Noire*, Vol.59, N°4, pp.214-236.
- Chiarella, M., (2015). Les circuits de distribution des médicaments pharmaceutiques industriels à Madagascar, Le cas du marché informel d'Ambohipo, Actes des Rencontres Nord/Sud de l'automédication et de ses déterminants, pp.36-45.
- Codjo, A.K., (2015). Espaces thérapeutiques et usages des médicaments du secteur informel dans la ville de Cotonou (Bénin), Département de Sociologie - Anthropologie, Université d'Abomey Calavi, Actes des Rencontres Nord/Sud de l'automédication et de ses déterminants, pp.46-54.
- Dembélé, R., (2005). L'étude descriptive de la vente illicite des médicaments dans les marchés des communes de Kimparana, de Karaba et Kassorola. Thèse de pharmacie, Bamako, 92p.
- Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (2001). Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE), Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, Bamako, Mali, 316p.
- Dohou, P., et Amouzouvi, D.H., (2015). Quand l'automédication constitue un problème sociétal chez les détenus de la prison civile de Cotonou, Actes des Rencontres Nord/Sud de l'automédication et de ses déterminants, pp. 64-72.
- Guichaoua, Y., (2006). Non-protected Labour in one West African Capital: Characteristics of Jobs and Occupational Mobility in Abidjan, Côte d'Ivoire, pp. 65-70.
- Kanté, S., (2002). Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent. Document de

- travail sur l'économie informelle. International Labour Organization, Geneva, en: <http://www.ilo.org>
- Kassi, I., (2007). Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan, Thèse de Doctorat de Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 312p.
- Lautier, B., (2004). L'économie informelle dans le tiers monde, Paris, édition la découverte, 125p.
- Rapport des résultats définitifs du 4<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH-2009) », (2009). Etat et structure de la population, DNSI/INSTAT, Bamako, 120p.
- Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008, Décembre 2008, 63p.
- Saouadogo, H., (2003). Etude des risques de santé liés à l'utilisation des médicaments vendus sur le marché informel à Ouagadougou (Burkina Faso). Thèse de Pharmacie N° 046, Ouagadougou, 152p.
- Schmidt, S., (1999). Contrefaçons et malfaçons de médicaments en Afrique. Thèse de pharmacie Nancy, 102 p.
- Sinan, A., Coulibaly, Z., Konan-Kouamé, F., Traoré, S., Camara Zé L., (2017). Les conséquences socio-économiques de la vente illicite des médicaments de « trottoir » dans la région du Poro et ses risques liés à la santé, Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, International journal of Rural Development, Environment and Health Research (IJREH), Vol-1, Issue-3, Sep-Oct., 2017, ISSN: 2456-8678, pp. 68-82.
- Sow, A., (2000). Contrôle de qualité de certains antibiotiques à nom générique vendus sur le marché parallèle de la région de Dakar. Thèse de pharmacie, Dakar, 78p.
- Camara, E.H.M.S., (2007). La vente illicite des médicaments au marché parallèle de "Keur Serigne bi", Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), 96p.
- Timbo, H., (2013). Marché pharmaceutique parallèle, ventes illicites et santé publique, Thèse de Doctorat en Pharmacie, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, 109p.
- Traoré, M.D., (2010). Problématique de la vente des médicaments au Mali : Cas de la Commune périphérique de Kalaban-Coro, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Bamako, Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie, 75p.
- Toul, E., (2008). Le travail indépendant informel à la Martinique – Rapport d'étude – ADIE –, 22p.

# Revue Hope

## Stratégies d'Insertion Economique des Migrants Dogons à Bamako

Marguerite KASSOGUE <sup>a,†</sup>,

a. Maitre-Assistante, Dépt. de Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie (USSGB)

† Auteure correspondante: Dr Marguerite KASSOGUE: [kassoguemarguerite@yahoo.fr](mailto:kassoguemarguerite@yahoo.fr)

---

### Historique article

Reçu le 19/10/2019

Reçu en version révisée le  
16/05/2020

Accepter le 15/06/2020

---

### Mots clés

**Migrant**

**Dogon**

**Insertion économique**

**Bamako**

---

### Résumé

L'urbanisation rapide de la ville de Bamako liée son statut de capitale politique, économique et administrative a fait d'elle une destination de premier choix de la plupart des migrants internes en quête d'emplois, d'argent, de moyen matériels ou d'accès aux services sociaux de base. Avec l'accroissement de la population notamment celle de la population active, la dégradation du marché de travail et des conditions de vie, l'insertion économique des migrants est devenue de plus en plus difficile dans la capitale. Cette étude présente le cas des migrants dogon à Bamako. L'objectif c'est d'analyser les stratégies d'insertion économique développées par les migrants dogon à Bamako. La méthodologie utilisée est basée sur la recherche documentaire et une combinaison d'enquête quantitative et qualitative assortie de la technique «boule de neige ». Les résultats montrent que sur les 480 migrants dogons enquêtés, 81,9% de l'effectif sont des hommes. Ils sont majoritairement jeunes car les moins de 35ans représentent 53,7%. Ils sont le plus souvent illettrés (52,5%) et mariés (70,0%). Les motifs de leur migration sont d'ordre économique et social. L'insertion sur le marché de l'emploi dépend de ses caractéristiques socio-économiques et du motif de migration. Les modalités d'accès à l'emploi vont de l'initiative personnelle aux recommandations et la plupart des emplois exercés relèvent du secteur informel.

© Revue HOPE, tous droits réservés

## 1. Introduction

Cette étude sur les stratégies d'insertion économique des migrants dogon à Bamako, est une contribution à l'étude des migrations et de la population puisque les études ont révélé une insuffisance de données sur le sujet en Afrique de l'Ouest. Le problème a été souligné au séminaire de Lomé en février 1987 (Ouédraogo, et al. 1995). En effet la plupart des études sur les migrations ont été focalisées soit sur les

migrations internationale et circulaire, soit sur les facteurs et conséquences des migrations en Afrique, très peu d'études ont été menées sur le devenir des migrants dans le milieu d'accueil. Avec l'intensification des migrations vers les villes notamment dans le pays du Sahel, suite à la détérioration des conditions de vie dans les campagnes et l'augmentation de la population urbaine, se pose de véritable problème d'insertion du migrant.

Au Mali, le déplacement des ruraux vers les zones urbaines et particulièrement vers la capitale s'est accentué depuis les années 1970, à cause des sécheresses récurrentes, les déficits des productions agricoles et les crises alimentaires et sécuritaires. Mais l'orientation principale vers Bamako est liée à son statut de capitale politique, économique et administrative. En tant que première ville importante du pays et concentrant tous les services importants (grandes écoles, structures universitaires de Santé, services administratifs, les institutions financières et diplomatiques, les établissements commerciaux et industriels), Bamako est devenu une destination de premier choix des migrants notamment ceux du pays dogon. La ville, en quelque décennie, a vu sa population augmenté d'une manière fulgurante : de 412 451 habitants en 1976, sa population est passée à 658 275 habitants en 1987, puis 1 016 167 habitants en 1998 et 1 809 106 habitants en 2009 (RGPH, 2009). Cette grande attractivité de Bamako a une incidence sur les opportunités d'emploi et sur les conditions de vie de façon générale.

En 2006 sur 15412 demandes d'emploi seulement 766 l'ont bénéficié d'offre et en 2007 sur 13 377 demandes enregistrées, seulement 4839 étaient satisfaites (ANPE, 2008 et 2009). L'importance de la demande d'emploi supérieure à l'offre d'emploi sur le marché donne un caractère massif et persistant au chômage. Et les jeunes sont les plus touchés (DOEF, 2004 ; 2008) puisqu'ils représentent plus de 2/3 de la population du pays et les moins de 15ans représentent 46,56% de la population. La population active de 15 ans et plus représente 48,36% (RGPH, 2009).

Dans une telle condition, les migrants se trouvent défavorisés compte tenu de leur faible capital humain car pour la plupart, ils sont sans ou de faible niveau d'instruction, sans expérience professionnelle. Ils doivent faire face à divers problèmes comme l'accès à l'emploi, le chômage, l'instabilité des emplois et la précarité économique. Quand on sait que

les villes africaines se caractérisent depuis quelques décennies par une situation de crises (diminution des pouvoirs d'achat des ménages, pauvreté, crise de logement, problème d'emploi, etc.), qui handicapent sérieusement les chances d'insertion des migrants.

Cette étude sur l'insertion économique des migrants dogon à Bamako vise à comprendre les stratégies développées par ceux-ci pour intégrer le marché de travail bamakois et améliorer leurs conditions de vie. Dans de telles conditions, comment les migrants arrivent-ils à s'insérer sur le marché du travail bamakois? Quels sont les types d'activités qu'ils exercent ? L'objectif général de cette étude est d'analyser les stratégies d'insertion économique des migrants dogons à Bamako. Les objectifs spécifiques consistent à : i) déterminer les caractéristiques socio- démographiques des migrants dogon à Bamako, ii) déterminer les motifs de leurs migrations, iii) analyser les modes d'insertion économique élaborées par ces migrants. L'hypothèse de base qui sous-tend cette recherche est que les migrants dogons utilisent plusieurs stratégies pour s'insérer sur le marché de travail à Bamako. Les hypothèses secondaires sont les suivantes : i) les migrants dogon que l'on rencontre à Bamako sont de différentes générations et de différentes catégories socio- professionnelles, ii) les motifs de leur migration sont nombreux et variés, iii) l'insertion économique des migrants dogon s'effectue à travers différents modes qui vont de l'utilisation de différents canaux pour accéder à l'emploi, la mobilité sur le marché à travers le changement d'activité ou de statut à cause de différentiel de revenu, la capacité de saisir toutes les opportunités d'emploi pour éviter le chômage compte tenu de leur faible capital humain.

## **2. Matériels et Méthodes**

L'approche méthodologique s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation sur le terrain et une combinaison d'enquêtes quantitative et qualitative. L'étude a porté sur

les migrants dogons, âgés de 15 ans et plus et résidents à Bamako, il y a au moins 6 mois. En effet, pour qu'une localité soit retenue lieu de migration, il fallait que le migrant y ait résidé au moins 6 mois. Les migrations de courte durée (moins de 6 mois) ne sont pas prises en compte.

### **Les outils utilisés**

La recherche documentaire a permis d'exploiter des ouvrages relatifs à la migration en générale et celle des dogon en particulier, mais aussi à l'insertion des migrants en milieu urbain. Des documents administratifs ont été utilisés pour les informations statistiques.

L'observation sur le terrain a été faite à l'aide des outils comme l'appareil photo pour cliché et le GPS (Global Positioning System) pour la géo-localisation. Le questionnaire a été utilisé dans le but de recueillir des données quantitatives pour l'enquête quantitative. Le guide d'entretien a été utilisé pour recueillir des informations qualitatives pour l'enquête qualitative. Le questionnaire a permis de s'informer sur les caractéristiques socio-démographiques des migrants, les motifs de migration, les types d'activités exercées et les revenus escomptés. Le guide a porté sur les récits de vie migratoire.

Le traitement des données quantitatives a été fait à l'aide des logiciels SPSS et Excel pour ce qui concerne la partie statistique et Word pour la saisie. Le traitement des données qualitatives s'est appuyé sur l'analyse de contenus des différents discours.

### **Les enquêtes de terrain**

Pour l'enquête par questionnaire, elle a été précédée par une pré-enquête sur le terrain qui a permis d'identifier les communes et les quartiers où la concentration des migrants était avérée.

***Echantillonnage : Choix des communes, quartiers, concessions et ménages***

La sélection des communes a été faite sur la base de l'importance de la population dogon qui y vive en appliquant le mode d'échantillonnage par choix raisonné. Les communes choisies sont: les communes 1 ; 2 ; 5 et 6. En ce qui concernent les quartiers, en plus de l'importance de la population dogon, le critère standing a été appliqué en retenant trois types de quartier: le i) quartier de haut standing, ii) le quartier de moyen standing et iii) le quartier de bas standing. Les quartiers choisis sont: quatre (4) quartiers pour le haut standing (Korofina-Nord, Magnambougou, Kalabancoura ACI, Bacodjicoroni ACI); quatre (4) quartiers pour le moyen standing (Djélibougou, Missira, Bagadadji, Banankabougou), et quatre (4) quartiers pour le bas standing (Banconi, Sabalibougou, Niamakoro, Bakaribougou). Au total 12 quartiers ont été choisis dans 4 communes. Au niveau de chaque quartier, un tirage au hasard de 40 concessions disposant d'au moins un ménage dogon par concession est effectué. Ensuite le chef de ménage ou son répondant a été soumis à un questionnaire préétabli. La taille de l'échantillon s'élève à 480 migrants (12 douze quartiers × 40 concessions × 1 migrant par ménage = 480). Pour l'enquête par entretien, 11 personnes ressources ont été interrogées à l'aide d'un guide d'entretien dans quatre quartiers.

### **Présentation de la zone d'étude**

La ville de Bamako n'est plus à décrire puisqu'elle a fait l'objet de beaucoup de recherches. Cependant, son urbanisation spectaculaire, suite à une croissance démographique exponentielle et une extension spatiale démesurée, mérite une attention particulière. Grande agglomération de l'Afrique occidentale et capitale économique, politique, et administrative du Mali, la ville de Bamako ne cesse de croître à cause de son dynamisme démographique. Les différents recensements généraux ont indiqué des gains démographiques importants.

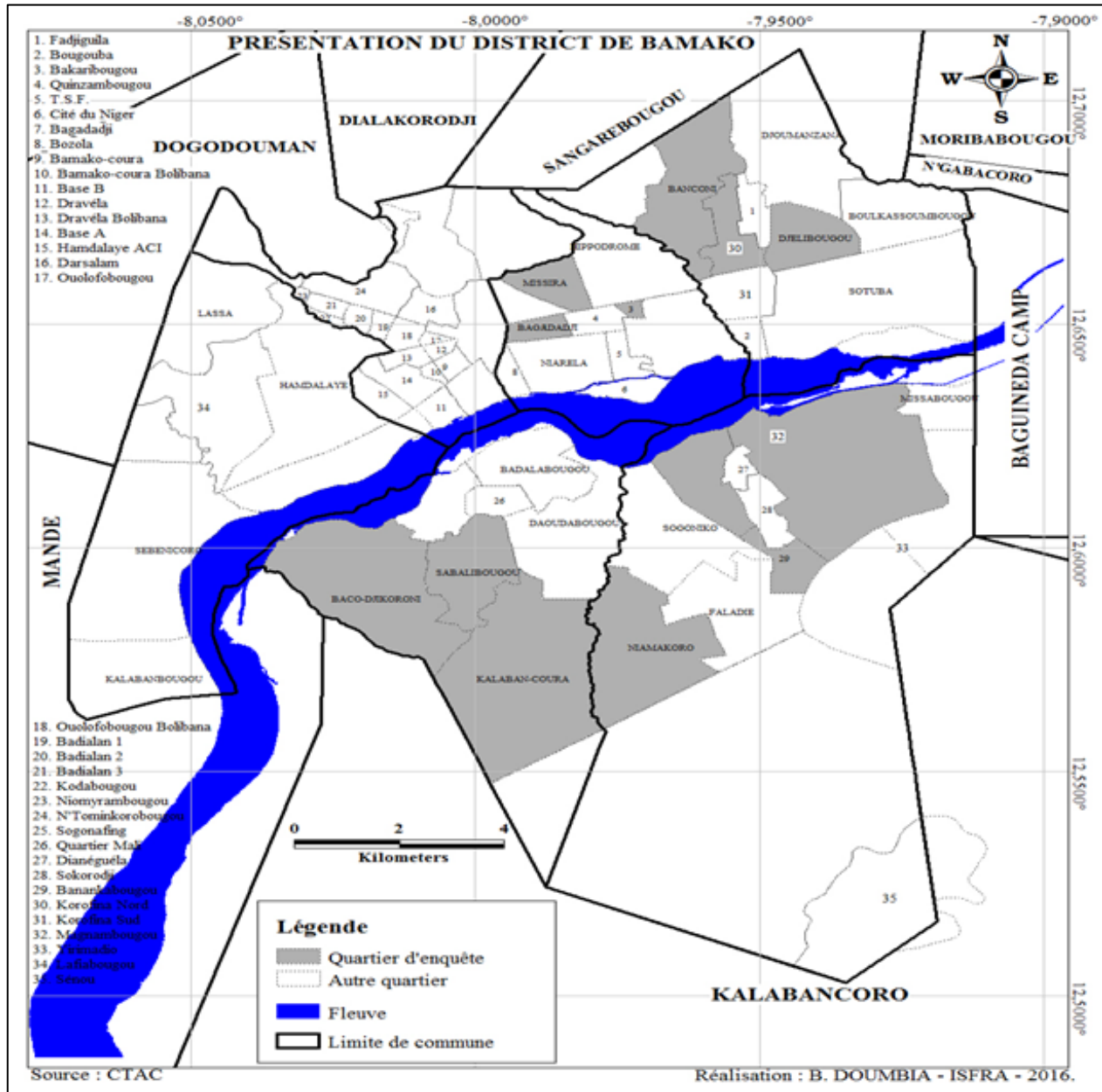


Figure 1: La présentation de la zone d'étude

De 419 239 habitants en 1976, la population de Bamako est passée à 658 275 habitants en 1987, pour atteindre 1 016 296 habitants en 1998, 1 809 106 habitants en 2009, (RGPH, 2009). Sur les trois périodes intercensitaires (1976-1987, 1987-1998, 1998-2009), les gains démographiques de Bamako s'affichent d'une manière croissante, soit respectivement 239 036 habitants, 358 021 habitants; 792 810 habitants

(calculs faits sur la base des différents résultats des recensements généraux de la population et de l'habitat). Cette croissance démographique résulterait plus des soldes migratoires qu'au croit naturel. Selon les études, la part de l'immigration dans l'accroissement de Bamako est essentielle car en 1976, plus du tiers des bamakois sont des «étrangers» et 45,5% de ces immigrés se sont installés entre 1969 et 1981 alors que ce chiffre était de 14,9% entre 1960

et 1968. (Ouedraogo et Piché, 1995). Sur le plan spatial, la ville de Bamako qui se situe à 7°59" longitude Ouest et 12°40" latitude Nord, dans le Sud-Ouest du pays, sur les rives du fleuve Niger, a connu un développement vertigineux. Elle s'étale sur 20 km du Nord au sud et 30 km d'Est en Ouest dans la plaine alluviale du Niger (Ballo, 1990). Elle est limitée au Sud-Ouest par la commune de Mandé, à l'Ouest par la commune de Dogodouman, au Nord par les communes de Kati, Djalakorodji, Sangarébouguou ; au Nord-Est par la commune de Moribabougou, à l'Est par les communes de N'gabacoro, Baguinéda, Mountougoula, au Sud par la commune de Kalaban-Coro.

### 3. Résultats

Les résultats concernent les caractéristiques sociodémographiques, les motifs de la migration dogon et les modalités d'insertion économique.

#### Caractéristiques sociodémographiques des migrants

Il s'agit de présenter les migrants selon le genre, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale.

#### Répartition des migrants selon le genre, l'âge et la génération

Selon le genre, les migrants sont majoritairement composés d'hommes (82%) et de femme (18%). Par rapport à l'âge, les hommes âgés de moins de 35 ans sont plus nombreux. La moitié (53,7%) des migrants sont de la génération d'après 1979 et seulement 4,2 % sont de la génération d'avant 1950 (Tableau 1). Les vagues migratoires ont évolué d'une manière croissante selon les périodes chez les deux sexes.

#### Niveau d'instruction des migrants

Les migrants sont en majorité constitués par des analphabètes (52%), suivis par ceux qui ont

atteint le niveau secondaire et plus (18%), puis le niveau primaire (17%) et ceux qui ont fait l'école coranique (13%). Le niveau d'instruction est très faible chez les migrants. Cette faiblesse est beaucoup plus accentuée chez les femmes que chez les hommes (Figure 2).

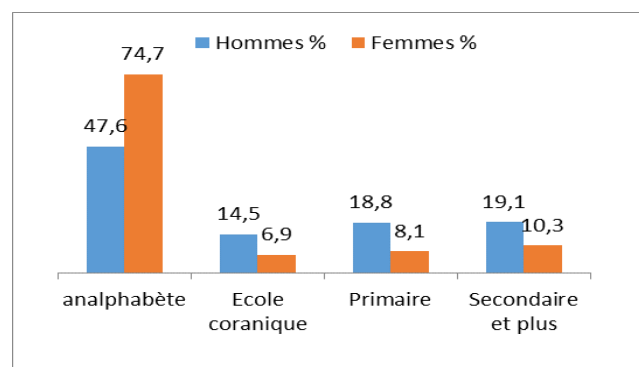


Figure 2 : Proportion des migrants selon le genre et le niveau d'instruction

#### Situation matrimoniale des migrants

La situation matrimoniale indique que les mariés sont plus représentés aussi bien chez les hommes que chez les femmes comme le montre la Figure 3. Le mariage est une institution quasi-universelle au Mali.

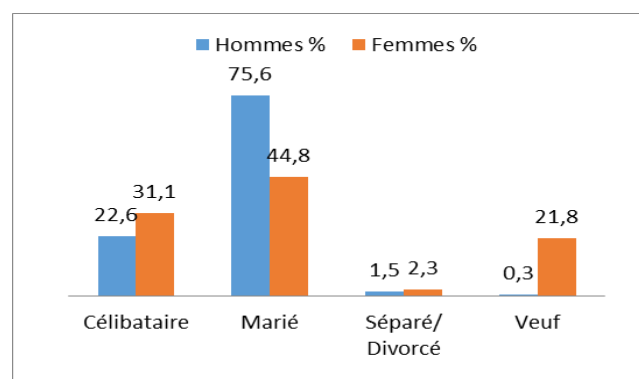


Figure 3: Répartition des migrants selon le genre et la situation matrimoniale

#### Motifs de migration

Les motifs de recherche de travail (36,7 %) et de l'argent (26,5 %) sont les plus dominants suivis par les études (11,7 %) et le regroupement

familial (7,3 %) (Figure 4). Les motifs de migration sont surtout économiques et sociaux.

Tableau 1 : Migrants selon la génération et le genre

Génération \ Genre	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1950	17	4,3	3	3,4	20	4,2
1950 à 1979	170	43,3	32	36,8	202	42,1
1980 et moins	206	52,4	52	59,8	258	53,7
<b>Total</b>	<b>393</b>	<b>100</b>	<b>87</b>	<b>100</b>	<b>480</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2018

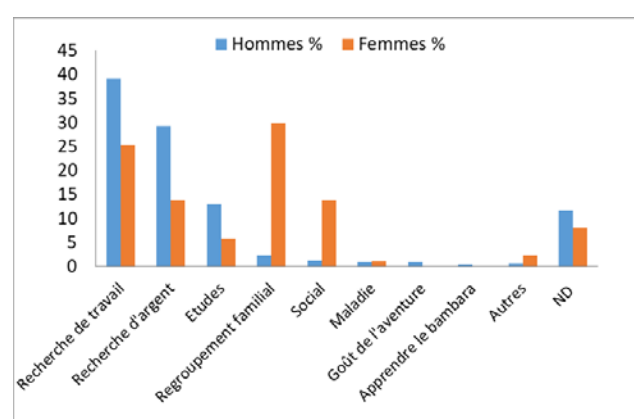


Figure 4: Répartition des migrants selon le genre et les motifs de migration

### Les stratégies d'insertion économique des migrants Dogon à Bamako

L'insertion économique est étudiée à travers les canaux d'accès à l'emploi, le temps mis pour accéder au premier emploi, le type d'activité exercé à l'arrivée et au moment de l'enquête et les revenus mensuels obtenus, le statut dans l'emploi actuel. A l'arrivée, les migrants ont été catégorisés en deux types selon le statut d'activité: les actifs et les inactifs. Sur un effectif total de 480 migrants enquêtés, 417 migrants étaient actifs à leur arrivée et 63 migrants étaient inactifs. Parmi les actifs, 333 migrants étaient des hommes, soit 80% et les femmes étaient de 84 migrantes, soit 20%. Cependant au moment des enquêtes, 458 migrants étaient actifs, soit 95,4%. L'analyse de l'insertion économique a porté sur les migrants actifs.

### L'utilisation des canaux d'accès à l'emploi

Parmi les nombreux canaux d'accès à l'emploi, le canal personnel est le plus utilisé par 52,0% des migrants. Les proportions selon le genre montrent que la majorité des migrants et migrantes utilisent le canal personnel qui consiste à se trouver du travail seul sans l'appui d'une personne (Figure 5).

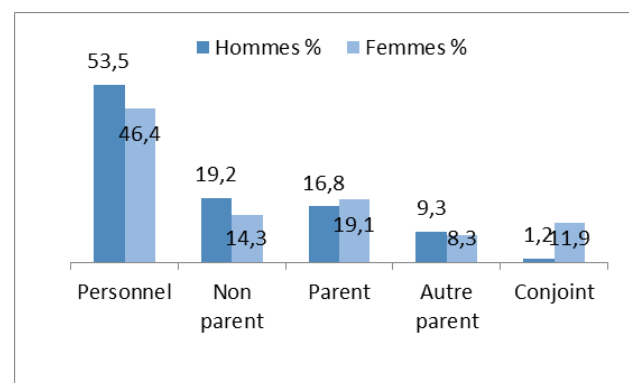


Figure 5: Proportion des migrants selon le genre et les canaux utilisés

### Le temps d'accès à l'emploi

Il va de l'immédiat (dans la première semaine de l'arrivée) à moins d'une année. Il ressort que plus de 74,1% des migrants ont eu accès à un emploi dans l'immédiat (Tableau 2). Le temps d'accès à un emploi est relativement court.

### Types d'activités exercées à l'arrivée et au moment de l'enquête et les revenus mensuels obtenus

A leur arrivée, les activités exercées par les migrants sont constituées principalement par les activités artisanales (47,5%), les activités domestiques (18,5%) et le commerce et transport (17,0 %) comme le montre le Tableau 3). Si les hommes évoluent dans le secteur de l'artisanat (58,6 %), les femmes se retrouvent dans les activités domestiques (67,9%).

Cependant, au moment de l'enquête, les mêmes activités réapparaissent mais avec des pourcentages relativement faibles pour l'artisanat (35,7%) et les aides familiales (10,7%). Alors que le commerce et transport a augmenté à 33,7%. Les femmes se réfugient surtout dans les activités d'aide familiales et le commerce (Tableau 4). Les activités informelles sont les plus dominantes principalement les activités artisanales et le commerce et transport.

Tableau 2 : Répartition des migrants selon le temps d'accès au premier emploi

Temps d'accès au 1 <sup>er</sup> emploi	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
A l'immédiat	258	77,5	51	60,7	309	74,1
1 à 3 mois	56	16,8	21	25	77	18,5
Moins d'une année	8	2,4	2	2,4	10	2,4
Pas d'emploi	11	3,3	10	11,9	21	5
<b>Total</b>	<b>333</b>	<b>100</b>	<b>84</b>	<b>100</b>	<b>417</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2018

Tableau 3 : Répartition des migrants selon le type d'activité exercé à l'arrivée

Types d'activités	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	21	6,3	0	0	21	5
Aide- familiale/Domestique	20	6	57	67,9	77	18,5
Agents des services publics et privés	21	6,3	5	5,9	26	6,2
Artisanat	195	58,6	3	3,6	198	47,5
Commerce et transport	53	15,9	18	21,4	71	17
Ouvriers d'usines	10	3	0	0	10	2,4
Autres	13	3,9	1	1,2	14	3,4
<b>Total</b>	<b>333</b>	<b>100</b>	<b>84</b>	<b>100</b>	<b>417</b>	<b>100</b>

Source : Enquête de terrain, 2018

Tableau 4 : Répartition des migrants selon le type d'activités exercées au moment de l'enquête

Types d'activités	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	4	1,1	0	0	4	0,9
Aide familiale	5	1,3	45	51,7	50	10,7
Agent secteur public ou privé	46	12,4	7	8,1	53	11,6
Artisanat	156	42	7	8,1	163	35,7
Commerce. et transport	129	34,8	25	28,7	154	33,7
Ouvrier	14	3,8	0	0	14	3,1

Autres	17	4,6	3	3,4	20	4,3
Total	371	100	87	100	458	100

Source : Enquête de terrain, 2018

Les revenus mensuels obtenus dans la première activité, sont repartis en tranches de: moins de 25 000 F.CFA, de 25000 à 99 999 F.CFA ; de 100 000 à 199 999 F.CFA et de 200 000 F.CFA et plus. La tranche de revenus de moins de 25 000 F.CFA est la plus importante suivie par la tranche de 25 000 à 99 999 F.CFA (Figure 6). Il est à noter que la grande majorité des femmes (82%) sont dans la fourchette de revenu des moins de 25 000 F.CFA comparées aux hommes (45%).

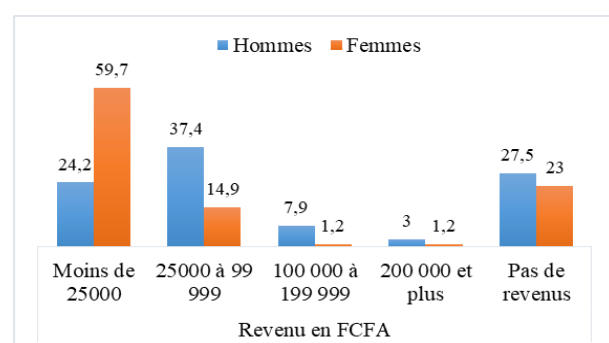


Figure 6 : Migrants selon le revenu mensuel dans la première activité

Par rapport à l'abandon de la première activité, 226 migrants sur un total de 417, soit 54,2% ont affirmé avoir abandonné le premier emploi. Les motifs d'abandon du premier emploi sont très variés. Les hommes ont évoqué comme principaux motifs, la réversion et le voyage. Du côté des femmes, les motifs sont d'ordre du voyage et du social. Les différents motifs d'abandon du premier emploi figurent dans le Tableau 5. Les principaux motifs d'abandon de la première activité sont la reconversion et le voyage.

Tableau 5 : Les motifs d'abandon de la première activité selon le genre

Motifs	Hommes		Femmes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%

### Statut dans l'emploi actuel

Par rapport au statut dans l'emploi actuel, les indépendants représentent plus de la moitié des migrants. Les indépendants sont les personnes qui ont créés leur propre entreprise ou qui travaillent à leur propre compte. Ils peuvent être aidés par leurs enfants, des neveux ou des apprentis. Les employés sont ceux qui travaillent au compte d'une autre personne et qui perçoivent un salaire mensuel. Concernent le revenu par statut, les indépendants qui ont un revenu mensuel de 100 000 F.CFA et plus représentent 51,9 %. Et les employés qui ont un revenu mensuel de moins de 25 000 F.CFA à 99 999 F.CFA sont dans une proportion de 69,0 %.

### Source de financement des indépendants

Par rapport aux sources d'investissement, elles sont très variées et vont de l'auto financement, aux aides reçues des parents biologiques ou autres parents, les emprunts et les épargnes. L'auto-financement est la première source d'investissement pour 77,7% de cas suivie par les personnes ressources (11,7% de cas). Les personnes ressources peuvent être des parents biologiques, autres parents, d'anciens patrons ou des amis. L'auto financement est réalisée par le migrant lui-même à partir des économies de ses propres labours. Mais il peut se faire à partir d'emprunts auprès des institutions de micro-finances ou des tontines pour les femmes.

Fin de contrat	5	2,6	0	0	5	2,2
Voyage/ Visite	56	28,6	11	36,7	67	29,6
Sociaux	13	6,6	10	33,3	23	10,2
Réversion/ Bas salaire	109	55,6	7	23,3	116	51,3
Autres	13	6,6	2	6,7	15	6,6
Total	196	100	30	100	226	100

Source : Enquête de terrain, 2018

#### 4. Discussion des résultats

Cette étude sur les stratégies d'insertion économiques développées par les migrants dogon à Bamako a été effectuée en suivant des méthodes et techniques de recherche utilisées en Science sociale. L'étude a porté un échantillon de 480 migrants dogon et a permis d'atteindre les résultats ci-dessus mentionnés.

Les études sur la migration ont montré que les sociétés africaines ont toujours été caractérisées par les mouvements de populations (Adepoju, 1974) en particulier celle malienne. Les migrations au pays dogon étaient pendant longtemps liées à l'économie agricole. Mais les migrations urbaines, nées pendant la colonisation avec le développement de l'économie salariale, se sont amplifiées avec les épisodes de sécheresse au Sahel (Petit, 1998 ; Dougnon 2007 ; Cissé, 2011) et cela jusqu'à nos jours.

Cette migration est prédominée par les hommes même si les femmes y sont très actives (Petit, 1998 ; Findley, 1989 ; Bocquier et al. 1999 ; Traoré, 2001). Si jadis, les hommes étaient plus orientés vers la migration internationale qu'urbaine (Petit, 1998), aujourd'hui, ils le sont dans les deux cas. Ceci peut s'expliquer d'une part, par le fait qu'ils ont beaucoup plus de facilité à se mouvoir que la femme dans la société car la femme ou la jeune fille fait l'objet du contrôle parental ou familial. Et d'autre part, par le fait de l'insécurité grandissante en zone sahélienne qui contraint beaucoup de jeunes à partir en migration.

C'est une migration surtout de jeunes (moins de 35ans). Cette idée de jeunesse migrante est soutenue par Fall (2010) quand il fait remarquer que les migrants Sénégalais sont en

majorité des hommes âgés de 18 à 35 ans. Petit (1998) avait tiré des conclusions similaires en indiquant que la classe d'âge de 20 à 39 ans regroupe 60,2 % des migrants.

Cette jeunesse migrante peut être en lien avec la croissance démographique rapide de la population (car constituant le groupe le plus important au Mali et dans les pays du Sahel) d'une part (Hertrich et Keita, 2003) et d'autre part, avec la facilité de mobilité qu'ont les jeunes par rapport aux adultes et aux vieilles personnes. L'âge peut aussi influencer le choix de l'activité. Le jeune une fois en ville peut s'adonner à n'importe quelle activité qu'on lui propose alors que le contraire se pose dans le cas de l'adulte ou la personne âgée. L'évolution croissante de la population migrante est liée au développement des migrations salariales et des moyens de transport d'une part et d'autre part de la précarité de la vie dans la campagne (sécheresse, pauvreté et insécurité). Traoré (2001).

La proportion des mariés est très élevée parmi les migrants. Konaté et Gonin (2016), ont fait le même constat dans le cas des cercles de Banamba et Kita. Le RGPH (2009) a aussi indiqué qu'au Mali, plus de 55% des personnes âgées de 12 ans et plus sont mariés. Ceci explique le caractère quasi-universel du mariage au Mali. Le mariage étant l'institution socio-juridique qui est à l'origine de la famille (Marcoux et al. 1995), il constitue l'unité sociale de base (Konaté et al. 2010). Le mariage est l'un des projets sociaux les plus importants dans la vie des individus. Pour l'Observatoire de Développement Humain Durable (ODHD), au Mali chaque individu issu d'une famille quelconque a le souci de fonder un foyer et les parents s'investissent pour préparer l'entrée en nuptialité de leur enfant. Puisque, le statut de

célibat forcé jusqu'à un âge avancé d'un individu jouissant de toutes ses facultés physiques et mentales est très mal perçu et même non toléré dans la société malienne. Aussi, le statut familial de l'individu n'est-il pas étroitement lié à son statut matrimonial ? Puis que dans la société malienne, comme dans de nombreuses autres sociétés, le mariage marque généralement le changement de statut familial. Il permet d'accéder à certaines responsabilités dans la famille et dans la société.

S'agissant des motifs de migration, prédominant d'abord les motifs économiques ensuite les motifs sociaux. Si la migration masculine est déterminée principalement par des raisons économiques, celle féminine par les motivations sociales. Pour Ballo (2009), les causes de migrations sont multiples mais les raisons économiques sont prépondérantes. Konaté, (2010), indique dans ses études sur la migration féminine dans la région de Kayes que la grande majorité des femmes (91,2 %) a migré pour des raisons sociales. Seulement 8,3 % des femmes ont migré pour des raisons économiques.

L'insertion économique est le mécanisme qui permet au migrant non seulement de disposer d'une certaine indépendance financière et matérielle pour améliorer ses conditions de vie, mais aussi de participer à la vie économique de son milieu d'accueil. Elle se fait nécessairement par l'accès à un emploi (qu'il soit public ou privé, formel ou informel), et à la production d'un revenu, si minime soit-il.

Les études ont montré que les familles, les réseaux parentaux, d'ethnicité, de village d'origine ont un rôle déterminant dans l'insertion des migrants en milieu urbain (Traoré, 2001). Cependant avec les difficultés de plus en plus grandes dans les ménages en ville, la solidarité inconditionnelle est souvent remise en cause ces dernières années. Le migrant à cause de son faible capital humain qui le désavantage, est obligé de s'adapter aux nouvelles réalités de la vie urbaine. En comptant plus sur ses efforts personnels, il accepte sans discrimination toute activité qu'on lui propose

et se tourne principalement vers le monde informel. Ce qui fait qu'il a un accès rapide à l'emploi.

Le temps d'accès à l'emploi est très court pour la majorité des migrants. Ouédraogo et al. (1995) dans leurs études sur « l'insertion urbaine à Bamako » notait : « le fait que plus de 70% d'entre eux mettent moins d'une année pour s'insérer dans le marché de travail pourrait être un indicateur impressionnant de la capacité des migrants à s'adapter au milieu urbain... ». L'accès rapide à un emploi permet aux migrants d'éviter le long temps de chômage et de pouvoir faire face à ces besoins les plus élémentaires tels que l'alimentation, le logement et les petits besoins quotidiens.

Les activités exercées relèvent surtout de l'informel dont l'accès est plus facile car ne faisant l'objet d'aucune barrière d'entrée et ne demandant aucune ou très peu de formation professionnelle.

Les activités informelles sont définies comme des activités génératrices de revenus, non réglementées par l'Etat (Piché et Gingras, 1998 ; Bocquier et Legrand, 1998). Ces activités qui sont classées du secteur de l'artisanat puisque se faisant le plus souvent à la main sont entre autres la maçonnerie, les manœuvres, les transports par tête ou par pousse-pousse, la fente de bois, la réparation de motos, la meunerie, la boucherie pour les hommes et les activités d'aides familiales et de petits commerces pour les femmes. Ce sont des activités très précaires, peu rémunérées impliquant souvent une certaine mobilité compte tenu de la faiblesse de revenu. La faiblesse de revenu peut être en lien avec le niveau faible du salaire minimum interprofessionnel garanti qui s'élevait à 35 000 F.CFA en 2015. Dans beaucoup de cas le revenu du migrant est en dessous du salaire minimum surtout dans le cas des femmes dont les salaires sont compris entre 7500 F.CFA et 17500 F.CFA à Bamako.

La durée effectuée en ville, les expériences accumulées et les économies effectuées permettent aux migrants de s'installer à leur

propre compte et de changer de statut en passant du statut de l'employé au statut d'indépendant ou d'employeur. Cependant le manque de moyen financier est signalé par la majorité des migrants et constitue un handicap pour s'installer durablement dans une activité bien définie.

## **Conclusion**

Cette étude a porté sur la problématique de l'insertion économique des migrants en milieu urbain et particulièrement des migrants dogon à Bamako. L'objectif a été d'analyser les différentes stratégies élaborées en matière d'insertion économique. Pour mieux appréhender le problème, la démarche méthodologique s'est basée sur la recherche documentaire, l'observation et les enquêtes de terrain. L'échantillonnage privilégié a été le choix raisonné, combiné avec la technique boule de neige. Le choix des communes (4/6), des quartiers (12) et de la population enquêtée a été fait en tenant compte de la répartition naturelle des communes, les standings des quartiers et de l'importance numérique de la population ciblée dans chaque quartier. La taille de l'échantillon pour l'enquête quantitative s'élève à 480 migrants répartis dans douze quartiers du District en raison de 40 migrants par quartier. Le questionnaire a été appliqué pour l'enquête quantitative et le guide d'entretien pour l'enquête qualitative (11 unités).

Les résultats ont montré que la migration dogon est principalement masculine (81,9%) et est jeune (470/480 ont moins de 35ans). Cette population de migrants est illettrée à 52,%. Les mariés sont les plus nombreux (70,0%) que les célibataires (30%).

Les principaux motifs de la migration de ces jeunes restent d'ordre économique (travail salarié, gain d'argent) et social (regroupement familial, étude).

Sur le plan économique, la plupart des migrants évolue dans le secteur informel. Les activités exercées actuellement se rapportent à l'artisanat

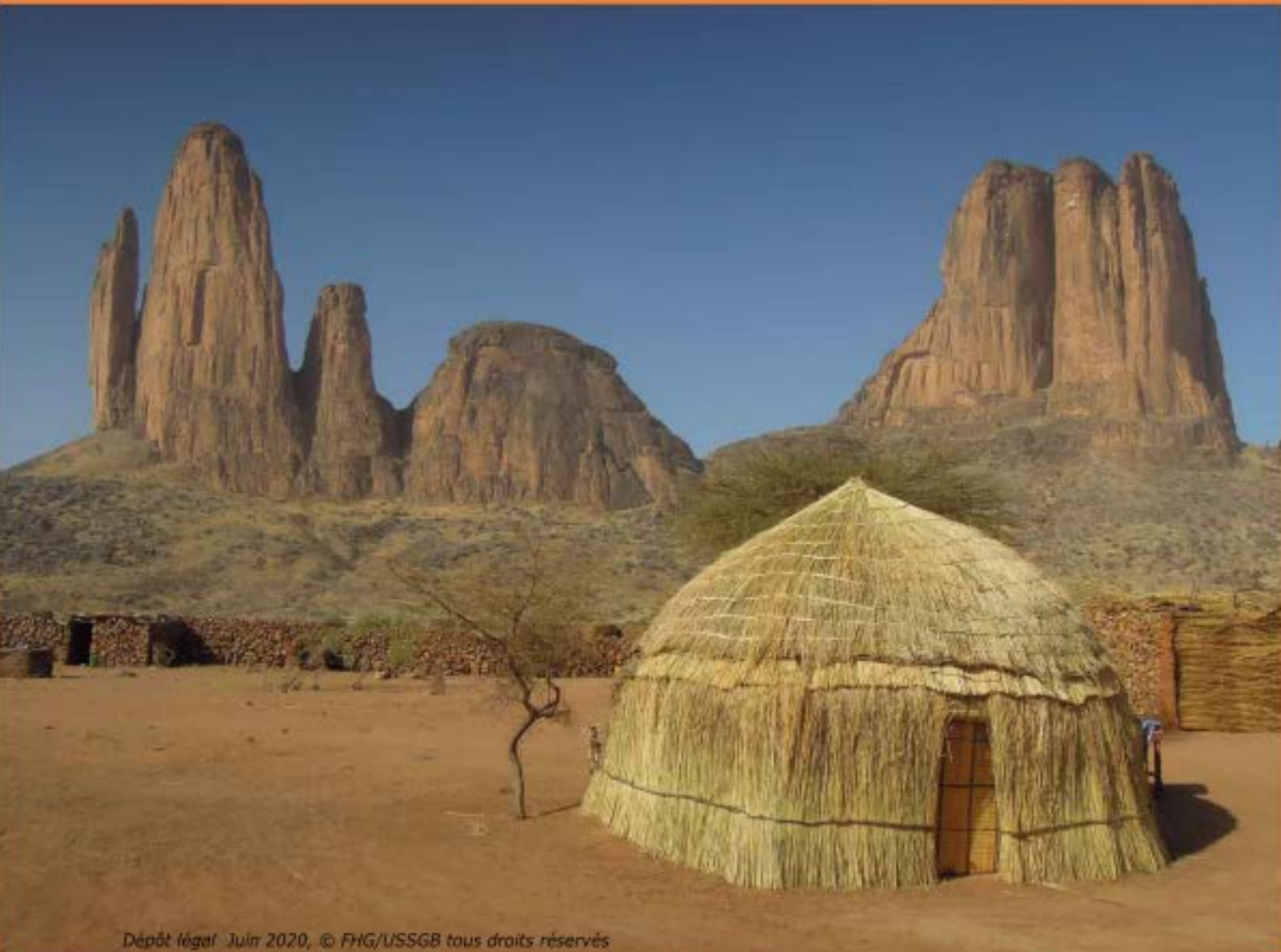
(35,7%), au commerce /transport (33,7%), aux activités domestiques (10,7%). Seulement 11,6% des migrants évoluent dans le secteur formel public ou privé (du planton au ministre en passant par des Présidents Directeurs Généraux d'entreprises).

On peut aisément constater la précarité dans laquelle se trouve la majorité des migrants dogon à Bamako. Au regard de ces résultats, il est opportun d'interpeler les pouvoirs politiques et les parents sur les actions concrètes à mener à l'endroit des localités d'où partent les migrants. Les pouvoirs politiques doivent accélérer la décentralisation/déconcentration afin que Bamako ne soit pas vu comme l'espace socio-économique qui offre des opportunités de travail rémunéré à tout le monde en y concentrant toutes les richesses et tous les services du pays en termes d'éducation et de formation socio- professionnelle. Les parents doivent être sensibilisés sur l'importance de la scolarisation des enfants et de leur formation professionnelle. Une éducation scolaire réussie semble être la seule garante de la migration incontrôlée des jeunes dogon vers les centres urbains. Si l'on ne prend garde, le pays dogon considéré pendant longtemps comme « le jardin potager » et/ou le « grenier à mil » du Mali se verra vidé de ses forces vives non plus du fait de migration volontaire mais parce qu'en proie à des menaces terroristes et des conflits intercommunautaires sans précédent.

Gageons que l'Etat central saura prendre des décisions fortes et responsables visant à endiguer les déplacements de nombreuses populations jeunes vers non seulement les centres urbains mais aussi vers les nouveaux pôles d'attraction des migrants que sont les lieux d'orpaillage traditionnel où l'on compte de nombreux jeunes dogon.

## Références

- Adepoju, A., (1974). Migration and Socio-economic Links between Urban Migrants and their Home Communities in Nigeria ».
- Annuaire statistique du marché du travail. Département de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (DOEF, 2004).
- Annuaire statistique du marché du travail. Département de l'Observatoire de l'Emploi et de la formation (2008).
- Bulletin d'information sur le marché du travail, N° 04, premier semestre 2008, Agence Nationale Pour l'Emploi au Mali (2009).
- Bulletin d'information sur le marché du travail, N° 06, premier semestre 2009. Agence Nationale Pour l'Emploi au Mali (2010).
- Ballo, M., (2009). Migration au Mali : Profil National 2009, OIM, Genève, 136 p.
- Bocquier, P., et Legrand, T., (1998). « L'accès à l'emploi dans le secteur moderne », in P. Antoine et al. (éds.), Trois générations de citadins au sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako, Paris, L'Harmattan, pp. 77- 114.
- Bocquier, P., et Diarra, S., (1999). « Migrations internes et internationales », in P. Bocquier et al., Population et société, Paris, L'Harmattan, pp.63-74.
- Cissé, P., (2011). « La migration malienne au Cameroun : le retour problématique », in Cahier du Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (CERLESHS), Tome XXVI, n°40, Ouagadougou, pp. 215-245.
- Diarra, S., et Cissé, P., (2003), « Migration et population au Mali », in : V. Hertrich et S. Keita, Question de population au Mali, Fonds des Nations – Unies pour la Population (UNFPA- Mali), Bamako, pp. 203-226.
- Dougnon I., (2007). Travail de Blanc, travail de Noir. La migration des paysans dogon vers l'office du Niger et au Ghana (1910- 1980). Histoire des Suds, Karthala, Paris, 279 p.
- Fall, P.D., (2010). Sénégal, migration, marché du travail et développement, Faire des migrations un facteur de développement. Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, OIT, Institut International d'Etudes Sociales, Genève.
- Findley, S., (1989). Les migrations féminines dans les villes africaines, in L'insertion urbaine des migrants en Afrique, CRDI-ORSTOM- URD, Colloques et séminaires pp. 55-70.
- INSTAT., (2011). 4ème Recensement Générale de la Population et de l'Habitat du Mali (RGPH 2009). Série Habitat, Résultats définitifs, Tome 2, Bamako, 126 p.
- Konaté, F.O., (2010). « La migration féminine dans la ville de Kayes au Mali », in hommes et migrations, les migrations subsahariennes, revue n°1286-1287, GRDR, Montreuil, pp 62- 97.
- Konaté, F.O., et Gonin, P., (2016). Le rôle des migrations au Mali, cercles de Kita, Banamba et le District de Bamako. Paris, L'Harmattan, 286 p.
- Marcoux, R., Gueye, M., et Konaté, M.K., (1995). « La nuptialité : entrée en union et types de célébration à Bamako », in D. Ouédraogo et V. Piché (éds.), L'insertion urbaine à Bamako, Paris, Karthala, pp.117-144.
- Ouédraogo, D., Piché, V. et al., (1995). « Problématique de l'insertion dans les villes africaines : le cas de Bamako », in L'insertion urbaine à Bamako, Karthala, Paris, pp. 1- 25.
- Petit, V., (1998). Migrations et Société Dogon, collection "populations", L'Harmattan, Paris, 331p.
- Piché, V., et Gingras, L., (1998). Migrer un atout pour l'emploi ?, in P. Antoine et D. Ouedraogo et al. (éds.), Trois générations de citadins au sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako, L'Harmattan, Paris, pp. 47- 76.
- Traoré, S., (2001). Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'ouest, Programme majeur Population/ Développement (CERPOD), Etudes et travaux - N°16-, 113 p.



Dépôt légal Juin 2020, © FHG/USSGB tous droits réservés